



**PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2024-215**

PUBLIÉ LE 4 NOVEMBRE 2024

Sommaire

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME 17 / PATP

R75-2024-10-28-00020 - Arrêté du 28/10/2024 portant autorisation de cession d'autorisation avec regroupement de l'EHPAD L'Ouche de carmes situé à AULNAY-DE-SAINTONGE géré par le CCAS d'Aulnay et de l'EHPAD La Châtellenie situé à NERE géré par le CCAS de Néré au profit de l'Etablissement Public Autonome intercommunal de Saintonge sur deux sites à NERE et à AULNAY-DE-SAINTONGE (5 pages) Page 4

ARS NOUVELLE-AQUITAINE / DIRECTION GENERALE

R75-2024-10-30-00007 - Délégation de signature du Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine_Octobre 2024 (15 pages) Page 10

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE / SREAA

R75-2024-10-31-00001 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - D16 - 3eme trimestre 2024 (8 pages) Page 26

R75-2024-10-31-00002 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - D17 - 3eme trimestre 2024 (8 pages) Page 35

R75-2024-10-31-00003 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - D19 - 3eme trimestre 2024 (8 pages) Page 44

R75-2024-10-31-00004 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - D24 - 3eme trimestre 2024 (10 pages) Page 53

R75-2024-10-31-00005 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - D47 - 3eme trimestre 2024 (6 pages) Page 64

R75-2024-10-31-00006 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - D64 - 3eme trimestre 2024 (4 pages) Page 71

R75-2024-10-31-00007 - Arrêté portant publication des autorisations tacites d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures - D79 - 3eme trimestre 2024 (22 pages) Page 76

RECTORAT / Affaires juridiques

R75-2024-10-31-00010 - Arrêté de délégation de signature du recteur de l'académie de Poitiers pour l'application Chorus DT (3 pages) Page 99

R75-2024-10-31-00011 - Arrêté portant délégation de signature du secrétaire général de l'académie de Poitiers pour le recrutement et la gestion de personnels (2 pages) Page 103

SGAMI / Secrétariat du SGA

R75-2024-10-31-00009 - Convention de délégation de gestion du 31 octobre 2024 relative à la gestion financière de certaines opérations immobilières du périmètre Police et Gendarmerie - département des Landes (4 pages)

Page 106

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
CHARENTE-MARITIME 17

R75-2024-10-28-00020

Arrêté du 28/10/2024 portant autorisation de cession
d'autorisation avec regroupement de l'EHPAD
L'Ouche de carmes situé à
AULNAY-DE-SAINTONGE géré par le CCAS
d'Aulnay et de l'EHPAD La Châtellenie situé à NERE
géré par le CCAS de Néré au profit de
l'Etablissement Public Autonome intercommunal de
Saintonge sur deux sites à NERE et à
AULNAY-DE-SAINTONGE

ARRETE du **28 OCT. 2024**

Portant autorisation de cession d'autorisation avec regroupement de l'EHPAD L'Ouche des carmes situé à AULNAY-DE-SAINTONGE géré par le CCAS d'Aulnay et de l'EHPAD La Châtellenie situé à NERE géré par le CCAS de Néré au profit de l'Etablissement Public Autonome intercommunal de Saintonge sur deux sites à NERE et à AULNAY-DE-SAINTONGE

Le Directeur général de l'Agence régionale
de santé Nouvelle-Aquitaine

La Présidente du Département de
La Charente-Maritime

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 313-1 à L. 313-27 et R. 313-1 à R. 313-34 relatifs aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

VU le code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L. 3214-1 et L. 3221-9 ;

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de M. Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du 17 juillet 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, portant adoption du projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine ;

VU le schéma régional de santé du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU le schéma de l'autonomie 2018-2022, adopté par l'Assemblée Départementale par délibération en date du 30 mars 2018 ;

VU le Règlement Départemental d'Aide Sociale du Département de la Charente-Maritime ;

VU la décision du 30 août 2024 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature, publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région le 4 septembre 2024 (n° R75-2024-161) ;

VU l'arrêté conjoint n° 2016-17-278 du 22 décembre 2016 portant renouvellement d'autorisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) L'Ouche des Carmes à AULNAY-DE-SAINTONGE pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017 d'une capacité de 45 lits d'hébergement permanent ;

VU l'arrêté conjoint n° 2017-27 B du 11 avril 2017 portant modification de l'arrêté conjoint n° 2016-17-278 du 22 décembre 2016 portant renouvellement d'autorisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) L'Ouche des Carmes à AULNAY-DE-SAINTONGE ;

VU l'arrêté conjoint du 18 juillet 2019 portant autorisation d'extension de 13 lits de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) L'Ouche des Carmes à AULNAY-DE-SAINTONGE ;

VU l'arrêté conjoint n° 2016-17-305 du 23 décembre 2016 portant renouvellement d'autorisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) La Châtellenie à NERE pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017 d'une capacité de 46 lits d'hébergement permanent ;

VU l'arrêté conjoint n° 2017-27 C du 11 avril 2017 portant modification de l'arrêté conjoint n° 2016-17-305 du 23 décembre 2016 portant renouvellement d'autorisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) La Châtellenie à NERE ;

VU l'arrêté conjoint du 18 juillet 2019 portant autorisation d'extension de 6 lits de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) La Châtellenie à NERE ;

VU la délibération du Centre Communal d'Action Sociale d'Aulnay-de-Saintonge en sa séance du 15 mai 2024 concernant la demande de cession de l'autorisation de l'EHPAD L'Ouche des Carmes à Aulnay au profit d'un nouvel établissement public autonome créé par fusion de l'EHPAD L'Ouche des Carmes à Aulnay et de l'EHPAD La Châtellenie à Néré ;

VU la délibération du Centre Communal d'Action Sociale de Néré en sa séance du 22 mai 2024 concernant la demande de cession de l'autorisation de l'EHPAD La Châtellenie à Néré au profit d'un nouvel établissement public autonome créé par fusion de l'EHPAD L'Ouche des Carmes à Aulnay et de l'EHPAD La Châtellenie à Néré ;

VU la délibération du Centre Communal d'Action Sociale d'Aulnay-de-Saintonge en sa séance du 7 octobre 2024 décidant la création au 1^{er} janvier 2025 d'un nouvel établissement public autonome créé par fusion de l'EHPAD L'Ouche des Carmes à Aulnay et de l'EHPAD La Châtellenie à Néré ;

VU la délibération du Centre Communal d'Action Sociale de Néré en sa séance du 8 octobre 2024 décidant la création au 1^{er} janvier 2025 d'un nouvel établissement public autonome créé par fusion de l'EHPAD L'Ouche des Carmes à Aulnay et de l'EHPAD La Châtellenie à Néré ;

VU le dossier de demande de modification d'autorisation des établissements et services intervenant sur le champ des personnes âgées (hors appel à projet) déposé conjointement par le Centre Communal d'Action Sociale d'Aulnay-de-Saintonge et le Centre Communal d'Action Sociale de Néré le 18 octobre 2024 ;

CONSIDERANT que les deux gestionnaires, le Centre communal d'action sociale d'Aulnay et le Centre communal d'action sociale de Néré, ont fait connaître conjointement que les problèmes rencontrés dans la gestion des deux EHPAD, ne leur permettent pas d'offrir une qualité d'accueil efficace aux personnes âgées hébergées, tant par les conséquences d'une fragilité financière que par des difficultés de gouvernance ;

CONSIDERANT que les deux gestionnaires, le Centre communal d'action sociale d'Aulnay et le Centre Communal d'Action Sociale de Néré sollicitent une cession d'autorisation au profit d'un établissement public autonome par fusion juridique des deux EHPAD d'Aulnay et de Néré ;

CONSIDERANT que les Maires d'Aulnay et de Néré ont la volonté de conserver un EHPAD sur les deux communes d'Aulnay et de Néré, distantes l'une de l'autre de 10 km ;

CONSIDERANT que les Maires d'Aulnay et de Néré ont décidé conjointement le projet de reconstruction de l'EHPAD situé à Aulnay intégrant des extensions non importantes sollicitées par les centres communaux d'action sociale d'Aulnay et de Néré, soit un total de 19 lits d'hébergement permanent ;

CONSIDERANT que l'augmentation de capacité sollicitée constitue une extension non importante et qu'elle n'a, de ce fait, pas à être soumise à la procédure d'appel à projet social ou médico-social ;

CONSIDERANT que l'ensemble de l'actif et du passif composant le patrimoine de l'EHPAD d'Aulnay et de l'EHPAD de Néré est transféré au nouvel établissement public autonome issu de la fusion ;

CONSIDERANT que le projet est compatible avec les objectifs du schéma régional de santé de la région Nouvelle-Aquitaine et du schéma départemental de l'autonomie 2023-2027 adopté par l'Assemblée Départementale par délibération en date du 23 juin 2023 ;

CONSIDERANT qu'il répond aux besoins repérés par le schéma régional de santé et le schéma départemental de l'autonomie 2018-2022, adopté par l'Assemblée Départementale par délibération en date du 30 mars 2018 ;

CONSIDERANT qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

ARRETEMENT

ARTICLE 1^{er} : L'autorisation d'exploitation délivrée le 22 décembre 2016 au Centre communal d'action sociale d'Aulnay, gestionnaire de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) L'Ouche des Carmes – 1 rue du 19 mars 1962, 17470 Aulnay-de-Saintonge – est cédée à l'Etablissement Public Autonome intercommunal de Saintonge, à compter du 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 2 : L'autorisation d'exploitation délivrée le 23 décembre 2016 au Centre communal d'action sociale de Néré, gestionnaire de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) La Châtellenie – 20 rue de la Dordouille, 17150 Néré - est cédée à l'Etablissement Public Autonome intercommunal de Saintonge, à compter du 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 3 : L'autorisation de regroupement de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) L'Ouche des Carmes et de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) La Châtellenie, sollicitée par l'Etablissement Public Autonome intercommunal de Saintonge, est accordée à compter du 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 4 : La capacité de l'établissement principal d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) La Châtellenie – 20 rue de la Dordouille, 17150 Néré est portée à 46 places,

L'autorisation d'extension de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) L'Ouche des Carmes, sollicitée par l'Etablissement Public Autonome intercommunal de Saintonge, est accordée à compter du 1^{er} janvier 2025 et porte la capacité de l'établissement secondaire à 64 places.

L'extension autorisée est de 19 lits pour personnes âgées dépendantes.

ARTICLE 5 : Cette fusion ne modifie pas la durée d'autorisation délivrée initialement à l'EHPAD L'Ouche des Carmes à Aulnay et à l'EHPAD La Châtellenie à Néré, fixée à 15 ans, à compter du 3 janvier 2017.

Le renouvellement de l'autorisation reste subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 du Code de l'action sociale et des familles effectuée au moins deux ans avant l'expiration du délai de 15 ans précité.

ARTICLE 6 : L'autorisation de l'extension non importante de 19 lits d'hébergement permanent sera réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de quatre ans suivant la notification de la présente décision.

Lorsque la visite de conformité prévue à l'article D.313-11 est réalisée dans le délai précité de quatre ans, l'ouverture au public postérieurement à ce même délai n'emporte pas caducité de l'autorisation.

La mise en œuvre de l'extension non importante de 19 lits d'hébergement permanent au sein de l'établissement situé à Aulnay est subordonnée au résultat de la visite de conformité mentionnée à l'article L. 313-6 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par les articles D. 313-11 à D. 313-14 du même code.

ARTICLE 7 : Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des finances publiques de la Charente-Maritime, le service de gestion comptable de Saint-Jean-d'Angély est désigné comptable signataire de l'établissement public autonome intercommunal de Saintonge à compter du 1^{er} janvier 2025. Le transfert de poste comptable à la trésorerie publique hospitalière de Saintes sera effectif à partir du 1^{er} septembre 2025.

ARTICLE 8 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'EHPAD par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation doit être porté à la connaissance des autorités compétentes, en vertu de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

ARTICLE 9 : Cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Entité juridique : ETABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME INTERCOMMUNAL DE SAINTONGE
N° FINESS : en cours
N° SIREN : en cours
Code statut juridique : 22 – établissement social et médico-social intercommunal
Adresse : 20 rue de la Dordouille – 17510 NERE

Entité établissement principal : EHPAD Résidence La Châtellenie
N° FINESS : 17 078 368 8
N° SIRET : 261 703 045 00029
Code catégorie : 500 – EHPAD
Adresse : 20 rue de la Dordouille – 17510 NERE

Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
924	Accueil pour personnes âgées	11	Hébergement complet internat	711	Personnes âgées dépendantes	46 lits

Entité établissement secondaire : EHPAD L'Ouche des Carmes
N° FINESS : 17 080 043 7
N° SIRET : 261 700 249 00046
Code catégorie : 500 – EHPAD
Adresse : 1 rue du 19 mars 1962 – 17470 AULNAY-DE-SAINTONGE

Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
924	Accueil pour personnes âgées	11	Hébergement complet internat	711	Personnes âgées dépendantes	64 lits

Mode de tarification : 45 – ARS/CD, tarif partiel, habilité à l'aide sociale, sans PUI

ARTICLE 10 : L'EHPAD est autorisé à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale pour 110 lits d'hébergement permanent.

ARTICLE 11 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, il pourra faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'ARS et du président du conseil départemental,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent (ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 12 : Le Directeur de la Délégation départementale de la Charente-Maritime de l'ARS et le Directeur Général des Services du Département, la Directrice de l'Autonomie du département de la Charente-Maritime sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Nouvelle Aquitaine et sur le site internet du Département de la Charente-Maritime.

Fait à Bordeaux, le

28 OCT. 2024

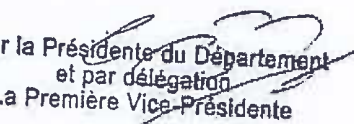
Pour le Directeur général de l'ARS,
par délégation

La Directrice adjointe
de la protection de la santé et de l'autonomie


Dr Dominique BOURGOIS

La Présidente du
Département de la Charente-Maritime

Pour la Présidente du Département
et par délégation
La Première Vice-Présidente


Catherine DESPREZ

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-10-30-00007

Délégation de signature du Directeur Général de
l'ARS Nouvelle-Aquitaine_Octobre 2024

Décision portant délégation permanente de signature

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine,

- VU le code de l'action sociale et des familles ;*
- VU le code de la santé publique ;*
- VU le code de la sécurité sociale ;*
- VU le code du travail ;*
- VU le code de la défense ;*
- VU le code de l'environnement ;*
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son titre IV et chapitre 1er créant les agences régionales de santé ;*
- VU la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;*
- VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;*
- VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;*
- VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;*
- VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des ARS ;*
- VU le décret n° 2010-338 du 31 mars 2010 relatif aux relations entre les représentants de l'Etat dans le département, dans la zone de défense et dans la région et l'Agence régionale de santé pour ce qui concerne les articles L 1435-1, L 1435-2 et L 1435-7 du code de la santé publique ;*
- VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*
- VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;*
- VU le décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;*
- VU le décret n° 2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;*
- VU le décret n° 2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles ;*
- VU le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de M. Benoît ELLEBOODE, en qualité de directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;*

VU la convention de partenariat du 17 septembre 2019 entre le Secrétariat général chargé des ministères sociaux et l'ARS Nouvelle-Aquitaine, relative à l'hébergement du centre de ressources national (CRN) en appui des ARS ultramarines ;

VU la décision portant organisation de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine en date du 21 janvier 2022;

ARRÊTE :

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Benoît ELLEBOODE, directeur général de l'agence régionale de santé, délégation générale de signature est donnée, à Madame Cécile TAGLIANA, directrice générale adjointe pour signer tous les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relatifs à l'exercice des missions du directeur général de l'agence régionale de santé telles que définies :

- à l'article L. 1431-2 du code de la santé publique, à l'exception de la signature des protocoles préfets-ARS en application des articles R. 1435-2 et R. 1435-8 du code de la santé publique ;
- aux articles 10, 11 et 12 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Benoît ELLEBOODE, directeur général, et de Madame Cécile TAGLIANA, directrice générale adjointe, délégation générale de signature est donnée à Monsieur Olivier SERRE, directeur de cabinet, pour signer tous les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relatifs à l'exercice des missions du directeur général de l'agence régionale de santé telles que définies :

- à l'article L.1431-2 du code de la santé publique, à l'exception de la signature des protocoles préfets/ARS en application des articles R. 1435-2 et R. 1435-8 du code de la santé publique ;
- aux articles 10, 11 et 12 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

à l'exception :

- 1) des protocoles préfets-ARS en application des articles R. 1435-2 et R. 1435-8 du code de la santé publique ;
- 2) des décisions d'autorisation de création d'établissements de santé ;
- 3) des décisions de recrutement des contrats à durée indéterminée.

En ce qui concerne spécifiquement les missions du cabinet :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier SERRE, directeur de cabinet, pour signer les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant de la compétence du cabinet en application de l'article 2 de la décision du 21 janvier 2022 portant organisation de l'agence régionale de santé, ainsi que les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique, à l'exception des actes suivants :

- les actes de saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes, notamment ceux pris en application des articles L. 6143-3-1 et L. 6143-4 du code de la santé publique ;
- les pouvoirs spéciaux dans le cadre des procédures civiles ;
- les décisions portant modification du projet régional de santé ;
- les décisions de fermeture totale ou partielle des établissements ou services dont le fonctionnement ou la gestion mettent en danger la santé, la sécurité et le bien-être des personnes qui y sont accueillies ;
- les décisions de placement sous administration provisoire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier SERRE, directeur de cabinet, la délégation de signature est donnée à Madame Karine TROUVAIN, directrice adjointe de cabinet, selon le même périmètre.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Olivier SERRE et de Madame Karine TROUVAIN, la délégation de signature est donnée chacun dans leur champ de compétences, y compris pour les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique, à :

- Madame le Docteur Sylvie QUELET, conseillère médicale responsable de la cellule régionale d'expertise et d'appui médical ;
- Madame Véronique SEGUY, responsable du pôle communication,
- Monsieur Arnaud TRANCHANT, responsable du pôle inspection, contrôle, audit et évaluation ;
- Madame Isabelle DUMOND, responsable de la mission démocratie en santé et citoyenneté.

Monsieur le Professeur Patrick DEHAIL, conseiller médical et scientifique du directeur général, dispose de la délégation pour signer les correspondances et rapports relatifs à l'exercice de sa mission.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Michel CROUSILLAT, délégué à la protection des données, pour la conduite de sa mission et notamment pour procéder auprès de la CNIL aux déclarations de traitement de données à caractère personnel.

Délégation de signature est également donnée à Solène WIEDNER-PAPIN, coordonnatrice du centre de ressources national (CRN) en appui aux ARS ultra-marines, pour signer les correspondances et rapports relatifs à l'exercice des missions relevant du CRN, ainsi que les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

Article 2 :

2.1 Secrétariat général

Délégation de signature est donnée à Madame Karine NERGUARARIAN, secrétaire générale désignée ordonnatrice déléguée, pour signer les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant de la compétence du Secrétariat Général en application de l'article 3 de la décision du 21 janvier 2022 portant organisation de l'agence régionale de santé, et notamment pour :

- signer les contrats de travail ;
- effectuer des demandes de virement de crédits auprès de la DAFC en application de la convention entre le directeur général et le chef des services financiers-agent comptable listant les missions confiées au chef des services financiers-agent comptable ;
- effectuer des demandes d'engagement ou dégagement de crédits dans la limite inférieure ou égale à 400.000 € HT auprès de la DAFC en application de la convention entre le directeur général et le chef des services financiers-agent comptable listant les missions confiées au chef des services financiers-agent comptable ;
- valider les commandes pour tout montant dans la limite inférieure ou égale à 400.000 € HT ;
- signer les marchés et contrats dans la limite inférieure ou égale à 400.000 € HT ;
- signer les mémoires en réponse dans le cadre de contentieux administratifs ;
- effectuer la certification du service fait ;
- signer les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique ;
- constater et liquider les recettes.

Le périmètre budgétaire de cette délégation est le suivant :

- au titre de la direction générale (budget principal) : pôles affaires générales, ressources humaines, systèmes d'information, métiers et centre ressources national (CRN) ;
- au titre du budget annexe : pôle fonctionnement général.

Cette délégation ne comprend pas les actes suivants :

- a) de façon générale, sauf s'il s'agit de courriers techniques :
 - les actes de saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes ;

- les pouvoirs spéciaux dans le cadre des procédures civiles ;
 - les correspondances aux ministres, cabinets ministériels, directions d'administration centrale, conseil national de pilotage des ARS, caisses nationales d'assurance maladie ;
 - les correspondances aux préfets et aux élus.
- b) de façon spécifique, les sanctions disciplinaires concernant les personnels de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine qu'il s'agisse d'agents de droit public ou d'agents de droit privé.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine NERGUARARIAN, Secrétaire Générale, délégation de signature est donnée, chacun dans leur champ de compétences, et dans les conditions énoncées ci-dessous, à :

- Monsieur Laurent MÉTAIS, directeur délégué aux ressources humaines, désigné ordonnateur délégué,
- Madame Carine GOËNAGA, directrice déléguée aux affaires générales, désignée ordonnatrice déléguée, et assurant la responsabilité du pôle pilotage, performance et innovation internes.
- Monsieur David AUROUX, directeur délégué aux systèmes d'information.

Concernant spécifiquement le champ des ressources humaines, délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent MÉTAIS, directeur délégué aux ressources humaines, pour signer :

- les correspondances de gestion courante ;
- les contrats de travail ;
- les liquidations de dépenses, les ordres de reversement, les titres de recettes et les réductions de titres de recettes relevant de l'enveloppe de paie ;
- les actes de gestion concernant la gestion administrative individuelle y compris la paie des personnels en application des dispositions réglementaires ;
- les décisions individuelles de formation, après validation globale des propositions par la direction ;
- les états de frais de déplacements en tant qu'ordonnateur ;
- les ordres de mission spécifiques ou permanents ;
- les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique ;
- les certificats administratifs ;
- la certification du service fait pour tout montant ≤ à 90 000 € HT.

Le périmètre budgétaire de la délégation est le suivant : direction générale (budget principal) - pôles affaires générales, ressources humaines, systèmes d'information, métiers et centre ressources national (CRN).

Est également accordé à Monsieur MÉTAIS le droit de valider matériellement, dans le système d'information budgétaire et comptable, tout service fait supérieur à 90 000 €, dès lors qu'il a été préalablement approuvé par l'autorité compétente hors outil : certificat de service fait, dûment valorisé et signé à joindre à l'appui de la certification électronique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent MÉTAIS, directeur délégué aux ressources humaines, délégation de signature est donnée à Madame Karine TUYERAS, adjointe au directeur délégué aux ressources humaines, selon les mêmes modalités et le même périmètre que ceux de Monsieur Laurent MÉTAIS.

Par ailleurs, concernant leur champ de compétences, délégation est donnée à :

- Madame Karine TUYERAS, adjointe au directeur délégué aux ressources humaines, responsable du département développement des compétences et des parcours, pour signer :
 - des correspondances de gestion courante et des actes de gestion relatifs à la gestion administrative individuelle ;
 - les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

- Madame Hélène BERTRAND, responsable du département dialogue social et vie au travail, pour signer :
 - des correspondances de gestion courante ;
 - les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

- Madame Valérie DANTIN, responsable du département recrutement, pilotage des effectifs et masse salariale, pour signer :
 - des correspondances de gestion courante ;
 - les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

- Monsieur Patrice THOMAS, responsable du département gestion administrative du personnel et de la paie, pour signer :
 - les actes de gestion concernant la gestion administrative individuelle y compris la paie des personnels en application des dispositions réglementaires ;
 - les états liquidatifs de paie et de charges correspondants ;
 - dans son champ de compétence, des correspondances de gestion courante, les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

Concernant spécifiquement le champ des affaires générales, délégation de signature est donnée à Madame Carine GOËNAGA, directrice déléguée aux affaires générales, pour :

- signer les correspondances de gestion courante ;
- signer les liquidations des dépenses, les ordres de reversement, les titres de recettes et les réductions des titres de recettes, hors paie ;
- signer les ordres de mission spécifiques ou permanents ;
- signer les états de frais de déplacements en tant qu'ordonnateur ;
- signer les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique ;
- signer les certificats administratifs ;
- effectuer des demandes de virement de crédits auprès de la DAFC en application de la convention entre le directeur général et le chef des services financiers-agent comptable listant les missions confiées au chef des services financiers-agent comptable ;
- signer des demandes d'engagement ou dégagement de crédits pour tout montant ≤ à 90 000 € HT auprès de la DAFC en application de la convention entre le directeur général et le chef des services financiers-agent comptable listant les missions confiées au chef des services financiers-agent comptable ;
- valider les commandes pour tout montant ≤ à 90 000 € HT ;
- effectuer la certification du service fait pour tout montant ≤ à 90 000 € HT ;
- signer les marchés et contrats pour tout montant ≤ 90 000 € HT ;

Le périmètre budgétaire de cette délégation est le suivant :

- au titre de la direction générale (budget principal) : pôles affaires générales, ressources humaines, systèmes d'information, métiers et centre ressources national (CRN) ;
- au titre du budget annexe : pôle fonctionnement général.

Est également accordé à Madame Carine GOËNAGA le droit de valider matériellement, dans le système d'information budgétaire et comptable, toute commande, tout engagement juridique (EJ) ou tout service fait supérieur à 90 000 € dès lors qu'ils ont été préalablement approuvés par l'autorité compétente hors outil : pré-EJ, pré-commande ou tout autre document signé accompagné du devis ou marché, à joindre à l'appui pour les EJ et certificats de service fait, dûment valorisés et signés à joindre à l'appui des certifications.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Carine GOËNAGA, directrice déléguée aux affaires générales, délégation de signature est donnée à Madame Anne LABAT, responsable du pôle budget, achat, immobilier, dans son champ de compétences et selon les mêmes modalités et périmètre que ceux de Madame Carine GOËNAGA.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame Carine GOËNAGA, directrice déléguée aux affaires générales, et de Madame Anne LABAT, responsable du pôle budget, achat, immobilier, délégation de signature est donnée pour signer, chacun dans leur champ de compétences respectif, à :

- Madame Christelle DESMOULIN, responsable du département gestion de la contractualisation, des achats et des approvisionnements RH/SI, selon le même périmètre budgétaire que celui de Madame Carine GOËNAGA, pour :
 - signer des correspondances de gestion courante ;
 - signer les ordres de mission spécifiques ou permanents ;
 - signer les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique ;
 - signer les états de frais de déplacements en tant qu'ordonnateur délégué ;
 - effectuer la certification du service fait pour tout montant ≤ à 90 000 € HT ;
 - signer des commandes pour tout montant ≤ 40 000 € HT ;
 - signer des marchés et des contrats pour tout montant ≤ 40 000 € HT ;
 - signer les certificats administratifs ;
 - effectuer des demandes de virement de crédits auprès de la DAFC en application de la convention entre le directeur général et le chef des services financiers-agent comptable listant les missions confiées au chef des services financiers-agent comptable.
- Madame Amandine PAMBRUN, responsable du département gestion du budget, immobilier et approvisionnement, selon le même périmètre budgétaire que celui de Madame Carine GOËNAGA, pour :
 - signer des correspondances de gestion courante ;
 - signer les ordres de mission spécifiques ou permanents sur la région ;
 - signer les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique ;
 - signer les états de frais de déplacements en tant qu'ordonnateur ;
 - effectuer la certification du service fait pour tout montant ≤ à 90 000 € HT ;
 - signer des commandes pour tout montant ≤ 40 000 € HT ;
 - signer des marchés et des contrats pour tout montant ≤ 40 000 € HT ;
 - signer les certificats administratifs ;
 - effectuer des demandes de virement de crédits auprès de la DAFC en application de la convention entre le directeur général et le chef des services financiers-agent comptable listant les missions confiées au chef des services financiers-agent comptable.
- Monsieur Fabien BELTZUNG, responsable du département logistique, pour signer :
 - des correspondances de gestion courante ;
 - les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Fabien BELTZUNG, délégation de signature est donnée à Monsieur Denis BARBOT, responsable adjoint du département logistique, selon le même périmètre.

S'agissant de la certification des services faits, la délégation de signature consentie à Madame Carine GOËNAGA est également donnée, pour tous les pôles budgétaires, à :

- Monsieur Maxime FOURGS
 - Madame Sylvie PEREIRA
 - Madame Bernadette JABET
- Madame Clarisse HERLEMONT, responsable du département documentation, archives et courrier, pour signer :
 - des correspondances de gestion courante ;
 - des ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique

Concernant spécifiquement les affaires juridiques, délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier THENAILLE, responsable du département affaires juridiques pour signer :

- les correspondances de gestion courante ;
- les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier THENAILLE, délégation de signature est donnée à Madame Aurélie SALMON, responsable adjointe du département affaires juridiques, selon le même périmètre.

Concernant spécifiquement le champ des systèmes d'information, délégation de signature est donnée à Monsieur David AUROUX, directeur délégué aux systèmes d'information pour signer :

- les correspondances de gestion courante ;
- les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée, chacun dans leur champ de compétences, à :

- Monsieur Didier AUGER, responsable du département centre de services ;
- Monsieur Julien LAGRANGE, responsable du département infrastructures et sécurité.

pour signer, dans leurs champs de compétences et sites respectifs :

- des correspondances de gestion courante ;
- les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

2.2 Direction de l'offre de soins

Délégation de signature est donnée à Monsieur Samuel PRATMARTY, directeur de l'offre de soins, pour signer les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant de la compétence de la direction de l'offre de soins, en application de l'article 4 de la décision du 21 janvier 2022 portant organisation de l'agence régionale de santé, et, en l'absence du directeur général, les décisions relatives aux missions du directeur d'ARS de zone.

Cette délégation inclut, en qualité d'ordonnateur délégué de Monsieur Samuel PRATMARTY, les actes suivants relevant des missions du directeur général définies dans les articles 10, 11 et 12 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, à savoir :

- les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique ;
- les annexes financières des CPOM ;
- les conventions de financement du fonds d'intervention régional (FIR) valant engagement juridique, à l'exception des conventions spécifiques et/ou lettres de notification de financement portant sur le champ de la prévention et du secteur médico-social ;
- les arrêtés attributifs de subvention et les ordres de paiement valant certification de service fait des dépenses d'intervention du budget annexe (secteurs sanitaire, médico-social et prévention) ;
- les ordres de reversement de subvention (secteurs sanitaire, médico-social et prévention).

Le périmètre budgétaire est le suivant : pôle métiers du budget annexe,

Les dépenses de fonctionnement relevant du budget annexe et les actes suivants sont exclus de la délégation de signature :

a) de façon générale, sauf s'il s'agit de courriers techniques :

- les actes de saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes, notamment ceux pris en application des articles L. 6143-3-1 et L. 6143-4 du code de la santé publique ;
- les pouvoirs spéciaux dans le cadre des procédures civiles ;
- les correspondances aux ministres, cabinets ministériels, directions d'administration centrale, conseil national de pilotage des ARS, caisses nationales d'assurance maladie ;
- les correspondances aux préfets ;

- les correspondances aux élus ;
 - les décisions portant modification du projet régional de santé.
- b) de façon spécifique dans le champ de compétences de l'offre de soins :
- les décisions de suspension et de retrait du droit d'exercer des professionnels de santé conformément au code de la santé publique dans sa 4ème partie ;
 - les décisions de fermeture totale ou partielle des établissements ou services dont le fonctionnement ou la gestion mettent en danger la santé, la sécurité et le bien-être des personnes qui y sont accueillies ;
 - les décisions d'opposition aux délibérations ou décisions des établissements de santé mentionnées à l'article L. 6143-4 du code de la santé publique ;
 - les décisions de nomination ou les avis sur les nominations au Centre national de gestion des directeurs des établissements de santé en application de l'article L. 6143-7-2 du code de la santé publique et de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
 - les contrats de retour à l'équilibre financier (CREF) qui seraient relatifs aux Centres hospitaliers universitaires ;
 - les décisions de placement sous administration provisoire ;
 - les décisions de composition des instances.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Samuel PRATMARTY, directeur de l'offre de soins, délégation de signature est donnée à Madame Atika RIDA-CHAFFI, directrice adjointe de l'offre de soins, désignée ordonnatrice déléguée sur le même périmètre budgétaire que Monsieur Samuel PRATMARTY.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Samuel PRATMARTY et de Madame Atika RIDA-CHAFFI, la délégation de signature est donnée, chacun dans leur champ de compétences, y compris pour les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique, à :

- Madame Bénédicte ABBAL, directrice déléguée au financement de l'offre de soins, également désignée en qualité d'ordonnatrice déléguée,
- Madame Sylvie COTTIN, directrice déléguée à l'efficience et à la transformation numérique du système de santé,
- Monsieur Stéphane LAFFON, directeur délégué aux professionnels de santé et à la prospective.

Au sein de la direction déléguée au financement de l'offre de soins, en l'absence ou en cas d'empêchement de Madame Bénédicte ABBAL, la délégation de signature est donnée, chacune dans leur champ de compétences, à :

- Madame Valérie LAVIGNASSE, responsable du pôle financement des établissements de santé et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Monsieur Olivier NIVEAU, adjoint à la responsable du pôle financement des établissements de santé ;
- Madame Aurélie DESAGES, responsable du pôle Fonds d'intervention régional (FIR), désignée ordonnatrice déléguée et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Madame Eve LEVILLAIN, adjointe à la responsable du pôle FIR.

Au sein de la direction déléguée à l'efficience et à la transformation numérique du système de santé, en l'absence ou en cas d'empêchement de Madame Sylvie COTTIN, la délégation de signature est donnée chacun dans leur champ de compétences, à :

- Monsieur Daphnis MILLER, responsable adjoint du pôle performance ;
- Monsieur Vincent PASCASSIO-COMTE, responsable du pôle numérique en santé.

Au sein de la direction déléguée à l'organisation de l'offre de soins et à la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles, la délégation de signature est donnée, chacun dans leur champ de compétences, à :

- Madame Emeline VEYRET, responsable du pôle soins de ville et hospitaliers, et en son absence ou en cas d'empêchement, à :

- Monsieur Karl FLEURISSON, adjoint à la responsable de pôle et responsable du département soins primaires et urgents ;
- Monsieur Philippe NATY-DAUFIN, responsable du pôle « produits de santé, pharmacie et biologie » et, en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Madame Julie AZARD, adjointe au responsable du « pôle produits de santé, pharmacie et biologie ».
- Monsieur Alexandre GAULIN, responsable du département réponse aux situations sanitaires exceptionnelles.

Au sein de la direction déléguée aux professionnels de santé et à la prospective, en l'absence ou en cas d'empêchement de Monsieur Stéphane LAFFON, la délégation de signature est donnée, chacun dans leur champ de compétences, à :

- Madame Magali STEUER, responsable du pôle ressources humaines en santé et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Madame Eléonore TRON, adjointe à la responsable du pôle ressources humaines en santé ;
- Monsieur Laurent COUPEZ, responsable du pôle études et statistiques.

Délégation de signature est par ailleurs donnée à Monsieur Samuel PRATMARTY, directeur de l'offre de soins, ou en son absence à Madame Atika RIDA-CHAFI, directrice adjointe de l'offre de soins, à l'effet de signer les décisions portant autorisation, suspension, retrait d'autorisation ou constatation de leur caducité d'activités de soins et d'équipements matériels lourds ainsi que les décisions relatives à la régulation de l'accès à une structure de médecine d'urgence.

Délégation de signature est enfin donnée à Madame Magali STEUER pour signer les correspondances de gestion courante et les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes, pour les agents de la DOS situés à Poitiers.

2.3 Direction de la protection de la santé et de l'autonomie

Délégation de signature est donnée, à Madame Julie DUTAUZIA, directrice de la protection de la santé et de l'autonomie, pour signer les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant de la compétence de la direction de la protection de la santé et de l'autonomie, en application de l'article 5 de la décision du 21 janvier 2022 portant organisation de l'agence régionale de santé et des articles R 3114-9 et R 3114-11 du code de la santé publique.

Cette délégation inclut, en qualité d'ordonnatrice déléguée de Madame Julie DUTAUZIA, les actes suivants relevant des missions du directeur général définies dans les articles 10, 11 et 12 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, à savoir :

- les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique ;
- les conventions de financement valant engagement juridique et/ou lettres de notification de financement portant sur le champ de la prévention et du secteur médico-social ;
- les certifications du service fait et les ordres de payer relevant des plans d'aide à l'investissement du secteur médico-social ;
- les ordres de reversement concernant les plans d'aide à l'investissement.

Le périmètre budgétaire est le suivant : pôle métiers (dépenses médico-sociales et de prévention) et pôle PAI du budget annexe.

Les dépenses de fonctionnement relevant du budget annexe et les actes suivants sont exclus de la délégation de signature :

- a) de façon générale, sauf s'il s'agit de courriers techniques :
- les actes de saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes, notamment ceux pris en application des articles L. 6143-3-1 et L. 6143-4 du code de la santé publique ;

- les pouvoirs spéciaux dans le cadre des procédures civiles ;
- les correspondances aux ministres, cabinets ministériels, directions d'administration centrale, conseil national de pilotage des ARS, caisses nationales d'assurance maladie ;
- les correspondances aux préfets ;
- les correspondances aux élus ;
- les décisions portant modification du projet régional de santé.

b) de façon spécifique, dans le champ de compétences de la direction de la protection de la santé et de l'autonomie :

- les décisions de fermeture totale ou partielle des établissements ou services dont le fonctionnement ou la gestion mettent en danger la santé, la sécurité et le bien-être des personnes qui y sont accueillies ;
- les décisions de placement sous administration provisoire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Julie DUTAUZIA, directrice de la protection de la santé et de l'autonomie, délégation de signature est donnée à Madame Dominique BOURGOIS, directrice adjointe de la protection de la santé et de l'autonomie, désignée ordonnatrice déléguée selon le même périmètre budgétaire Madame Julie DUTAUZIA.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame Julie DUTAUZIA et de Madame Dominique BOURGOIS, la délégation de signature est donnée, chacun dans leur champ de compétences, y compris pour les ordres de mission et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique, à :

- Monsieur Vincent CAILLIET, directeur délégué à la santé publique et aux environnements ;
- Monsieur Yoann LAFON, directeur délégué au financement de l'autonomie et de la prévention ;
- Madame Anne-Sophie LAVAUD-ROUSSEAU, directrice déléguée à l'autonomie et à la santé des populations vulnérables.

Au sein de la direction déléguée à la santé publique et aux environnements, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent CAILLIET, délégation de signature est donnée, chacun dans leur champ de compétences, à :

- Madame Johanne VASSELLIER, responsable du pôle veille sanitaire et prévention du risque infectieux et, en son absence ou cas d'empêchement, à :
 - Monsieur Robin LE BARREAU, docteur en pharmacie, adjoint à la responsable du pôle veille sanitaire et prévention du risque infectieux ;
- Madame Juliette BOUD'HORS, responsable du pôle environnements, promotion et prévention en santé et, en son absence ou cas d'empêchement, à :
 - Madame Marie-Laure GUILLEMOT, adjointe à la responsable du pôle environnements, promotion et prévention en santé.

Au sein de la direction déléguée au financement de l'autonomie et de la prévention, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yoann LAFON, délégation de signature est donnée, chacun dans leur champ de compétences, à :

- Monsieur Matthieu DEMOULIN, responsable du pôle financement de l'autonomie, et en son absence ou cas d'empêchement, à
 - Mme Yasmine Hadidjatou ALIOUM, adjointe au responsable du pôle financement de l'autonomie ;
- Monsieur Stéphane MARMILLON, responsable de la mission financement de la prévention.

Au sein de la direction déléguée à l'autonomie et à la santé des populations vulnérables, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne-Sophie LAVAUD-ROUSSEAU, délégation de signature est donnée, chacun dans leur champ de compétences, à :

- Monsieur Matthieu AMODÉO, responsable du pôle handicap et vieillissement ;
- Monsieur Erwan AUTES, responsable du pôle vulnérabilités en santé.

Délégation de signature est par ailleurs donnée à Madame Julie DUTAUZIA, directrice de la protection de la santé et de l'autonomie, ou en son absence, à Madame Dominique BOURGOIS, directrice adjointe

de la protection de la santé et de l'autonomie, pour signer les décisions d'autorisation de création, de transformation ou d'extension des établissements et services médico-sociaux, ainsi que les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) supra-départementaux.

Délégation de signature est enfin donnée à Madame Marie-Laure GUILLEMOT pour signer les correspondances de gestion courante et les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes pour les agents de la DPSA situés à Poitiers.

2.4 Direction des affaires financières et comptables

Délégation de signature est donnée à Madame Catherine MENDIBOURE, en qualité de directrice des affaires financières, pour signer tous les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant de la compétence de la direction des affaires financières, en application de l'article 6 de la décision du 21 janvier 2022 portant organisation de l'agence régionale de santé, à l'exception des actes suivants :

- la saisine du ministre compétent suite à un refus du visa de l'autorité chargée du contrôle financier ;
- la réquisition du comptable public.

Cette délégation porte sur la comptabilisation et la validation dans l'outil informatique dédié :

- des engagements juridiques sur la base d'un état justificatif visé de l'ordonnateur délégué en arrêtant le montant, le bénéficiaire et l'objet ;
- des recettes à encaisser (titres de recettes ou ordres de reversement) sur la base d'états justificatifs visés de l'ordonnateur délégué, des encaissements constatés sur le compte (suite déclaration d'arrêt maladie par l'ordonnateur notamment) ou des notifications de subventions attribuées ;
- des déclarations de taxes, cotisations diverses et honoraires sur la base des états de paie ou justificatifs visés de l'ordonnateur délégué.

Cette délégation porte également sur l'ensemble des actes suivants :

- le contrôle de gestion ;
- les virements de crédits ;
- les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine MENDIBOURE, directrice des affaires financières, délégation est donnée à Madame Véronique BEUREL, directrice adjointe des affaires financières.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Madame Catherine MENDIBOURE, directrice des affaires financières et de Madame Véronique BEUREL, directrice adjointe des affaires financières, délégation de signature est donnée à Madame Fadila LAGRANGE-DEBABI, adjointe fonctionnelle du département budgétaire et comptable, pour valider dans l'outil informatique dédié :

- les engagements juridiques sur la base d'un état justificatif visé de l'ordonnateur délégué en arrêtant le montant, le bénéficiaire et l'objet ;
- les recettes à encaisser (titres de recettes ou ordres de reversement) sur la base d'états justificatifs visés de l'ordonnateur délégué ou des notifications de subventions attribuées ;
- les virements de crédits.

Article 3 - Délégations départementales de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine :

Délégation de signature est donnée aux directrices et directeurs des délégations départementales suivants :

- Monsieur Florian BESSE, directeur (Charente) ;
- Monsieur Laurent FLAMENT, directeur (Charente-Maritime) ;

- Madame Sylvie BOUÉ, directrice (Corrèze) ;
- Madame Dominique GRAND, directrice (Creuse) ;
- Monsieur Didier COUTEAUD, directeur (Dordogne) ;
- Madame Bénédicte MOTTE, directrice (Gironde) ;
- Monsieur Eric JALRAN, directeur (Landes) ;
- Madame Aurélie GUILLOUT, directrice (Lot-et-Garonne) ;
- Monsieur Alain GUINAMANT directeur (Pyrénées-Atlantiques) ;
- Madame Elvire ARONICA, directrice (Deux-Sèvres) ;
- Monsieur Benjamin DAVILLER, directeur (Vienne) ;
- Madame Marie-Noëlle BROSSARD, directrice par intérim (Haute-Vienne).

pour signer les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant, en application de l'article 7 de la décision du 21 janvier 2022 portant organisation de l'agence régionale de santé, de la compétence des délégations départementales :

- les décisions et correspondances relatives à la mise en œuvre et au suivi des missions relatives à la prévention et à la gestion des risques et des alertes sanitaires, de la santé environnementale, ainsi que celles afférentes à la mise en œuvre et au suivi des décisions de l'ARS dans les champs de l'organisation de l'offre de soins et médico-sociale, de la prévention et de la promotion de la santé ;
- les notes et courriers techniques à l'attention du préfet, relatifs aux matières relevant du protocole préfet-ARS ;
- les contrats locaux de santé (CLS), les contrats locaux de santé mentale (CLSM), les projets territoriaux de santé mentale (PTSM) et les contrats de ville ou d'agglomération (volet santé) ;
- les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) concernant les établissements et services médico-sociaux, dans le cadre des orientations et des conditions de financement définies régionalement ;
- les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) concernant les établissements de santé et tous titulaires d'autorisation d'activité de soins ou d'équipements matériels lourds, dans le cadre des orientations définies régionalement, à l'exception des avenants modifiant l'annexe relative au financement ;
- les courriers et décisions relatifs à la recevabilité et à la complétude des dossiers de demande d'autorisation d'activité de soin ou d'équipement matériel lourd, pour les dossiers relevant de leur territoire ;
- les décisions relatives à la régulation temporaire de l'accès à une structure de médecine d'urgence, dans les conditions prévues à l'article R.6123-18-2 du code de santé publique ;
- les conventions tripartites EHPAD/Conseils départementaux/ARS, dans le cadre des orientations et des conditions de financement définies régionalement ;
- les contrats d'adhésion des structures d'exercice coordonné à l'accord conventionnel interprofessionnel et de manière générale, les actes de mise en œuvre des mesures incitatives à l'installation des professionnels de santé libéraux ;
- les contrats de télémedecine ;
- la création des centres de santé : établissement par les délégations départementales du récépissé de l'engagement de conformité et de l'agrément des centres, qui vaut autorisation de dispenser des soins dans le centre (article L 6323-1-11 du code de la santé publique) ;
- les attestations de service fait au titre du fonds d'intervention régional, pour la PDSA ;
- les décisions relatives à la composition des instances des établissements de santé et médico-sociaux, et des instances locales et départementales ;
- les décisions relatives à la gestion (vacances de postes, décisions d'intérim) et à l'évaluation des directeurs des établissements médico-sociaux et, sur décision du directeur général, de certains établissements sanitaires de la fonction publique hospitalière ;
- les ordres de missions individuels des agents de la délégation départementale et les demandes de remboursement afférentes en qualité de responsable hiérarchique, ainsi que les congés, les autorisations d'absence, les attestations d'emploi et les procès-verbaux d'installation ;
- les décisions d'engagement de dépenses utiles au fonctionnement courant de la délégation départementale dans la limite d'une enveloppe déterminée chaque année, l'attestation de service fait de ces dépenses ;
- les bons de commandes mensuels pour les prélèvements et les analyses dans le cadre du marché du contrôle sanitaire des eaux.

A l'exclusion des décisions relatives à la régulation temporaire de l'accès à une structure de médecine d'urgence, en cas d'absence ou d'empêchement du (de la) directeur (trice) de la délégation départementale, la délégation de signature qui lui est donnée sera exercée par les directeurs (trices) adjoint(e)s suivants :

- Charente : Madame Vanessa LEGRAND, directrice adjointe et responsable du pôle offre de soins ;
- Charente-Maritime : Madame Catherine VAURE, directrice adjointe et responsable du pôle protection de la santé ;
- Corrèze : Madame Bénédicte GALÉA, directrice adjointe et responsable du pôle prévention-protection des populations – démocratie en santé ;
- Creuse : Amélie BOUCHET, directrice adjointe et responsable du pôle établissements et services ;
- Dordogne : Madame Sylvie EYMARD, directrice adjointe et responsable du pôle prévention et ambulatoire ;
- Gironde : Madame Anaïs SEBIRE, directrice adjointe ;
- Landes : Monsieur Damien SAINTE-CROIX, directeur adjoint et responsable du pôle autonomie ;
- Lot-et-Garonne : Mme Aude DEIT directrice adjointe et responsable du pôle animation territoriale et parcours de santé à compter du 4 novembre 2024 ;
- Deux-Sèvres : Monsieur Cyril CAFFIAUX, directeur adjoint et responsable du pôle santé publique et soins de ville ;
- Pyrénées-Atlantiques : Madame Morgane GUILLEMOT, directrice adjointe et responsable du pôle animation territoriale et parcours de santé Béarn-Soule ;
- Vienne : Madame Marjorie PASCAULT, directrice adjointe, responsable du pôle régional soins psychiatriques sans consentement.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés du (de la) directeur (trice) et du (de la) directeur (trice) adjoint(e) de la délégation départementale, la délégation de signature qui leur est donnée sera exercée par les responsables de pôle et de département suivants, chacun pour ce qui les concerne :

- Charente :
 - Monsieur Philippe VANSYNGEL, responsable du pôle bi-départemental santé environnement et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Madame Clémence CHATELAIN, responsable du département santé environnement ;
 - Madame Florette KOALA, responsable du pôle parcours de vie.
- Charente-Maritime :
 - Monsieur Nicolas AMELINEAU, responsable du pôle animation territoriale et parcours de santé ;
 - Madame Véronique VANSIELEGHEM, responsable du pôle bi-départemental santé environnement et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Monsieur Hervé TERRIEN, responsable du département santé environnement.
- Corrèze :
 - Madame Mathilde RASSELET, responsable du pôle bi-départemental santé environnement.
 - Madame Aude COMITI, responsable du pôle établissements et services ;
- Creuse :
 - Monsieur Clément DAIGNAN, responsable du pôle bi-départemental santé environnement,
 - Madame Anne-Sophie VILLEGGER, responsable du pôle protection de la santé.
- Dordogne :
 - Monsieur Raphaël PEYNAUD, responsable du pôle sanitaire et médico-social ;
 - Madame Mathilde RASSELET, responsable du pôle bi-départemental santé environnement.
- Gironde :
 - Madame Maylis BOYER-GIBAUD, responsable du pôle animation territoriale et parcours

- de santé ;
- Madame Frédérique CHEMIN, responsable du pôle bi-départemental santé environnement, et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Madame Fabienne JOUANTHOUA, responsable du département santé environnement ;
- Madame Adeline BILLARD, responsable du pôle santé publique, prévention, promotion de la santé ;
- Monsieur le Dr Mathieu NGUYEN, responsable du pôle médical.
- Landes :
 - Madame Christelle POMMIER, responsable du pôle offre de soins ;
 - Madame Marion CASTANIER, responsable du pôle bi-départemental santé environnement, et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Monsieur Bernard LAYLLE, responsable adjoint du pôle bi-départemental et responsable du département santé environnement.
- Lot-et-Garonne :
 - Madame Frédérique CHEMIN, responsable du pôle bi-départemental santé environnement et en son absence ou en cas d'empêchement, à
 - Madame Anne-Marie LEVET, responsable du département santé environnement ;
 - Madame Catherine HERVY, responsable du pôle santé publique.
- Pyrénées-Atlantiques :
 - Madame Nathalie CALATAYUD, responsable du pôle animation territoriale et parcours de santé - Navarre Côte basque ;
 - Madame Marion CASTANIER, responsable du pôle bi-départemental santé environnement, et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Bernard LAYLLE, responsable adjoint du pôle bi-départemental santé environnement ;
 - Madame Florence PERRIN, responsable du pôle santé publique.
- Deux-Sèvres :
 - Madame Aurélie PASSERON, responsable du pôle offre hospitalière et médico-sociale ;
 - Madame Véronique VANSIELEGHEM, responsable du pôle bi-départemental santé environnement.
- Vienne :
 - Monsieur Philippe VANSYNGEL, responsable du pôle bi-départemental santé environnement et en son absence ou en cas d'empêchement, à :
 - Yves COTTET, responsable du département santé environnement ;
 - Madame Carole TEIXEIRA, responsable du pôle offre hospitalière et médico-sociale ;
 - Madame Cécile MARCHEIX, responsable du pôle prévention, promotion de la santé et soins de ville.
- Haute-Vienne :
 - Madame Christelle ROMANYCK, responsable du pôle autonomie et santé publique ;
 - Monsieur Clément DAIGNAN, responsable du pôle bi-départemental santé environnement.

Sont exclus de cette délégation de signature :

- a) de façon générale, sauf s'il s'agit de courriers techniques :
 - les actes relevant des missions du directeur général définies aux articles 10, 11 et 12 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, sauf les ordres de mission individuels et les demandes de remboursement afférentes ;
 - les actes de saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes, notamment ceux pris en application des articles L. 6143-3-1 et L. 6143-4 du code de la santé publique ;
 - les mémoires en réponse dans le cadre de contentieux administratifs ;
 - les pouvoirs spéciaux dans le cadre des procédures civiles ;

- les correspondances aux ministres, cabinets ministériels, directions d'administration centrale, conseil national de pilotage des ARS, caisses nationales d'assurance maladie ;
 - les correspondances aux préfets ;
 - les correspondances aux élus ;
 - les circulaires de portée générale à destination des établissements, services et professionnels de santé ;
 - les décisions d'allocation de ressources.
- b) de façon spécifique :
- l'ensemble des exclusions mentionnées dans les délégations de signature des directeurs de cabinet, de la protection de la santé et de l'autonomie, de l'offre de soins, du secrétariat général et des affaires financières.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à chacun des directeurs de l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour signer les lettres de missions relatives aux inspections, contrôles, audits et évaluations qui se rapportent au périmètre de leur direction, quelle que soit la composition des équipes d'inspection, ainsi que les lettres de notification des rapports et les décisions de mesures correctrices qui en résultent.

Article 5 :

La présente décision annule et remplace la décision du 30 août 2024 portant délégation permanente de signature.

Article 6 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 30 octobre 2024

Le Directeur Général de l'ARS
Nouvelle-Aquitaine,



Benoît ELLEBOODE

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-10-31-00001

Arrêté portant publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des
structures - D16 - 3eme trimestre 2024



**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 06 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDT de Charente,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de Charente,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département de la Charente sont récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.

Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDT de la Charente.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète du département de la Charente et le directeur départemental des territoires de la Charente sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 31 octobre 2024.

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- i soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- i soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Poitiers**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Poitiers**

Demande d'autorisation d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction - 3eme trimestre 2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
06/03/24	1624077	EARL D'ETAMENAT	Etamenat 16310 Cheves Chatelars	5	5	GOURSAUD Lucien	Lésignac-Durand	06/07/24
01/03/24	1624078	SCEA DU PARC	20, Rue Emile Roux Le Breuil Pinaud 16430 Champniers	106,16	106,16	MORISSET Patrice 52,27 ha BURBAUD Marcel 1,12 ha VALENTIN Marielle 5,66 ha TRILLAUD Alette 25,73 ha TRILLAUD bertrand 21,38 ha	St Amant de Boixe Vervant	01/07/24
01/03/24	1624079	EARL DE LA FAGNE	9, Route de ruffec 16240 villefagnan	21,19	21,19	POINSET Michel 13,70 ha POINSET Cyril 7,49 ha	Villefagnan La Magdeleine	01/07/24
01/03/24	1624080	EARL LA COCOTTE LIMOUSINE	1, Ferme du Coulourousseau 16500 Ansac sur Vienne	6,2	6,2	RAHALIA Ali	Ansac sur Vienne	01/07/24
01/03/24	1624081	HEURTEBISE Pierre	2, Route de l'eglise Sallegourde 16210 Courfac	9,5	9,5	DAVID Henri représenté par l'UDAF 6,80 ha EHPAD Talleyrand 2,70 ha	Orival Chalais	01/07/24
07/03/24	1624082	SAS LES CHAMPAGNES	15, Route de St Aulais 16300 St Aulais la Chapelle	14,25	14,25	Indivision FLORANT	Brie sous Barbezieux	07/07/24
06/03/24	1624084	GRELLIER Eric	4, Chemin de chez rateau 16300 St Bonnet	0,85	0,85	GRELLIER Eric	st Bonnet	06/07/24
01/03/24	1624085	SAS DOMAINE BOINAUD	140, Rue de la bonne Chauffe 16130 Angeac-Champagne	51,11	270,88	SCEA DELAUNAY FRERE ET SOEURS	Angeac Champagne Gensac la Pallue Genté Sarranac	01/07/24
01/03/24	1624086	SAS DOMAINE BOINAUD	140, Rue de la bonne Chauffe 16130 Angeac-Champagne	19,41	102,87	SCEA BOINAUD ERIC ET XAVIER	Angeac Champagne Genté Lignières Ambleville	01/07/24
11/03/24	1624087	EARL DE VILLARS	Chez Villars 16230 st Ciser sur Bonnieure	93,5	93,5	BOIS Annie et Olivier 29,34 ha BOIS Brigitte et Olivier 53,85 ha BOIS Olivier 10,31 ha	Puyréaux St Cleris sur Bonnieure	11/07/24
12/03/24	1624088	GFA VAL DE GRAVES	1, Rue des Passeroses 16120 Graves St Amant	2,17	10,17	GFA VAL DE GRAVES	Graves St Amant	12/07/24
13/03/24	1624089	ERNI Pascale	1079, Route du Chatelard 16410 Dirac	33,34	33,34	SCI LA RESERVE C	Dirac Garat	13/07/24
14/03/24	1624090	EARL DES HIRONDELLES	4, impasse de l'abreuvoir Le Portal 16330 Vars	9,91	20,09	VIVIER Paul	Asnières sur Nouère	14/07/24
13/03/24	1624091	ROY Robin	5, Impasse des petits prés 16480 St félix	9,25	9,25	HILLAIREAU Jacky	Ste Souline	13/07/24
18/03/24	1624093	DESBORDES Mathilde	26, Rue de l'Eglise 16130 Genté	24,16	59,33	BAROTIN Sylvette et JEAN JEAN Annie 14,36 ha JEAN JEAN Annie 9,80 ha	St Laurent de Cognac	18/07/24
19/03/24	1624094	DUBOIS Christophe	884, Rue des la porte 16430 Champniers	1,12	1,12	PELUCHON Christian	Champniers Ruelle Sur Touvre	18/07/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
22/03/24	1624096	SCEA VALLADE ET FILS	72, Route d'Allas 17520 Brie sous Archiac	79.65	239.1	GFA DE PETITE CHAMPAGNE 5,26 ha DELPECH Cécile – Béatrice – Marie Bernadette – Etienne et LAVILLE Marie Laure 74,39 ha	Barret Barbezieux St Hilaire	22/07/24
20/03/24	1624097	SCEA FIEF DE TILLOUX	7, Rue Toutourne 16200 Bourg Charente	2,92	2,92	GFA FIEF DE TILLOUX	Gensac la Pallue	20/07/24
20/03/24	1624098	SCEA FIEF DE TILLOUX	7, Rue Toutourne 16200 Bourg Charente	0,26	0,26	GFA FIEF DE TILLOUX	Gensac la Pallue	20/07/24
25/03/24	1624099	DUMAS Franck	7, Allée Berge 69160 Tassion la Demi Lune	21,5	21,5	PINAUD François	St Romain	25/07/24
28/03/24	1624100	SCEA LAMADE	1, Le Thiolet 16500 Brillac	120,62	120,62	LAMADE Carine 4,03 ha LAMADE Jean-Marie 27,60 ha LAMADE Yvonne et Jean-Marie 34,85 ha LAMADAE Jean-Marie et Brigitte 54,14 ha	Brillac	28/07/24
28/03/24	1624101	EARL DE CEP D'OR	272, Route de chez Bertaud 16130 Juillac le Coq	1,35	1,35	BRISSEON Thibault	St Preuil	28/07/24
28/03/24	1624105	GAEC DES THIERS	Les Thiers – 5 Allée des Thiers Charmant 16320 Boisé la Tude	22,11	22,11	Indivision BROCHARD Michel et Robert	Fouquebrune	28/07/24
29/03/24	1624106	EARL DE CHEZ LE FAURE	2, Route de la Sourve 16320 Boisé la Tude	35,48	35,48	DUBOIS Jean-Yves 26,33 ha DUBOIS Gilles 9,15 ha	Boisé la Tude Fouquebrune	29/07/24
29/03/24	1624107	ROUHAUD Ludovic	584, Allée de chez Jean Dereix 16320 Rougnac	1,42	1,42	ROUHAUD Ludovic	Rougnac	29/07/24
29/03/24	1624109	EARL AUDELIE	184, Route de chez Thibaud 16300 Guimps	25,86	85,93	ROUX Marie-Dominique 0,93 ha LEYMARIE Françoise 4,62 ha RASCAGNERE Jacques 0,54 ha NICOLAS Pascal 19,77 ha	Guimps 15,51 ha (16) St Ciers Champagne St Eugene St Maigrin 10,35 ha (17)	29/07/24
02/04/24	1624110	SCEA DES PROVISIONS	14, Rue de la Croix Pelerin 16130 Gensac la Pallue	8,24	21,4	VALTAUD Didier	Angeac Champagne Gensac La Pallue	02/08/24
03/04/24	1624111	DELAGE Yoahn	7, Route des Grands Champs 16110 Pranzac	6,66	6,66	PICHON Jean-Louis	Pranzac	03/08/24
03/04/24	1624113	SCEA GADRAS	6, Chemin de chez réau 16360 Condéon	0,75	0,75	NICOLAS-JARNAN Christine	Salles de barbezieux	03/08/24
04/04/24	1624114	SCEA RAMA	268, Route de Fressanges La Petite 16410 Bouëx	1,88	1,88	DUBREUIL Bruno	St Germain de Montbron Chazelles	04/08/24
05/04/24	1624115	SCEV GUILLON PAINTURAUD	1, Rue de l'ancien puits Blard 16130 Segonzac	3,34	3,34	SCEA DOMAINE THORIN	Segonzac	05/08/24
05/04/24	1624116	SCEA DE LA BAYE	1, Rue de l'ancien puits Blard 16130 Segonzac	4,16	4,16	SCEA DOMAINE MONNEREAU THORIN	Barret	05/08/24
10/04/24	1624117	SCEA LA LOUISIANE	30, Rue d'Angoulême 16200 triac-Laurait	2,07	2,07	COUTURIER Yves et BEAUHAIRE Danièle	Foussignac	10/08/24
10/04/24	1624118	EARL TECHNISOL	10, Rue la prade 16330 Vars	2,21	2,21	MOREAU Simone	Vars	10/08/24
10/04/24	1624119	EARL BLANCHARD	Lasdoux 16120 Angeac-Charente	10,48	50,34	MESLIER Claude	Châteauneuf sur Charente	10/08/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
11/04/24	1624120	GAUTHIER Pierre-Marie	35, Rue de l'ancienne mairie 16710 St Yrieix sur Charente	25,78	25,78	GAUTHIER Sylvie	Fouquebrune	11/08/24
16/04/24	1624121	SCEA SAUMON ASSOCIES	5, Rue de Mazotte 16130 Segonzac	1,71	9,06	BARNY Jean-Claude	Juillac le Coq Segonzac	16/08/24
17/04/24	1624122	PINEAU Adrien	4, La renaudie 16490 Alloué	16,88	16,88	MEZILLE Charli 13,75 ha MEZILLE Paul 3,13 ha	Alloué	17/08/24
17/04/24	1624123	GAEC PRIM' LIM	Poursac 16150 Chabrac	28,54	28,54	FOUBERT Erick	Chabrac	17/08/24
12/04/24	1624124	EARL LES VERGERS DES DOUD'S	4, Chemin du Riou de Badou 16210 Rioux-Martin	26,33	60,47	RIGOU Denis 20,16 ha BREMEAUD Andrée 0,85 ha MENARD Philippe 5,32 ha	Rioux-Martin (16) Parcou-Chenaud (24) La Roche Chalais (24)	17/08/24
17/04/24	1624126	SCEA LE PLANTIER	35, Rue Principale Jarnouzeau 16100 St Laurent de Cognac	70,54	195,07	Indivision Sauzeau-Enjelvin 13,26 ha RIO Pierre 0,55 ha MENARD Yvonne 1,91 ha BERGER Michel 0,29 ha EARL DE JANOUZEAU 0,85 ha GRAVELLE Stéphane - Nadia - Brigitte et Patricia 18,69 ha GRAVELLE Stéphane 21,69 ha GRAVELLE Jérémy 13,30	Cognac St Laurent de Cognac Merpins Javrezac	17/08/24
19/04/24	1624129	SCEA BOURGNON	9, Route de l'Aubier 16300 Barret	0,65	3,44	RIDEAU Yolande et RIDEAU Bruno	Barret	19/08/24
19/04/24	1624130	RICHARD Jérémy	2bis, Leigne 16240 Villerfagnan	96,12	96,12	SUAUD Claude 18,86 ha ROUSSEAU Michel 77,26 ha	Courcôme Villerfagnan Souvigné Raix	19/08/24
26/04/24	1624131	SCEA DES PROVISIONS	14, Rue de la Croix Pelerin 16130 Gensac la Pallue	11,49	30,24	VALTAUD Lionel	Angeac Champagne Gensac La Pallue	26/08/24
30/04/24	1624132	EARL DEENEN	1, La Ribadie 16310 Cherves-Chatelars	6,7	6,7	DEENEN david 5,61 ha QUICHAUD Francois 1,09 ha	Cherves-Chatelars	30/08/24
02/05/24	1624133	GRANET Guytaine	8, Rue de la prairie Cidex 8 Germeville 16140 Marçillac-Lanville	2,44	2,44	GRANET Eliette	Marçillac-Lanville	02/09/24
07/05/24	1624137	HIMONNET Pierre-Vincent	638, Rue Jean Dumousseau 16590 Brié	85,08	85,08	BABAUD Jacky 30,27 ha DAVID Josiane 10,39 ha GUERIN Païrice et Monique 3,25 ha BABAUD Jocelyne 17,13 ha BOURDEAU Fabien 1,20 ha LARWA Bernard 2,92 ha CHARPENTIER Paulette 0,44 ha POUTHIER Yves 6,31 ha JOURBERT Céline 1,12 ha BOUTILLIER Jean-Marc 11,79 ha COLLIN Christian 0,26 ha	Brié Champniers	07/09/24
21/05/24	1624138	EARL DE RODAS	4, Rue de Rodas 16320 Magnac-Lavalette- Villars	2,98	2,98	GFA DE BUFFAGEASSE	Magnac-Lavalette-Villars	21/09/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
13/05/24	1624140	SOURISSEAU Damien Fuir Associé EARL SOURISSEAU DIDIER	4, Rue de la Chandellerie 16140 Ambérac	129,14	129,14	SOURISSEAU Didier 42,95 ha ARNAULT Annie 6,52 ha BAUD Pierrette 3,77 ha Succession Emilie GRANET 28,59 ha BERGERAT Michèle 9,79 ha POIGNAT Christiane 36,86 ha POIGNAT Philippe 0,66 ha	Ambérac St Amant de Boixe Vouharte Xambes	13/09/24
13/05/24	1624141	LAURENT Carole	29C, Route des Aulnais 16250 Côteaux du Blanczacais	9,93	9,93	LAURENT Thomas	Côteaux du Blanczacais	13/09/24
13/05/24	1624142	MALMANCHE Eric	18, Rue Sehut 16230 Luxé	3,46	3,46	MALMANCHE Eric	Luxé	13/09/24
14/05/24	1624143	GAEC SMEATON	Chez Gourdy 16420 Lesterps	89,71	89,71	KEEP Catherine 63,46 ha DE BEAUCORPS Jean-Henry et Henry 3,60 ha ARNAUD Benoit 22,65 ha	St Maurice des Lions Lesterps	14/09/24
15/05/24	1624144	EARL DE CESSÉAUX	9, route de l'Essart Cesseaux 16290 Mouldars	13,75	53,65	CLOCHARD Stéphane	Mouldars	15/09/24
15/05/24	1624145	SCEA DU PETIT MAGNOUX	8, Grand Rue Couradeaux 16700 Courcôme	15,29	15,29	FRADIN Thierry	La Faye Raix Courcôme	15/09/24
22/05/24	1624146	EARL DOYEN	11, Rue André Michaud 16290 Asnières sur Nouère	0,88	0,88	ROY Marie-Thérèse	St Génis d'Hiersac	22/09/24
22/05/24	1624147	EARL DOYEN	11, Rue André Michaud 16290 Asnières sur Nouère	5,07	5,07	ROY Marie-Thérèse	St Génis d'Hiersac	22/09/24
22/05/24	1624148	EARL DOYEN	11, Rue André Michaud 16290 Asnières sur Nouère	3,71	3,71	ROY Marie-Thérèse	St Génis d'Hiersac St Amant de Nouère	22/09/24
23/05/24	1624149	EARL DU RIVALIS	5, Chemin de la Vallade 1620 Vaux-Lavalette	12,3	12,3	DESMOULINS Nicole	Gurat Vaux-Lavalette	23/09/24
22/05/24	1624150	SCEV GUILLON PAINTURAUD	1, Rue de l'ancien puits Biard 16130 Segonzac	7,76	39,28	GFA DE LA PILE	Champmillon	22/09/24
22/05/24	1624151	SCEA LA PETITE VERSENNE	9, Rue des Plantes 16120 Bassac	8,16	29,57	MARTIN Ginette 2,09 ha GFA DE LA PILE 6,07 ha	Champmillon	22/09/24
24/05/24	1624152	SCEA DES PROVISIONS	14, Rue de la Croix Pelerin 16130 Gensac la Pallue	2,48	2,48	TAVIANI Mercédès - LANGLARD Gilles et Maxime 1,17 ha SARDIN Henri 1,31 ha	Gensac la Pallue	24/09/24
24/05/24	1624153	SCEA DES PROVISIONS	14, Rue de la Croix Pelerin 16130 Gensac la Pallue	3,72	3,72	BEJET Nathalie	Gensac la Pallue	24/09/24
27/05/24	1624154	RAYNAUD Olivier	1833, Route de Bois Blanc La Bourlie 16140 Bouëx	4,51	4,51	LOISEAU Denise	Bouëx	27/09/24
28/05/24	1624155	GAEC DE L'EMARIERE	L'Emarière 86400 Lizant	1,48	1,48	DUBOUX Joël	Nanteuil en Vallée	28/09/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
28/05/24	1624156	MORAND DE SAIVRE Pierre-Olivier	1, Impasse de Puyberty Logis de Puyberty 16500 St Maurice des Lions	47,71	47,71	MOREAU Guillaume-Pierre et Jean-François	St Quentin sur Charente Lésignac-Durand	28/09/24
23/05/24	1624162	SCEA DE LA PLANTE RONDE	1, Route des deux Provinces 16300 Brie Sous Barbezieux	8,72	15,07	CHARRIER Pierrette	Bessac	23/09/24

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-10-31-00002

Arrêté portant publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des
structures - D17 - 3eme trimestre 2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 06 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDTM de Charente Maritime,

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer de Charente-Maritime,,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département de la Charente Maritime sont récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.

Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDTM de Charente Maritime.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, le préfet du département de la Charente maritime et le directeur départemental des territoires et de la mer de Charente Maritime sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 31 octobre 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- i soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- i soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Poitiers**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Poitiers**

Date dossier complet	N° dossier	Demandeur	Adresse	Surface réelle	Surface pondérée	Propriétaire	Communes	Date accord tacite
01/03/24	24-117	SARL BRUSSEAU ET FILS	10 rue des Tonneaux 17520 JARNAC CHAMPAGNE	19,51	99,36	BARRAUD Patrick, BARRAUD Huguiette, Indivision BARRAUD	Jarnac-Champagne	01/07/24
05/03/24	24-124	LAMOTHE Ludovic	2 Le Cilon 17150 SEMOUSSAC	1,49	1,49	LIEVRE Laurent	Saint-Ciers-du-Taillon	05/07/24
07/03/24	24-125	GAEC LES ILES D'AGERES	27 rue du Mirails Les Chintres 17290 BALLON	9,49	8,72	MAILLET Joseline, MAILLET Francis	Ciré-d'Aunis Ballon Thairé	07/07/24
08/03/24	24-126	EARL GRENON	12 rue Chez Maingot 17120 BOUTENAC-TOUVENT	1,72	0,86	COMBAUD Joelle	Saint-Jean-d'Angle	08/07/24
13/03/24	24-128	GAEC PERTUS BITEAU	7 Le Petit Courgeon 17430 CHAMPDOLENT	1,25	1,25	PERTUS Bruno, YONNET Jacques	Saint-Savinien Plassay	13/07/24
11/03/24	24-129	EARL LE MOULIN DU SAULE	6 rue Chantemerle 17470 ST GEORGES DE LONGUEPIERRE	18,06	18,06	GILBERT Françoise, GUERIN Eric	La Villedieu	11/07/24
11/03/24	24-130	EARL LES MOTTES	15 rue des Jardins 17230 ANDILLY	13,51	10,15	MOREAU Bernard	Andilly Villedoux	11/07/24
11/03/24	24-131	SCEV BROTTTEAU GUILLAUME	3 route des Cerisiers Chez Genet 17500 REAUX	12,80	12,80	BROTTEAU Guillaume, SCEA BROTTTEAU	Allas-Champagne Réaux sur Tréfle Saint-Germain-de-Lusignan	11/07/24
08/03/24	24-134	PILLET Xavier	7 Roussillon 17240 ST GERMAIN DU SEUDRE	164,79	164,79	ROLLAND Pierre, ROLLAND Monique, LARROQUE Daniel, PILLET-LAGRANGE Herminette, PILLET Yolande, Indivision PACAUD, M. PIERRE, PILLOTON Simone, CONTE André, FISCHER-RAFIN Gisèle, CARTRON Guy, MOREAU Christian, PACAUD-LATOIR Montique, PACAUD-MAHET Denise, PACAUD-BELET Nicole, Commune de ST-GEORGES-DE-DIDONNE, ROCHOUX-ROHEL Colette, COULON-ROHEL Josiane, TRONCHE Martine, BEZIE Jean, FAVIER-RAOULT Ginette, Mme BONNET-CHAMOULAUD	Médis Semussac Le Chay Saint-Georges-de-Didonne	08/07/24
14/03/24	24-135	SCEA DES PINIERS	1 Le Pinier 17130 COURPIGNAC	24,55	43,69	CAILLAUD Philippe, CAILLAUD Armandine, BARAUD J-Christophe	Expiremont Messac Tugeras-Saint-Maurice Vibrac Sousmoulins	14/07/24
13/03/24	24-137	EARL LE LOGIS DE COURPETEAU	Le Logis de Courpéteau 17400 ST PIERRE DE JUILLERS	165,79	165,79	PINEAU Julien, PINEAU Marie-Christine, PINEAU Hélène et François, DE POTTER Nicole, PINEAU Alain	Aulnay La Brosse Saint-Pierre-de-Juillers Cherbonnières Loire-sur-Nie Varaize	13/07/24

Date dossier complet	N° dossier	Demandeur	Adresse	Surface réelle	Surface pondérée	Propriétaire	Communes	Date accord tacite
19/03/24	24-139	LARAB Antonin	11 rue des Chais La Tacherie 17160 MONS	94,62	94,62	BERTHON François, NAU Eric, ROY Pascal	Sonnac Halmis Louzignac Massac Courbillac (16)	19/07/24
17/03/24	24-140	VERGNAUD Julien	9 route de Gallaud 17360 LA CLOTTE	23,23	23,23	VERGNAUD Julien	La Clotte Saint-Martin-de-Coux Lagorce (33)	17/07/24
20/03/24	24-141	BLANCHARD Pamela	15 rue de Chez Bourdageau 17770 BERCLOUX	9,69	50,90	VINET Pascal	Villars-les-Bois Brzambourg Autonn-Ebéon Bercloux	20/07/24
20/03/24	24-143	DEBORDE-CASTINCAUD Catherine	12 route de Pons 17800 MARGIGNAC	8,67	45,61	DEBORDE Jean-Louis	Clam Saint-Georges-Antignac	20/07/24
21/03/24	24-144	SAS SEA DU CHATEAU DE MONTIFAUD	route de la Robinerie 17520 JARNAC CHAMPAGNE	0,19	0,19	SAS DOMAINE VALLET	Jarnac-Champagne	21/07/24
21/03/24	24-145	SAS SEA DU CHATEAU DE MONTIFAUD	route de la Robinerie 17520 JARNAC CHAMPAGNE	0,69	0,69	SAS DOMAINE VALLET	Jarnac-Champagne	21/07/24
21/03/24	24-146	SCEA LES PETITS BOIS	23 rue du Prieuré 17400 ESSOUVERT	16,12	16,12	CLEMENT Véronique, GFA LB GEMON	Antezant-la-Chapelle Essouvert	21/07/24
21/03/24	24-147	BRAUN Louis	22 rue du 11 Novembre La Benate 17400 ESSOUVERT	340,28	340,28	DEPAY Christian, VINCENT Pierre, GEMON Marthe, GUIGNARD Michel, GFA DE LA DAVIERE, SAMAIN Philippe, GEMON Alain	Essouvert Saint-Georges-de-Didonne La Devise Courant Landes Lozay St Jean d'Angély La Vergne	21/07/24
22/03/24	24-148	EARL DU GRAND VINAUZANT	2 rue des Petits Prés 17470 CONTRE	0,05	0,05	DUBREUIL Philippe	Saint-Mandé-sur-Brédoire	22/07/24
22/03/24	24-149	EARL DU GRAND VINAUZANT	2 rue des Petits Prés 17470 CONTRE	21,20	21,20	FOUCHER Agrès	Villemorin Contré Saint-Mandé-sur-Brédoire Aunay La Bataille (79)	22/07/24
28/03/24	24-155	SORRIAUX Patrick	6 rue des Ardillauds 17620 ECHILLAIS	1,61	1,61	SCI VICTORINE (Ferrari Ricardo)	Saint-Agnant	28/07/24
29/03/24	24-158	SCEA COUZINET	4B rue de la Guignerie 17130 COUX	5,68	30,12	JEANNAUD Eméric	Coux	28/07/24
29/03/24	24-159	GAEC LES BELOUS	6 rue du Pérat 17120 FLOIRAC	4,27	4,27	DUMAS Pascal, DUMAS Annie	Floirac	29/07/24
29/03/24	24-160	GUERIT Jérémie	10 rue de la Distillerie 17520 ST-MARTIAL-SUR-NE	0,18	0,18	Indivision GUERIT	Lonzac	29/07/24
29/03/24	24-161	EARL GUILLOUT	10 rue la Croix Geoffroy 17290 SOULIGNONNE	3,86	3,86	GUILLOUT Olivier, GELINAUD Annette	Les Essards	29/07/24
29/03/24	24-162	SCEA CROIX VIORET	3 Chez Viger 17500 OZILLAC	15,85	23,56	TEXIER J-Claude	Ozillac Fontaines-d'Ozillac	29/07/24
29/03/24	24-163	SCEA CROIX VIORET	3 Chez Viger 17500 OZILLAC	65,22	126,71	TEXIER J-Claude, TEXIER Ségolène, MONTMURCAU Simone, BEDOCHAUD Serge, BEDOCHAUD Madeleine, BEDOCHAUD Romain	Ozillac Fontaines-d'Ozillac Tugéras-Saint-Maurice	29/07/24
29/03/24	24-164	SCEA CROIX VIORET	3 Chez Viger 17500 OZILLAC	17,55	17,55	TEXIER J-Claude	Ozillac	29/07/24
04/04/24	24-165	SCEA LES CHABOTTES	60 chemin des Poirasses Jufir 16140 MONS	3,83	3,83	RVPM DES CHABOTTES	Les Fduts Néré	04/08/24

Date dossier complet	N° dossier	Demandeur	Adresse	Surface réelle	Surface pondérée	Propriétaire	Communes	Date accord tacite
04/04/24	24-166	CHARVET Guillaume	Pomme Aigre 17200 ROYAN	3,92	3,92	LEBRUN J-Claude, VOLLETTE Régine	Médis	04/08/24
17/04/24	24-167	COLLADO Charles	20 rue Principale 17120 MEURSAC	38,29	167,09	GUERIN Jean-Michel, EARL LAPREE LAPREE Véronique, SAFER	Meursac Thézac Saint-Romain-de-Benet	17/08/24
05/04/24	24-168	ALLARD Vincent	Le Logis 17130 SALLIGNAC DE MIRAMBEAU	29,76	29,76	DE BOUSSIERES Odet	Salgnac-de-Mirambeau	05/08/24
09/04/24	24-171	BERTRAND Loïc	6 route de Pont l'Abbé 17250 SOULIGNONNES	34,71	34,71	BRASSAUD Monique, BRASSAUD J-Claude	Soullignonne Corme-Royal	09/08/24
10/04/24	24-172	GUILLAUME Magalie	1 rue de la Devisse 17290 LANDRAIS	0,20	0,20	PINAUD Jacques	Landrais	10/08/24
10/04/24	24-173	BEGEY Sébastien	13 rue du Puits de Ballans 17160 BALLANS	4,27	12,8	BEGEY Sébastien	Ballans	10/08/24
15/04/24	24-175	EARL DU BOIS BLANC	27 rue Raymond Andron 17400 ST JEAN D'ANGELY	4,47	4,47	CHABEAU Didier	Fontaine-Chalendray	15/08/24
15/04/24	24-176	BEGAUD Etienne	Fief des Routes 17290 BALLON	350,31	336,45	LECOMPT Christiane, ROCHETEAU Ginette, SALVERT Raymond, RIDEAU Madeleine, BENOIST Alain, BENOIST Andre, FOUGERIT François, TUREAU Raymond, AMBERT Micheline, BOULIVEAU Victor, BOULIVEAU Janick, BOULIVEAU Didier, MARCHAY Jean-Marie, Mairie DE BALLON, BEGAUD Yves, VAUD Païrice, MOINET Philippe, BOUTROY Marie-France, TUREAU Christian, BEGAUD Yann, THORON Catherine, GAYET Norbert, ROYAUX Jean-Jacques, PETIT Gérard, ROMAIN Anais, DARTIN Marie-Claude, BEGAUD Marie-Christine, DRAPEAU Josiane, BEGAUD Cécile	Ballon Ciré-d'Aunis Landrais Le Thou Saint-Vivien Thaïre Aigrefeuille Breuil-Magné Le Thou La Jarrie St Christophe	15/08/24
19/04/24	24-184	SCEA JULIEN FOURNIER	7 rue de Chez Rechin 17160 LES TOUCHES DE PERIGNY	3,94	20,88	FOURNIER Paulette	Halmips	19/08/24
19/04/24	24-185	DE GIRONDE Emilie	13 rue de Gatechien 16100 JAVREZAC	120,89	408,29	DAVID Geneviève, FOUCHER Eva, FOUCHER Eliot, CHAPACOU Roland, FOUCHER Bernard et Evelyne, FOUCHER Bernard	Aumagne Blanzac-lès-Matha Moris La Brousse	19/08/24
19/04/24	24-186	EMARD Anthony	5 route de la Forêt Chantemerlière 17470 CONTRE	123,86	123,86	HIDREAU Roland, PERDRAT Serge, MULLON Lucie, SOLA Danielle, HIDREAU Martine	Aulnay La Villedieu Covert Availles-sur-Chizé (79) Villiers-sur-Chizé (79)	19/08/24

Date dossier complet	N° dossier	Demandeur	Adresse	Surface réelle	Surface pondérée	Propriétaire	Communes	Date accord tacite
23/04/24	24-188	EARL LES OUCHETTES	95 rue de France 17290 AIGREFEUILLE D AUNIS	51,71	51,71	OLIVIER Martine, BISNON-SMITH Stéphanie, LACELLERIE J-Michel, BUFFARD Cosette, GILAZEAU Liliane, COSSEAU Michèle, COSSEAU Christophe, GUERIN Catherine, COSSEAU Robert, Indivision BONTEMPS	Aigrefeuille-d'Aunis Saint-Christophe	23/08/24
23/04/24	24-189	SCEA LES TERRES DE GROIES	37 rue de l'Échereau Chez Guillot 17510 FONTAINE CHALENDRAY	33,89	33,89	CHABEAU Didier, BERGER Michel, PORTEJOIE Serge, DESHOUX Joëlle	Fontaine-Chalendray	23/08/24
24/04/24	24-190	SCEA DES PINIERS	1 Le Pinier 17130 COURPIGNAC	9,64	9,64	CHALUVET Teddy, DUVOIS Bernard	Rouffignac	24/08/24
24/04/24	24-191	SCEA DES PINIERS	1 Le Pinier 17130 COURPIGNAC	0,77	0,77	BERNON Patricia	Mérignac	24/08/24
24/04/24	24-192	SCEA DES PINIERS	1 Le Pinier 17130 COURPIGNAC	1,99	1,99	JOUCREAU Jacqueline	Salignac-de-Mirambeau	24/08/24
24/04/24	24-193	SCEA DES PINIERS	1 Le Pinier 17130 COURPIGNAC	6,54	6,54	GRAVOUIL Guy	Léoville	24/08/24
24/04/24	24-194	SCEA DES PINIERS	1 Le Pinier 17130 COURPIGNAC	9,47	9,47	ANTOINE Francis, ANTOINE Annie	Messac Chantillac (16)	24/08/24
26/04/24	24-196	ARNOUX Teddy	24 rue du Brandard 17800 COULONGES	2,46	9,67	ARNOUX Teddy	Échebrune	26/08/24
26/04/24	24-197	ARNOUX Teddy	24 rue du Brandard 17800 COULONGES	2,22	11,4	ARNOUX Teddy	Coulonges Celles	26/08/24
26/04/24	24-198	SCEA DU FRENE	24 rue du Brandard 17800 COULONGES	2,86	14,97	SCEA DU FRENE	Coulonges	26/08/24
26/04/24	24-199	EARL DES VIGNES	1 Chez Denis 17500 OZILLAC	0,48	2,52	CHAPON Didier, CHAPON Hugues, CHAPON Benjamin	Ozillac	26/08/24
26/04/24	24-200	EARL LE MOULIN DE POUSSEAU	246 A route de Pousseau 17600 MEDIS	4,84	2,42	TESSIER Christianne	Saint-Sulpice-de-Royan	26/08/24
30/04/24	24-201	MEIGNIE Laurene	11 rue des Frères Prêcheurs 17000 LA ROCHELLE	32,49	32,49	MEIGNIE Laurene PINEAUD Géréme	Thaïré	30/08/24
02/05/24	24-202	GEOFFROY Guillaume	22 rue des Moulins 17510 ROMAZIERES	5,27	5,27	CHABEAU Didier	Romazières	02/09/24
06/05/24	24-203	EARL LA GRANGE AUX BOEUFs	l'Ornut 17620 LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN	90,72	82,22	GFA LE ROC, CHEVALLEREAU Bernard, BILLAUD Jean-Claude, LIANG Isabelle, DESJOIE Sylviane, CHEVALLEREAU Jacques, CHASTENET Lucas, MULON Christian, COMMUNE DE CHAMPAGNE, MOUSSET Viviane, DAUNAS Arnaud, CLERGEAUD Bruno, AYRAL Liliane, RATAUD Yolande.	Champagne	06/09/24
03/05/24	24-204	GARRAUD Fabrice	10 Chez Boisson 17610 CHERAC	1,04	5,51	Indivision CORDIER-LALLOUET, BOURGAULT Marie	Chérac	03/09/24
03/05/24	24-205	GARRAUD Fabrice	10 Chez Boisson 17610 CHERAC	1,02	5,41	Indivision CORDIER-LALLOUET, BOURGAULT Marie	Chérac	03/09/24
03/05/24	24-206	GAEC MICHAUD JEAN ET FILS	161 rue Chiloup 17620 CHAMPAGNE	45,07	22,54	CONSERVATOIRE DU LITTORAL	Marennes-Hiers-Brouage	03/09/24

Date dossier complet	N° dossier	Demandeur	Adresse	Surface réelle	Surface pondérée	Propriétaire	Communes	Date accord tacite
06/05/24	24-207	FEDON Pierre	59 chemin de la Banche 17240 ST GEORGES ANTIGNAC	0,72	0,72	BOURGET Madeleine	Saint-Georges-Antignac	06/09/24
25/04/24	24-209	SCEA LES PLANTES	Les Plantes 17500 JONZAC	3,96	3,96	LUCHESE Didier	Jonzac	25/08/24
03/05/24	24-210	SAS SEA DU CHATEAU DE MONTIFAUD	6 route d'Archiac 17520 JARNAC CHAMPAGNE	0,24	0,24	SAS Domaine VALLET	Jarnac-Champagne	03/09/24
03/05/24	24-211	SAS SEA DU CHATEAU DE MONTIFAUD	6 route d'Archiac 17520 JARNAC CHAMPAGNE	0,74	3,92	GFA VALLET	Jarnac-Champagne	03/09/24
15/05/24	24-213	EARL LA TERRE DU ROI	La Terre du Roi 17870 LOIRE LES MARRAIS	10,08	10,08	MAILLET Francis	Breuil-Magné Loire-les-Marrais	15/09/24
06/05/24	24-214	EARL LE MOULIN DU SAULE	6 rue Chantelemerle 17470 ST GEORGES DE LONGUEPIERRE	46,16	46,16	GILBERT Régis, GILBERT Françoise, JOLY Myriam, POUILLOUX Marcel, MINET Claudie	La Villedieu Villiers-sur-Chizé (79)	06/09/24
06/05/24	24-215	EARL LA FERME DU BOIS DU TREUIL	2 bis chemin de Saint Pierre - Le Coudret 17700 ST SATURNIN DU BOIS	14,69	14,69	GAILLARD Jean, BOISSINOT Eliane, COUTON Annick, BOISSINOT Yannick, BOISSINOT Isabelle	Saint-Saturnin-du-Bois	06/09/24
13/05/24	24-217	FAURE Damien	4 B chemin des Sedannes 17800 ST QUANTIN DE RANCANNE	11,72	53,57	MOREAU Brigitte	Givrezac Saint-Quantin-de-Rancanne	13/09/24
13/05/24	24-218	EARL VITILAIT	2 route de Matha 17510 SEIGNE	0,84	0,84	HARMAND M-Lucile, HARMAND M-Françoise	Le Gicq	13/09/24
13/05/24	24-219	VESLIN Gabriel	Les Bougraines 17700 ST SATURNIN DU BOIS	44,77	44,77	BOISSINOT Eliane, COLLIN Helyett, GAILLARD Jean, BOISSINOT Yannick, MOINER Claudette	Saint-Saturnin-du-Bois	13/09/24
13/05/24	24-220	EARL DE SIMOUSSAIS	7ter rue de la Métairie - Simoussais 17700 ST PIERRE D AMILLY	28,98	28,98	BOISSINOT Yannick, BOISSINOT Isabelle, BOISSINOT Eliane, COLLIN Elyett	Saint-Saturnin-du-Bois Saint-Pierre-d'Amilly	13/09/24
13/05/24	24-222	BOURREAU Justine	1 impasse de Mailleville 17360 SAINT AIGULIN	5,00	5,00	ODOT Matthieu, ODOT Laurence	Saint-Aigulin	13/09/24
13/05/24	24-223	BOURREAU Justine	1 impasse de Mailleville 17360 SAINT AIGULIN	2,35	2,35	ROUSSEL Gérard, ROUSSEL Bernadette	Saint-Aigulin	13/09/24
14/05/24	24-224	SCEA DU MOULIN DES PLANCHES	18 rue du Bourg 17160 LES TOUCHES DE PERIGNY	54,83	131,7	AJMONT Lise, BOBIN Laurent, CHAUVET Robert, Commune Les Touches-de-Périgny, GACON Monique, BARBIN Ingrid, ROQUET Païricia, BERBOIS Colette	Le Gicq Les Touches-de-Périgny	14/09/24
15/05/24	24-225	VIGNOBLE DU TATRE S.A.S.	1 rue du Lary 17210 ST PALAIS DE NEGRIGNAC	20,36	91,58	M. & Mme COULLAUD	Saint-Ciers-Champagne Saint-Germain-de-Vibrac	15/09/24
15/05/24	24-226	SAS VIGNOBLE NEBOUT	4 rue de Chez Seguin 17260 VILLARS EN PONS	0,36	0,57	VERNEUIL Frédéric, VERNEUIL Christine	Villars-en-Pons	15/09/24
15/05/24	24-227	SCEA LE MAINE JARRY	17 Le Maine Jarry 17520 ARTHENAC	0,18	0,18	Société BOURSAUD	Alias-Champagne	15/09/24
17/05/24	24-229	VEDRENNE Evelyse	10 rue des Tilleuls - Le Maine au Faure 17260 TANZAC	0,84	4,45	LUCAZEAU Daniel	Tanzac	17/09/24
17/05/24	24-230	SCEA HBVA	3 hameau de chez Moquillon 17260 ST ANDRE DE LIDON	36,68	152,91	BERTHELOT J-Philippe, SCEA Domaine J-P BERTHELOT, Indivision J-P Christian BERTHELOT	Épargnes	17/09/24
15/05/24	24-231	EARL REYNAL	Parpallion 17500 NEULLES	1,37	7,28	BREMAND Germain	Neulles	15/09/24

Date dossier complet	N° dossier	Demandeur	Adresse	Surface réelle	Surface pondérée	Propriétaire	Communes	Date accord tacite
28/05/24	24-232	MOTHAY Nicolas	Les Grands Champs 17150 MIRAMBEAU	2,27	2,27	VIGNOBLES DE LA METAIRIE	Mirambeau	28/09/24
23/05/24	24-233	LEVEQUE Dimitri	20 rue du Grand Chemin 17139 DOMPIERRE SUR MER	58,72	55,83	NORMANDIN J-Marie, Indivision JOSSENY, Indivision COUDREAU, Indivision BRIAUD, JOSSENY Patrick, Indivision PREVOST	Dompiere-sur-Mer Puilboreau Périgny Charron Saint-Xandre Lagord	23/09/24
17/05/24	24-234	SARL DROUINAUD	9 rue de la Croix 17520 CELLES	4,22	4,22	CHARRON J-Paul	Celles	17/09/24
21/05/24	24-235	GAEC DE SEVE ET DE BRUME	16 La Garègne 17150 BOISREDON	2,85	2,85	SIDOLI Frédéric, CELIO Laëtitia	Boisredon	21/09/24
23/05/24	24-238	EARL CCV BOINARD	1 hameau Chez Moquillon 17260 ST ANDRE DE LIDON	1,05	1,05	SEGUINAUD Maurice	Saint-André-de-Lidon Saint-Thomas-de-Conac	23/09/24
22/05/24	24-239	EARL RODE	Le Grand Chailleret 17500 CHAMPAGNAC	23,78	57,55	LABEYRIE Martine, LABEYRIE Philippe, LABEYRIE Sabrina, LABEYRIE Erneline	Saint-Georges-des-Agoûts Saint-Thomas-de-Conac	22/09/24
30/05/24	24-240	SCEA DOMAINE DES PRINCES	2 route du Petit Village 17120 MORTAGNE SUR GIRONDE	1,19	6,30	NOUGER Bernard, NOUGER Christian	Mortagne-sur-Gironde	30/09/24

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-10-31-00003

Arrêté portant publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des
structures - D19 - 3eme trimestre 2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 06 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDT de la Corrèze,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires de la Corrèze,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département de la Corrèze sont récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.

Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDT de la Corrèze.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, la préfète du département de la Corrèze et la directrice départementale des territoires de la Corrèze sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 31 octobre 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- i soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- i soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Limoges**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Limoges**

Demande d'autorisation d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction - 3eme trimestre 2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
05/03/2024		DUBOIS Emilie	VOIRON (38)	9,61		DUBOIS Henri et Brigitte	ST-REMY	05/07/2024
11/03/2024		NAWROT Daniel	LISSAC-SUR-COUZE	0,44	4,32	NAWROT Daniel	ST-CERNIN-DE-LARCHE	11/07/2024
12/03/2024		DELON Pierre	LA-CHAPELLE-AUX-BROCS	14,78		DELON Jean-Claude, DELON Pierre	ALBIGNAC DAMPNIAT LANTEUIL LA-CHAPELLE-AUX-BROCS	12/07/2024
15/03/2024		CHASSAING Céline	BRIVE-LA-GAILLARDE	9,77		CHASSAING Alain	BRIVE-LA-GAILLARDE, NOAILLES	15/07/2024
22/03/2024		CHAVEROCHÉ Bastien	AIX	4,44		BLEU Christine	USSEL	22/07/2024
22/03/2024		RAYMOND Christelle	CHAMBERET	36,21		BLONDIN Liliane MIERMONT Georgette CORNET Jacqueline QUEYREL PEYRAMAURE Annie MANTHE Pascal MONTEIL René RAYMOND Gilbert	CONDAT-SUR-GANAVEIX LAMONGERIE	22/07/2024
25/03/2024		LOOS Elisa	LAVAL-SUR-LUZEGE	0,13	0,34	Indivision CROSS Alexandre LOOS Elisa	LAVAL-SUR-LUZEGE	25/07/2024
26/03/2024		CHAPUT Gilles	LA SAUVE (33)	7,53		VIALETTE Jean-Pierre	SERVIERES-LE-CHATEAU	26/07/2024
26/03/2024		POILLY Cédric	SALON-LA-TOUR	2,60	14,96	POILLY Cédric et BECHADE Karine	SALON-LA-TOUR	26/07/2024
26/03/2024		G.A.E.C. DE LA VACHE NOIRE	ST-MEXANT	5,02		BOULAI FOREST DE FAYE Isabelle	ST-MEXANT	26/07/2024
27/03/2024		G.A.E.C. DES LYS	ST-HILAIRE-FOISSAC	17,49		MALISSARD Robert et Annie	LAVAL-SUR-LUZEGE	27/07/2024
27/03/2024		MARTINERIE Florian	CHAMEYRAT	18,23	32,81	MARTINERIE Jean-Jacques	CHAMEYRAT	27/07/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
28/03/2024		G.A.E.C. DE TOULLAID	ST-MERD-LES-OUSSINES	15,87		POULET Claude Indivision POULET-PEYRINET	ST-MERD-LES-OUSSINES TARNAC	28/07/2024
29/03/2024		G.A.E.C. DE CHAUZEIX	ST-AUGUSTIN	12,38		JAYAT Joëlle BATY Yvette PEYRAUD Nicole BESSE Geneviève RAFFY Hubert GENESTE Michel	ST-AUGUSTIN	29/07/2024
02/04/2024		DHENNIN Florent	LUBERSAC	10,31	11,89	DHENNIN Florent DHENNIN Florent (nu-propriétaire) LESPINAS Jeanine (usufruitière)	LUBERSAC	02/08/2024
04/04/2024		G.A.E.C. JULIEN et Fils	MARGERIDES	147,50		PERSIANI Colette BIGOURIE Marie-Thérèse FAURE Joëlle PEJOINE Odette ESPIEUSSAS Odile COULAUD Danielle BESSE Elisabeth LONGEAGNE Nicole MARCHE Jean-Pierre JULIEN Serge VERGNANGEAL Daniel Succession FARGES Jeanine Commune de MARGERIDES	MARGERIDES MESTES ST-ANGEL ST-VICTOUR SARROUX-ST-JULIEN USSEL	04/08/2024
04/04/2024		MESSIAEN Pierrot	DARAZAC	6,89		PESTEIL Jean-Marie PESTEIL Jean-Marie et Nicole	BASSIGNAC-LE-HAUT	04/08/2024
05/04/2024		MIGOTTI Antoine	GOURDON-MURAT	61,28		MIGOTTI Gérard et Corinne	GOURDON-MURAT	05/08/2024
05/04/2024		FARGEIX Philippe	ST-PANTALEON-DE-LARCHE	21,90		MARTY Jean-Paul DELPHY Bernard GUIONIE Marcelle (usufruitière) GUIONIE Jacques et GUINIE Michel (nus-propriétaires) CHIQUET Solange (usufruitière) CHIQUET Cédric et CHIQUET David (nus-propriétaires)	LARCHE LISSAC-SUR-COUZE	05/08/2024
05/04/2024		G.A.E.C. JALADI	LIGNEYRAC	21,55		PARLANGE Maurice	TURENNE CRESENSSAC-SARRAZAC (46)	05/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
08/04/2024		FERNANDES Loïc	LAPLEAU	162,08		CLARISSOU René ESCLAUSE Jean-Claude CLARISSOU Patrice BOUYGE Guy MONTEIL Michel Claude BITARELLE Michel BESSE Pierre DUBOIS Michel CLAIR Thierry ROUX Michel LEVRAULT Jean-Marie LEVRAULT Jean-Pierre PATOUT Marie-Raymonde BRUDIEUX Jacqueline ROUBY Janine GSELL Dominique CHASSAGNARD Simone	LAPLEAU LAVAL-SUR-LUZEGE ST-HILAIRE-FOISSAC	08/08/2024
09/04/2024		CELIER Stéphane	ST-ETIENNE-AUX-CLOS	12,00	15,31	LLULL Claudette FARRIOL Renée CELIER Stéphane et CELIER Caroline	AIX	09/08/2024
11/04/2024		CELLARIER Jean-Philippe	ST-BONNET-ELVERT	0,50	1,35	CELLARIER Jean-Philippe	ST-BONNET-ELVERT	11/08/2024
15/04/2024		G.A.E.C. DU PUY DE MANZAGOL	LIGINIAC	38,86		MERCIER Jacques VERNIENZAL Noël MONTLOUIS Maurice	LIGINIAC	15/08/2024
16/04/2024		G.A.E.C. DE VAYNAS	ORGNAC-SUR-VEZERE	72,96		GLOUTON Yves CHAUFFAILLE Jérôme	ORGNAC-SUR-VEZERE	16/08/2024
17/04/2024		SARRANT Anselme	YSSANDON	113,48	164,15	BESSAT Daniel BESSAT Jean POLVEREL Jacques SARRANT Joël FAYE Roger PASCAL Laurent PASCAL Eric CHAZAL Jean-Claude CHAZAL Bruno BRUN Philippe CEYSSAC René BLANC Denis BESSAT Marie Colette BOCQUET Alice FAUGERON Jeanine Marcelle DELMOND Philippe et Corinne	ST-AULLAIRE ST-PANTALEON-DE-LARCHE YSSANDON	17/08/2024
18/04/2024		SIMONIE Sébastien	LAGRAULIERE	18,15		SIMONIE Sébastien	SEILHAC	18/08/2024
22/04/2024		JUILLARD Dominique	BORT-LES-ORGUES	13,93		JUILLARD Dominique	SARROUX-ST-JULIEN	22/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
22/04/2024		G.A.E.C. DES BAIES DE PAN	PEYRELEVADE	27,66		VERDIER Isabelle	PEYRELEVADE	22/08/2024
25/04/2024		LONGUEVILLE Damien Pierre	USSAC	7,05	7,44	LONGUEVILLE Damien Pierre LONGUEVILLE Dominique	LE PESCHER ST-BAZILE-DE-MEYSSAC ST-JULIEN-MAUMONT	25/08/2024
29/04/2024		DARTIGEAS Yannick	JUILLAC	57,64		PENINGTON Lee JARGAUD Pascal BREUIL Emile DAVID Jean-Claude DARTIGEAS Guy VIGIER Monique DUPONT Mylène FOUGEYROLLAS Anne-Marie DARTIGEAS Jeanne et Jean-Pierre	JUILLAC	29/08/2024
29/04/2024		JAMAIN Simon	BUGEAT	7,62	66,36	JAMAIN Maxime JAMAIN Simon JAMAIN Christelle JAMAIN Camille	BUGEAT	29/08/2024
30/04/2024		BOSSUT Nicolas	ST-BAZILE-DE-MEYSSAC	7,01	10,42	BOSSUT Nicolas BASIAUX Pierre	ST-BAZILE-DE-MEYSSAC	30/08/2024
02/05/2024		DETIVAUD Laurent	PEYRELEVADE	9,59		G.F.A. DU MOULIN DE L'HUGUET	PEYRELEVADE	02/09/2024
02/05/2024		BACHELLERIE Patrick	ST-YRIEIX-LE-DEJALAT	17,84		BACHELLERIE Michel	ST-YRIEIX-LE-DEJALAT	02/09/2024
03/05/2024		G.A.E.C. DES VALLONS	GOULLES	11,85		ROUANNE Hervé	GOULLES	03/09/2024
06/05/2024		G.A.E.C. TERRAS COMUNAS	TARNAC	23,23		C.E.N. NOUVELLE AQUITAINE PAUWELS Léo	ST-MERD-LES-OUSSINES TARNAC	06/09/2024
06/05/2024		G.A.E.C. MORATILLE	ST-SULPICE-LES-BOIS	14,99		G.F.R. LES PINJOLLES	CHAVANAC	06/09/2024
13/05/2024		TRONCHE Jérôme	SIONIAC	53,52		FOUR Jean-Jacques TRONCHE Jean TRONCHE Jérôme MOULY Marie-Agnès TRONCHE Christiane MONS Marie-Rose	BEAULIEU-SUR- DORDOGNE LAGLEYGEOLLE QUEYSSAC-LES-VIGNES SIONIAC VEGENNES VAYRAC (46)	13/09/2024
13/05/2024		SELINGUE Jimmy	DONZENAC	4,22		SELINGUE Jimmy	ALLASSAC DONZENAC	13/09/2024
13/05/2024		G.A.E.C. DES LANDES	ST-PARDOUX-CORBIER	4,01		BREUILH Lucette	LUBERSAC	13/09/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
13/05/2024		G.A.E.C. DE GERMIGNAC	BEYSSENAC	30,93		GRELOU Jeannette	BEYSSENAC	13/09/2024
14/05/2024		BORDES Perrine	LAPLEAU	70,65		REBEYROTTE Nicole ESCLAUSE Nicole ESCLAUSE Marie-Christiane MARIONNET Danièle MAUREILLE Danielle REBEYROTTE Madeleine REBEYROTTE Odette VALLAT Irène BOULADOU Brigitte BALLET Jacques FREMAUX Bernard ESCLAUSE Jean-Claude MAUREILLE Alain BORDES Christian LAC André CHAULET Louis DELEAZ Pascal PAUTY Jean-Claude BORDES Antoine Indivision LACHAUX Indivision PERDRIEL Bruno BOULADOU Brigitte	LAPLEAU ST-HILAIRE-FOISSAC ST-MIERS-DE-LAPLEAU	14/09/2024
14/05/2024		KOVALSKI Maxime	CORREZE	111,72		TREMOULET Eric MONTEIL Jean-Michel LIBOUROUX Jean TREMOULET Lionel DEVEAUX Anne BUISSON Jacqueline MONS Julien et MONS GOMEZ Pauline Commune de MONTAIGNAC-SUR-DOUSTRE	MONTAIGNAC-SUR-DOUSTRE	14/09/2024
15/05/2024		NONI Fabien	ALBUSSAC	40,38		EYRIGNAC Patrick FIALIP Michel FARGE Michel PORTENEUVE Christine	ALBUSSAC	15/09/2024
15/05/2024		JUILLARD Dominique	BORT-LES-ORGUES	3,44		JUILLARD Dominique	SARROUX-ST-JULIEN	15/09/2024
17/05/2024		G.A.E.C. CHASTRE	VIGEOIS	7,85		VERDIER Jean-Marie	VIGEOIS	17/09/2024
21/05/2024		G.A.E.C. DES LANDES DAVID	CONCEZE	15,30		SISCARD Paul	MARCILLAC-LA-CROZE PUY-D'ARNAC	21/09/2024
22/05/2024		DE RÉ Olivier	MANSAC	0,30	10,95	DE RÉ Claude	MANSAC	22/09/2024
22/05/2024		G.A.E.C. PTILAPS	AIX	4,00		BOYER Marie-Antoinette	AIX	22/09/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
23/05/2024		BOSREDON Adrien	BRIGNAC-LA-PLAINE	16,33		JAUBERT Bernard DELMAS Gérard DELMAS Sylvie Indivision DELMAS	BRIGNAC-LA-PLAINE	23/09/2024
24/05/2024		CORPORON Alexandre	ST-SORNIN-LAVOLPS	4,83	20,47	CORPORON Alexandre	ST-SORNIN-LAVOLPS	24/09/2024
24/05/2024		BOURNAZEL Richard	ORLIAC-DE-BAR	12,98		LEYRAT Guy BARRAT Marie-Noëlle (usufruitière) BARRAT Céline et Hélène (nues-propriétaires)	ORLIAC-DE-BAR ST-SALVADOUR	24/09/2024
24/05/2024		COTTA Angelo	CHANTEIX	61,88		TRARIEUX Jean-François	CHANTEIX	24/09/2024
29/05/2024		S.C.E.A. LE POTAGER DE LA BORIE	LUBERSAC	46,74		GARCIA Odette GARCIA Francis GARCIA Sébastien CHABANNE-GARCIA Pascal	LUBERSAC	29/09/2024

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-10-31-00004

Arrêté portant publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des
structures - D24 - 3eme trimestre 2024



**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 06 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDT de la Dordogne,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de Dordogne,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département de la Dordogne sont récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.

Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDT de la Dordogne.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, le préfet du département de la Dordogne et le directeur départemental des territoires de la Dordogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 31 octobre 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjoite au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- i soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- i soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Bordeaux**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Bordeaux**

Dordogne - demandes d'autorisation d'exploiter déposées du 01/03/2024 au 31/05/2024

Date dépôt	N° de dossier	Dénomination	Lieu-dit	Commune Postale	APE	APE Pondérée	Nom du propriétaire	COM_AGRAND	Date_Tacitité
04/03/2024	24-2024-0052	KLEIBER Sébastien	181 route des hameau	EYMET	3,84	3,84	Mme KLEIBER Fanny	- EYMET	04/07/2024
04/03/2024	24-2024-0063	GFR DE COMMARQUE	La Bourlie - Allée de la Bourlie	URVAL	62,961	62,961	Mme le BOURDAIS de COMMARQUE Tiphaine - M. de COMMARQUE Godefroy - M. de COMMARQUE Cyril - GFR de COMMARQUE	- LE BUISSON DE CADOUIN - URVAL	04/07/2024
06/03/2024	24-2024-0031	GAEC D'ARGENTINE	743, route des Chênes - Argentine	SCEAU SAINT ANGEL	20,0415	20,0415	M. Michel Léonce BONNEAU	- VILLARS	06/07/2024
06/03/2024	24-2024-0055	VIREFLEAU Laurent	Montplaisir	ST MARTIAL D ALBAREDE	21,651	21,651	M. Henri-Pascal QUEYROU - INDIVISION QUEYROU	- COULAURES - DUSSAC	06/07/2024
06/03/2024	24-2024-0057	EARL DE LA PRADELIE	La Pradelie - 910 route de la Grotte	ROUFFIGNAC ST CERNIN	15,6371	15,6371	M. VERDIER Jean-Gérard - M. VERDIER Jean-Claude - Mme VERDIER Claudine	- FLEURAC - ROUFFIGNAC ST CERNIN	06/07/2024
07/03/2024	24-2024-0035	M. LOBJOIS Sylvain	665 route La Peyrugue	LANQUAIS	5,7176	75,22	Mme DEMAGNY Clélia - M. ELOY Arnaud	- LANQUAIS	07/07/2024
08/03/2024	24-2024-0032	ESCAT Davy	Monsejour	GAGEAC ET ROUILLAC	24,1612	24,1612	M. ESCAT Davy	- CUNEGES - GAGEAC ET ROUILLAC	08/07/2024
12/03/2024	24-2024-0033	GAEC DU GRAND MAYNE	2 route du Grand May	BEAUMONT EN PERIGORD	62,65	62,65	Mme Arlette VIAUROUX	- STE SABINE BORN	12/07/2024
12/03/2024	24-2024-0036	PERNET DIT ROSSET Didier	3 chemin des Treilles	ST MEARD DE DRONE	48,207	48,207	Mme FAURE ROUBENNE Annie - M. ETIEN Jean-Luc - Mme PEYROUNY Anne-France	- DOUCHAPT - TOCANE ST APRE	12/07/2024
12/03/2024	24-2024-0041	EARL LA GRAMBEAUDIE	La Grambeaudie	SAINT LEON SUR VEZERE	19,1627	23,1227	M. BARRAULT - M. FOURNET Dominique - M. DELBARRY Gérard	- PEYZAC LE MOUSTIER - TURSAC	12/07/2024

Date dépôt	N° de dossier	Dénomination	Lieu-dit	Commune Postale	APE	APE Pondérée	Nom du propriétaire	COM_AGRAND	Date_Taciticité
14/03/2024	24-2024-0040	EARL DU ROC MARTY	770 chemin du Mas del Ollm	CENAC ET ST JULIEN	35,9239	40,3185	M. VERGNOLLE, M. PRUNIS Régis, Mme PREVOT-LEYGONIE Nicole, SCI THORE, Mme. LAPORTE, M. LAVERGNE Daniel, M. PRUNIS Corentin, M. ROQUE Alain	- CENAC ET ST JULIEN - DOMME - LA ROQUE GAGEAC	14/07/2024
16/03/2024	24-2024-0062	EARL LOQUEYSSIE	204 rue du Château d'Eau - Loqueyssie	GRANGES D'ANS	28,3854	28,3854	M. DUBREUIL LACHAUD Michel Constant	- GRANGES D'ANS - NAILHAC - STE ORSE	16/07/2024
17/03/2024	24-2024-0038	JOUIN Marine	19 impasse de Castelgiron	PLAZAC	1,363	8,1906	Mme JARDEL Patricia, Mme HIRSZOWSKI Isabelle		17/07/2024
17/03/2024	24-2024-0069	BRACHET Jean-Michel	489 imp. Des cerisiers - Lavergne	PAYZAC	3,78	3,78	Mme VALETTE POUYADOU Nicole	- PAYZAC	17/07/2024
18/03/2024	24-2024-0050	SCEA COUTURE ET FILS	227 Impasse Maye de Bouye	ROUFFIGNAC DE SIGOULES	13,8845	41,6535	Mme Marlène MAYET - M. Alain MAYET	- CONNE DE LA BARDE	18/07/2024
20/03/2024	24-2024-0051	AMIAUD (WOLFF) Caroline	90 impasse Agrarien	LALINDE	12,0551	20,0951	Mme AMIAUD Caroline	- LALINDE	20/07/2024
20/03/2024	24-2024-0070	RICHARD Jean Philippe	894 route des Verriers - Tendou	SERVANCHES	3,95	3,95	Mme ALLEMANT Marinette - M. ALLEMANT Michel	- SERVANCHES	20/07/2024
20/03/2024	24-2024-0158	I. CONSTANTIN Jean-Hugur	3 allée André Crozillac	CANEJAN	0,6149	0,6149	M. ROJAS Claudio	- EYMET	20/07/2024
24/03/2024	24-2024-0047	M. NEILLE Pascal	611 chemin de Berthier	ST FELIX DE VILLADEIX	61	131,8	M. DORLEANS Guy - Mme TREMOUILLE Marcelle - M. DELPECH Jean-Paul - M. NEYRAT Roger - SCI LASCAUD	- ARCHIGNAC - ST GENIES	24/07/2024
27/03/2024	24-2024-0043	SAS ENZO IDE	316 "Grand Champs"	ST SULPICE DE FALEYRENS	43,7774	131,3322	EARL DE BEL AIR - CONSORTS CASTANG	- BERGERAC	27/07/2024
27/03/2024	24-2024-0159	M. KULIK Jean-Stéphane	"Le Repaire"	COUBJOURS	2,4258	2,4258	M. KULIK Jean-Stéphane Mme KULIK (GOULMY) Sylvie	- COUBJOURS	27/07/2024
28/03/2024	24-2024-0056	IAEC ESCURPEYRAT FRERE	126, route de la Raufie	ST PIERRE D EYRAUD	1,8055	1,8055	M. VERGNAUD Jean-Marie	- ST PIERRE D'EYRAUD	28/07/2024

Date dépôt	N° de dossier	Dénomination	Lieu-dit	Commune Postale	APE	APE Pondérée	Nom du propriétaire	COM_AGRAND	Date_Tacité
31/03/2024	24-2024-0072	Mme POUQUET Virginia	225 route du château - La Durantie Nord	LANOUAILLE	111,6	260,85	GFA DE PUY DURANTIE - BOISSIERAS Gérard - BOISSIERAS Francine - BOISSIERAS Joëlle - DUMAS Marie - SEGUY Fernande - POUQUET Albert - LAVILLE Pierrette - QUEYROU Georgette -	- LANOUAILLE - SAVIGNAC LEDRIER	31/07/2024
02/04/2024	24-2024-0074	EARL LE PIGEARD	142 route le Pigeard	RIBAGNAC	1,189	5,3505	M.BEGUERIE Adrien		02/08/2024
02/04/2024	24-2024-0148	SCEA LE RHIN	390 route Gabriel Gauthier	TERRASSON	33,21	33,21	M. SALVIAT Frédéric - M. SALVIAT Aris - Mme CROUZEL Denise - M. CHEVALIER Michel		02/08/2024
03/04/2024	24-2024-0049	Mme DUC Céline	27 route de la Renardie	ST MEDARD D'EXCIDEUIL	45,4	80,38	M. FLAMENT Eddy	- LANOUAILLE	03/08/2024
04/04/2024	24-2024-0075	GAEC DE VIALETTE	454 chemin de Vialette	JUMILHAC LE GRAND	25,3698	41,2098	Mme et M. CHAUFFAILLE Paulette et Daniel - M. DUDYCH Hervé - Mme SOIRAT-MEYNARD Sylvie - M. SOIRAT Philippe	- JUMILHAC LE GRAND	04/08/2024
05/04/2024	24-2024-0053	EARL DU BOISSET	6 route des alouettes - Le Boisset	CELLES	34,9528	34,9528	Mme DOYEN Andréa - M. DOYEN Pascal - M. RABALAN Jacques - M. AUTHIER Grégoire - Mme BERGERONNE Isabelle - M. AUTHIER Gaëtan - Mme BEAUGIER Frédérique	- - - BOURG DES MAISONS - CELLES - DOUCHAPT - ST MEARD DE DRONE - VILLARS	05/08/2024
05/04/2024	24-2024-0054	BERGERONNE Isabelle	6 route des alouettes - Le Boisset	CELLES	362,68	362,68	Mme DOYEN Andréa - M. DOYEN Pascal - M. RABALAN Jacques - M. AUTHIER Grégoire - Mme BERGERONNE Isabelle - M. AUTHIER Gaëtan - Mme BEAUGIER Frédérique	- BOURG DES MAISONS - CELLES - DOUCHAPT - ST MEARD DE DRONE - VILLARS	05/08/2024
05/04/2024	24-2024-0061	Mme HICHARD-WATT Annick	2998 route de Labardamier	VILLEFRANCHE DU PERIGORD	8,23	8,23	M. Yves-André HICHARD - Mme Marcelle HICHARD -	- VILLEFRANCHE DU PERIGORD	05/08/2024

Date dépôt	N° de dossier	Dénomination	Lieu-dit	Commune Postale	APE	APE Pondérée	Nom du propriétaire	COM_AGRAND	Date_Taciticité
09/04/2024	24-2024-0060	EARL VIGNOBLES DE MALFOURAT	Malfourat	MONBAZILLAC	11,1551	24,5412	M. DESMARTIS Pierre	- POMPORT - ROUFFIGNAC DE SIGOULES	09/08/2024
11/04/2024	24-2024-0058	BRUT Loïc	7, route de l'Atenne - le Breuilh	CELLES	9,74	9,74	M. BICHE Francis - Mme BICHE Nicole	- COUTURES	11/08/2024
11/04/2024	24-2024-0059	GAEC LE POTAGER DE LA MEYFRENIE	"La Meyfrenie"	VERTEILLAC	3,9457	38,67	M. PASQUINI Benjamin - Mme de LAVILLE Inès - M. de LAVILLE Alain	- ST MICHEL DE DOUBLE - VERTEILLAC	11/08/2024
11/04/2024	24-2024-0065	Mme LAGORSE Katia	4 place Lucien Berdasé	Limoges	8,1886	8,528	Mme LAGORSE Sylvie	- ST CREPIN ET CARLUCET	11/08/2024
11/04/2024	24-2024-0066	Mme ANDRIEUX Christelle	35 route de Pauliac	GABILLOU	66,03	66,49	Mme AUDY CHADEAU Nadine - Mme BARRET Marie-Paule - M. BARRET Jean-Pierre - M. ANDRIEUX Pierre	- CHOURGNAC - GABILLOU - STE ORSE	11/08/2024
12/04/2024	24-2024-0082	EARL LE PIGEARD	142 route le Pigeard	RIBAGNAC	11,8932	69,5757	M. BEGUERIE Adrien	- MONBAZILLAC	12/08/2024
15/04/2024	24-2024-0067	M. VERGEZ-BICAT Benoît	231 impasse des Eyssarts	MONESTIER	62,2138	186,64	M. CUISSET Laurent - Mme CUISSET Marcelle - Mme CUISSET Flavie - M. CUISSET Pascal - Mme CUISSET Nathalie - M. MONTEIL Jean-Michel	- MONESTIER - THENAC	15/08/2024
15/04/2024	24-2024-0068	Mme CUISSET Flavie	231 impasse des Eyssarts	MONESTIER	62,21	186,64	M. CUISSET Laurent - Mme CUISSET Marcelle - Mme CUISSET Flavie - M. CUISSET Pascal - Mme CUISSET Nathalie - M. MONTEIL Jean-Michel	- MONESTIER - THENAC	15/08/2024
15/04/2024	24-2024-0157	BORIE Dominique	3 allée des Badies	LE LARDIN ST LAZARE	6,25	6,25	M. PICHILLOU Jacques M. BORDE Francis - Mme BORDE Martine M. WALLON Roland	- BEAUREGARD DE TERRA ^{50V}	15/08/2024
16/04/2024	24-2024-0064	SCEA DUVERNEUIL LA CHAUTERIE	2710 route d'Antoine de Saint-Exupéry	Brantôme en Périgord	51,71	51,71	M. DUVERNEUIL Guy - M. PIERRE Thierry -	- BIRAS - BRANTOME EN PERIGORD	16/08/2024
16/04/2024	24-2024-0084	TEULET Benjamin	oute des truffiers-Les C	JOURNIAC	4,8715	4,8715	M. DOLLE Vincent	- LIMEUIL	16/08/2024

Date dépôt	N° de dossier	Dénomination	Lieu-dit	Commune Postale	APE	APE Pondérée	Nom du propriétaire	COM_AGRAND	Date Tacacité
22/04/2024	24-2024-0085	EARL DES ARCIES	55 impasse de l'ami - Les Arcies	BOISSEULH	7,3295	7,3295	Mme DUFAURE Monique - M. DUFAURE Jean-Bernard	- GENIS	22/08/2024
23/04/2024	24-2024-0071	SARL LA FERME DES PAYANTS	275 impasse Les Payants	CHÂTEAU L'EVEQUE	33,3049	66,3049	M. BOILARD Philippe - Mme BOILARD Marcelle - M. BOILARD Mathieu	- BOURDEILLES - CHATEAU L EVEQUE	23/08/2024
23/04/2024	24-2024-0073	M. PAPILLON Martial	18 route de Lecluze Fournet	PARCOUL-CHENAUD	47,1844	47,1844	M. DELAGE Jacques - Mme PAPILLON Marie-Yvette	- PARCOUL	23/08/2024
23/04/2024	24-2024-0077	Mme OUISTE Caroline	7 rue Philippe Legendre	SAINT AIGULIN	0,886	3,95	Mme OUISTE Caroline	- ST AULAYE	23/08/2024
24/04/2024	24-2024-0078	CHABANET Marielle	4535 route de la Pile	LA ROCHE CHALAIS	10,7619	10,7619	M. GRAS Christian	- LE PIZOU	24/08/2024
25/04/2024	24-2024-0083	COSTE Olivier	889 route Les Coteaux	GARDONNE	42,54	295,6585	M. COSTE Jean-Paul - M. DURAND Bernard - Mme DURAND Josette - M. COSTE Gérard - Mme COSTE Marie-Christiane -	- GARDONNE - SAUSSIGNAC	25/08/2024
25/04/2024	24-2024-0168	Mme GAREAU Cécile	153 impasse des Auberts Hauts	SAINT CAPRAISE D'EYMET	93,81	104,81	Mme LEON CLOUGH Evelyne - M. ASHURST Mark - INDIVISION GAREAU	- PLAISANCE - ST CAPRAISE D'EYMET	25/08/2024
30/04/2024	24-2024-0076	SCEA BRUNO	ZA Sivadad	PRIGONRIEUX	54,6113	54,6113	Mme CONSOLI Carine Sonia - M. CONSOLI Cédric Nicolas - M. CONSOLI Fabien Jérôme - Mme RONDET TANNEUR Claudine - M. SANTORRO Guy - Mme VANTOMNE Myriam	- LA FORCE - ST PIERRE D'EYRAUD	30/08/2024
02/05/2024	24-2024-0167	EARL DUDREUIL LILIAN	2524 route du Périgord	POMPORT	17,7311	92,07	Mme VIGNET Ingrid - M. VIGNET Pierre	- POMPORT	02/09/2024
02/05/2024	24-2024-0169	SCEA D'ELEIX	Eleix	ST PAUL LA ROCHE	23,7629	23,7629	M. DUMAS Paul	- ST PAUL LA ROCHE	02/09/2024
03/05/2024	24-2024-0088	GAEC DE LA GARE	des maraichers - Maisc RGES ET LIGUEUX EN PERIGO	CASTELS	4,3783	4,3783	Mme BESSE Magali	- LIGUEUX SORGES EN PERIGORD	03/09/2024
05/05/2024	24-2024-0087	ANDREETTO Luciano	107 impasse des Granges	CASTELS	3,17	11,09	M. ANDREETTO Ottaviano	- STE FOY DE BELVES - SALLES DE BELVES	05/09/2024
07/05/2024	24-2024-0089	IL DES PAYSANS D'AUTREF	ite des Costognaires - (Granges	CASTELS	9,2569	9,2569	M. CABIROU Francis	- ST BARTHELEMY BELLEGARDE	07/09/2024

Date dépôt	N° de dossier	Dénomination	Lieu-dit	Commune Postale	APE	APE Pondérée	Nom du propriétaire	COM_AGRAND	Date Tacité
13/05/2024	24-2024-0079	LENEUTRE Jérôme	"Francoiseau" 636 route des tournesols	CHAPDEUIL	6,6809	6,6809	Mme LENEUTRE Valérie - M. LENEUTRE Jérôme	- CHAPDEUIL - LA TOUR BLANCHE-CERC	13/09/2024
13/05/2024	24-2024-0080	GAEC DU CHEVAL BLANC	"Francoiseau" 636 route des tournesols	CHAPDEUIL	6,6809	6,6809	Mme Valérie LENEUTRE - M. Jérôme LENEUTRE	- CHAPDEUIL - LA TOUR BLANCHE-CERCLES	13/09/2024
13/05/2024	24-2024-0081	LENEUTRE Valérie	"Francoiseau" 636 route des tournesols	CHAPDEUIL	6,6809	6,6809	Mme LENEUTRE Valérie - M. LENEUTRE Jérôme	- CHAPDEUIL - LA TOUR BLANCHE-CERCLES	13/09/2024
14/05/2024	24-2024-0090	CARBONNIER Antoine	3 rue Waldeck Rousseau	LIBOURNE	8,2088	24,63	M. CARBONNIER Antoine	- FOUQUEYROLLES	14/09/2024
14/05/2024	24-2024-0091	EARL AIMONT	474 route de l'étang bleu - Vieux Mareuil	Mareuil en Périgord	42,071	42,071	M. AIMONT Denis - M. BROUILLAUD Jean-Claude - Mme NASSE Marie- Antoinette - Mme et M. AIMONT Thérèse et Jean	- MAREUIL EN PERIGORD	14/09/2024
15/05/2024	24-2024-0165	M. FRADET Martin	661 Allée Le Rolant	MONTAUT	92,2585	92,2585	Mme CARLIER Annie - Mme CARLIER Stéphanie	- BARDOU - MONTAUT	15/09/2024
16/05/2024	24-2024-0092	GAEC GOURINCHAT ET FILS	route du Marché - Le L	VARAIGNES	6,0567	6,0567	M. ROUGIER Daniel	- VARAIGNES	16/09/2024
16/05/2024	24-2024-0093	LHOMENIE Vincent	08, route de Montfauc	PORT STE FOY ET PONCHAT	2,6088	7,8264	M. GENESTE Laurent	- LE FLEIX	16/09/2024
21/05/2024	24-2024-0094	MATHIEU Geoffrey	Lazieras	LADORNAC	22	22	M. CHEVALIER Michel	- TERRASSON LA VILLEDIEU	21/09/2024
22/05/2024	24-2024-0095	THOMAS Jean Marie	2010 route du Bignac	ST NEXANS	22,2969	22,2969	Mme COUDERT Marie- Thérèse (indivision)	- ST NEXANS	22/09/2024
23/05/2024	24-2024-0086	BOISSEL Jérémie	La Ferronie	CELLES	24,9255	24,9255	Mme BOISSEL Marie-Rose - Mme SAVIGNAC Janine	- GRAND BRASSAC	23/09/2024
25/05/2024	24-2024-0097	LOISEAU Estelle	1 allée des châtaignier	MONTALEMBERT	1,817	16,38	Mme LOISEAU Estelle	- SAVIGNAC LEDRIER	25/09/2024
26/05/2024	24-2024-0109	LAFORGE Jean Luc	La Bourgeade	BUSSIÈRE BADIL	36,2229	36,2229	Mme LAVIGNE Nadine - M. LAVIGNE René	- BUSSIÈRE BADIL	26/09/2024
28/05/2024	24-2024-0101	DRION Gonzague	1 chemin Robinson Crusoë - La Serve	BERTRIC BUREE	36,35	36,35	Mme DRION Marie - M. DRION Gonzague	- BERTRIC BUREE	28/09/2024
29/05/2024	24-2024-0102	SCEA LA BORIE TOCANE	1 impasse de la Farge	CELLES	3,8	3,8	M. PAILLER Christian	- CELLES	29/09/2024

Date dépôt	N° de dossier	Dénomination	Lieu-dit	Commune Postale	APE	APE Pondérée	Nom du propriétaire	COM_AGRAND	Date_Tacitité
29/05/2024	24-2024-0106	BITTARD Jean-Jacques	1 impasse des papillons - La	CHASSAIGNES	2,6264	2,6264	M. PEYRONNET Guy - Mme PEYRONNET Sabyne	- ST PRIVAT EN PERIGORD	29/09/2024
29/05/2024	24-2024-0107	Mme AGRAFEUIL Célia	162 Chemin du Ruth	TURSAC	18,0209	18,0209	Mme AGRAFEUIL Marie-Christine M. AGRAFEUIL Jérôme M. AGRAFEUIL Jean-Michel	- PAUNAT - TURSAC	29/09/2024
31/05/2024	24-2024-0099	GAEC DU SOLEIL LEVANT	La Seguinie	PEZULS	1,047	1,047	M. RUAUD Didier	- STE FOY DE LONGAS	30/09/2024
31/05/2024	24-2024-0104	SCEA LE GROS BUISSON	930, route de la Roche Chalais	LE PIZOU	12,1931	12,1931	GFA DE FONTENELLE - M. RIBEREAU Jean-Michel	- LE PIZOU	30/09/2024
31/05/2024	24-2024-0108	SCEA FAUCHE ET FILS	202 Route Pourpre et Or - La Salagre	POMPORT	0,681	1,4982	Mme CARRERE Anne-Marie - M. CARRERE Jean-Pierre - M. COUDERT René	- LAMONZIE ST MARTIN - POMPORT	30/09/2024
31/05/2024	24-2024-0110	DOUMEYROU Clément	952 route des Chandlers - Le Frayse	SAINT CYBRANET	17,392	17,392	M. CALMON Jean-Luc - M. CHANVRIT Cédric - M. MIERMONT Alain - Mme NOUELLE Sabine - M. PASQUET Jean-François - M. ROULLAND Christian	- DAGLAN - ST CYBRANET	30/09/2024

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-10-31-00005

Arrêté portant publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des
structures - D47 - 3eme trimestre 2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 06 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDT du Lot et Garonne,

Sur proposition du directeur départemental des territoires du Lot et Garonne,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département du Lot et Garonne sont récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.

Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDT du Lot et Garonne.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, le préfet du département du Lot et Garonne et le directeur départemental des territoires du Lot et Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 31 octobre 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- i soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- i soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Bordeaux**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Bordeaux**

Demande d'autorisation d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction - 3eme trimestre 2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
01/03/24	24033	Mme TERRIERES Elodie	41 hameau de Barthes 47370 Saint Georges	22,18	22,18	Mme ROCAGEL Solange à Saint Georges	Saint Georges	01/07/24
04/03/24	24036	M. MAES Niek	2275 route de Lauzun 47410 Sérignac-Péboudou	25,666	25,67	M. MAES Niek à Sérignac-Péboudou	Sérignac-Péboudou St Colomb de Lauzun	04/07/24
05/03/24	24038	M. PARISI Bruno	1038 route du pont de Lardan 47180 Lagupie	15,6643	15,66	Mme PARISI Téa à Paris Mme LOUIS Danièle à Clamart Mme PARISI Monique à Bourg la Reine	Lagupie	05/07/24
07/03/24	24040	EARL PIERRE GRAND	2270 route nationale 21 47340 Villeneuve/Lot	20,9493	124,61	M. MONTULET Christian à Villeneuve/Lot	Villeneuve/Lot Pinel-Hauterive	07/07/24
07/03/24	24041	Mme CALABET Hélène	130 route de Laugnac 47450 Colayrac St Cirq	101,6031	101,6	M. CALABET Jean à Colayrac St Cirq	Agme Labretonie Puymician	07/07/24
12/03/24	24043	M. GARNIER Gilles	234 route de Montflanquin 47140 St Sylvestre sur Lot	4,2459	4,25	Mme GARNIER Anne-Marie à St Sylvestre sur Lot	St Sylvestre sur Lot	12/07/24
13/03/24	24044	Mme GUENNEC Jessica	12 route de la cave 47200 Beaupuy	1	1	Val de Garonne Agglomération à Marmande	Marmande	13/07/24
15/03/24	24046	EARL DE NADAI	1840 route de Marmande 47350 Puymician	34,0663	34,07	M. CONDOM Alain à Ste Gemme-Martailiac	Ste Gemme- Martailiac	15/07/24
18/03/24	24047	Mme IMMER Karen	825 chemin de Jean Dumas 47220 Astaffort	232,5674	232,57	M. WEBER André à Astaffort M. IMMER Jean-Paul à Astaffort Mme KAISER Marie-Thérèse à Faubach Mme NORMAND Antoinette à Moirax Mme RIGHESSO Virginie à Astaffort M. LAGARDE Aimé à Astaffort M. LEBRE Yves à Astaffort M. SOUAZE à Astaffort Mme DUPRAT Anne à Astaffort M. POMA Alain à Astaffort	Astaffort Cuq Fals	18/07/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
18/03/24	24048	Mme IMMÉR Thoma	825 chemin de Jean Dumas 47220 Astaffort	232,5674	232,57	M. WEBER André à Astaffort M. IMMÉR Jean-Paul à Astaffort Mme KAISER Marie-Thérèse à Faulbach Mme NORMAND Antoinette à Moirax Mme RIGHESSO Virginie à Astaffort M. LAGARDE Aimé à Astaffort M. LEBRE Yves à Astaffort M. SOUAZE à Astaffort Mme DUPRAT Anne à Astaffort M. POMA Alain à Astaffort	Astaffort Cuq Fals	18/07/24
19/03/24	24049	EARL DE CANTEPIE	905 route du chêne 47380 Tombeboeuf	12,7432	12,74	M. MARTIN Serge à Tombeboeuf	Tombeboeuf	19/07/24
20/03/24	24050	SCEA DU TELEGRAPHE	83 avenue Condorcet 47200 Marmande	26,2442	26,24	M. SUC Ulysse à Mauvezin sur Gupie	Mauvezin sur Gupie	20/07/24
20/03/24	24051	M. COLANTUONO Jeremy	1030 route de Hautes Vignes 47400 Vares	11,6155	11,62	SCEA DES TROIS FRERES à Tonneins	Fauillet	20/07/24
25/03/24	24052	M. DUVEAUX Emmanuel	« Aux fauches » 47320 Clairac	0,6	0,6	M. DUVEAUX Emmanuel à Clairac	Clairac	25/07/24
27/03/24	24053	EARL DE GAMARDE	1043 route de Gamarde 47140 Saint Sylvestre	47,1406	47,14	M. RIVES Alain à Beauville	Beauville Engayrac	27/07/24
01/04/24	24056	EARL DU CLA	955 route des gontauds 47700 Leyritz-Monccassin	27,4268	27,43	M. NAIBO Rémy à Casteljaloux	Leyritz-Monccassin	01/08/24
02/04/24	24054	Mme MARTINS DE OLIVEIRA SANTOS Laétitia	112 route de Bourgougnague 47800 Lavergne	25,4528	25,45	M. CALZETTA Laurent à Lavergne Mme CALZETTA Lydie à Lavergne	Lavergne Bourgougnague	02/08/24
10/04/24	24060	M. COLANTUONO Jérémy	1030 route de Hautesvignes 47400 Vares	9,6435	9,64	M. COMBES Yves à Vares	Vares	10/08/24
16/04/24	24064	EARL MANDILE	27 chemin de Lamantine 47310 Aubiac	13,7708	13,77	M. PANDOLFO Jean-Pierre à Roquefort	Roquefort	16/08/24
17/04/24	24065	Mme MOUNEYRES Jessica	178 route de Saint Géry 47250 Labastide-Castel-Amouroux	23,4978	23,5	Mme HEISSAT Marie-Claude à Labastide-Castel-Amouroux	Labastide-Castel-Amouroux	17/08/24
18/04/24	24066	Mme MAL-HERBE Chantal	1821 route des sables 47160 Caubeyres	13,2977	59,97	Mme MAL-HERBE Chantal à Caubeyres Succession MAL-HERBE Michel à Caubeyres	Saint Pierre de Buzet	18/08/24

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
22/04/24	24068	Mme CARTIER-MICHAUD Française	34 rue de Sacristie 47200 Virazeil	2,2801	2,28	M. et Mme CARTIER-MICHAUD à Seyches	Seyches	22/08/24
29/04/24	24074	EARL BECARY CAD	« Becary ouest » 47200 Virazeil	2,0335	2,03	M. et Mme CARTIER-MICHAUD à Seyches	Seyches	29/08/24
08/05/24	24077	M. CASTAGNE Thierry	Avenue de Pologne 47520 Le Passage d'Agen	11,0007	11	M. CASTAGNE-MENGELLE à Saint Jean de Luz	Le Passage d'Agen	08/09/24
14/05/24	24080	Mme MONSSIGNY Nathalie	752 route de Castillonnes 47410 Lauzun	0,4659	0,47	Mme MONSSIGNY Nathalie à Lauzun	Lauzun	14/09/24
16/05/24	24083	M. MORISSET Pierre	88 impasse Borde Basse 47380 Monclar	1,7536	1,75	Mme DELAUNAY Marie-Claire à Verteuil d'Agenais	Verteuil d'Agenais	16/09/24
18/05/24	24082	M. PRADEAUX Nicolas	20 chemin du martyr 47410 Bourgnagnague	28,0529	75,94	M. PRADEAUX Jean-Pierre à Sérignac-Péboudou	Ségélas Sérignac-Péboudou	18/09/24
21/05/24	24086	EARL POUY DE L'OSSE	857 route de Pouy 47600 Moncrabeau	24,55	24,55	Mme BURLIN Christiane à Condom	Moncrabeau	21/09/24
22/05/24	24087	M. BURAUD Romain	9 rue Bernier 49000 Agen	63,6637	63,66	M. BURAUD Joël à Nérac Mme BOUTY Chantal à Faullet M. BURAUD Didier à Nérac Mme BURAUD Jacqueline à Nérac Mme TRAVAUX Véronique à Xaintraillies	Nérac	22/09/24
22/05/24	24088	EARL DE LA MESANGE	2 chemin de Senot 47340 Monbalen	7,3805	391,17	M. POZZER Dominique à Saint Georges	Saint Georges Villeneuve/Lot	22/09/24
22/05/24	075202405093381	M. BURDEYRON Christophe	1463 route de Julienas 69840 Julienas	12,8987	12,9	M. BURDEYRON Christophe à Juliénas	Savignac de Duras	22/09/24
23/05/24	24089	GAEC CATROUX	811 route de Caubon 47350 Saint Avit	33,0943	33,09	SCA FONCIERE TERRES DE LIENS à Crest	Saint Avit	23/05/24
23/05/24	24091	M. JOUGLA Sylvain	795 route des crêtes 47120 Soumensac	0,9653	0,97	M. JOUGLA Sylvain à Soumensac	Loubès-Bernac	23/09/24
24/05/24	24092	SCEA DE LASSERRE	Route de Britou 47450 Saint Hilaire de Lusignan	70,4509	70,45	M. LODETTI Jean-Claude à St Hilaire de Lusignan	Doimayrac Saint Hilaire de Lusignan	24/09/24

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-10-31-00006

Arrêté portant publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des
structures - D64 - 3eme trimestre 2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Chevalier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 17 mars 2021 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDTM des Pyrénées Atlantiques,

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées Atlantiques

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département des Pyrénées Atlantiques sont récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.


Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDTM des Pyrénées Atlantiques.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, le préfet du département des Pyrénées Atlantiques et le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 31 octobre 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- i soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- i soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Bordeaux**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Bordeaux**

Demande d'autorisation d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction - 3ème trimestre 2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaires	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
2024-101	04/03/24	EARL LA MOSKOVA	Arthez de Béarn	14,46		BERGEYRE René	Arthez de Béarn	04/07/24
2024-108	11/03/24	BARRAQUE Marie-Louise	Geronce	11,83		BARRAQUE Jean-Michel, DAUNES Anne-Marie, BARRAQUE Louise	Esquiule et Geronce	11/07/24
2024-113	12/03/24	LABORDE Mathilde	Larressore	17 ha 32		LABORDE Manysse, LABORDE Michel	Bardos	12/07/24
2024-115	12/03/24	EARL PEYRE FRERES	Sedze Maubeccq	2,18		DRALET Céline	Bentayou-Seree et Luc-Armau	12/07/24
2024-122	13/03/24	EARL LAUGUEROT	Arbouet Susaute	26,93		BORDES Jean	Arbouet Susaute et Autevielle Saint Martin Bideren	13/07/24
2024-117	14/03/24	EARL MATIBET	Mazorolles	0,65		ALBINO Virgile	Mazorolles	14/07/24
2024-111	20/03/24	EARL DUCEDRE	Andoins	10,24		DUCASTAINGS Yves	Andoins	20/07/24
2024-112	17/03/24	LAGRENADÉ Marie-Thérèse	Hasparren	28,35		LAGRENADÉ Michel	Hasparren	17/07/24
2024-118	20/03/24	BOULIN-LATISNERE Anne	Morihaas	31,22		LATISNERE Alain Pierre, SOUBIROU Françoise	Burrosse Mendousse, Gayon, Lalongue, Lembeye et Taron Sadirac Viellenave	20/07/24
2024-123	20/03/24	EARL PARAGE	Mesplede	83,46		Indivision PETIT WAGNER, GOULLIAUD Philippe, M. LARQUIER, DUFAY Jean-Pierre, BEDOURA Jean-Marc	Balansun, Lacadée, Mesplede et Sault-de-Navailles	20/07/24
2024-124	20/03/24	EARL ELGARREKIN	Domezain	3,36		VIGNAU Pierre	Osserain Rivareyle	20/07/24
2024-126	21/03/24	EARL LABIGALLETTE	Lahontan	1,77		DOMERCQ Isabelle, SOURP Michel	Bellocq	21/07/24
2024-130	27/03/24	SIBEL Evelyne	Burrosse Mendousse	39		SIBEL Jean-Paul et Nadine	Burrosse Mendousse et Lalongue	27/07/24
2024-131	27/03/24	GAEC BENTARTE	Arneguy	74,88		SORHOUE Jean-François, SORHOUE Bertrand, YBARGARAY Jeanne, SORHOUE Jean-Pierre, SORHOUE Marie-Louise, ANSOLABEHÈRE Evelyne, PARIS Manuel	Anhaux, Arneguy, Lasse et Uhart-Cize	27/07/24
2024-133	28/03/24	BAUDRAND Iban	Bidart	8,83		DUNOGUES Marie Carmin, ELISSAGA Pierre	Saint-Pée-sur-Nivelle	28/07/24
2024-134	01/04/24	EARL MICHEL	Arthez de Béarn	11,29	7,86	BERGEYRE René	Arthez de Béarn	01/08/24
2024-135	29/03/24	LAMBERT Elorri	Irouleguy	1,31		MATEO Mirentxu	Irouleguy	29/07/24
2024-136	30/03/24	DOLHATS Adrien	Ustanz	9,23		DOLHATS Adrien	Arcangues, Bassussarry et Ustanz	30/07/24
2024-139	02/04/24	LACADÉE Clément	Larreau	22,64		LACADÉE Brigitte	Larreau et Mazerolles	02/08/24
2024-142	04/04/24	ASSOCIATION ÔTREMÈNT	Monein	0,91		FREDRIKSON Gael	Monein	04/08/24
2024-143	10/04/24	SCEA BIDOÛ	Mesplede	2,88		PICARD Jean-Marie	Arnos	10/08/24
2024-144	11/04/24	EARL ANGLADETTE	Mont	8,93		GOARRE Jean	Mont	11/08/24
2024-146	02/05/24	EARL CHATEAU FLORIS	Moncaup	20,5		SCHRYVERS Alphonse	Moncaup	02/09/24
2024-147	10/04/24	GAEC DUGUIT	Aren	1,82		TATIEU Julien	Geus d'Oloron	10/08/24
2024-148	10/04/24	EARL PUCHEOU	Loublieng	2,7		NICAUT Madeleine	Loublieng	10/08/24
2024-149	10/04/24	GAEC SALABER	Barcus	27,41		ETCHEBEST Patrick	Barcus	10/08/24
2024-151	12/04/24	EARL CAMPAGNE	Baliracq Maumusson	26,49		PEY-BAYLE Claudine, DUBLANC Pierre, CANTOUNAT André, CANTOUNAT Aline	Montaner et Ponson-Debats-Pouts	12/08/24
2024-129	26/04/24	EARL GUILLEMAN	Mant	6,45		MIRAMON Paulette, MIRAMON Didier, MIRAMON Daniel, DARRACQ Marie-France	Malaussanne	26/08/24
2024-156	18/04/24	EARL AU MAJOREAU	Serres-Castet	6		DUTOYA Danièle	Maucor	18/08/24
2024-157	15/04/24	PRAUD Fabien	Taron-Sadirac-Viellenave	9,65		PRAUD Fabien	Taron-Sadirac-Viellenave	15/08/24
2024-158	18/04/24	CAZABAN Mathilde	Bordes	7,84		CAZABAN Michel, CAZABAN Marie-Léontine	Assat et Bordes	18/08/24
2024-160	18/04/24	GOYENECHÉ Andoni	Sare	6,92		BERROUET Cédric, GOYENECHÉ Michel	Sare	18/08/24
2024-161	18/04/24	URRUTIA Ramunbo	Saint-Michel	0,61		SAINT PEE Catherine	Saint-Michel	18/08/24
2024-162	25/04/24	ELIZAGOËN Didier	Arrest-Larrebieu	9,53		APHAULE Olivier, APHAULE Jeanine	Arrest Larrebieu	25/08/24
2024-163	18/04/24	EARL PERGAIN	Sames	12,49		LOMBARD Florence	Sames	18/08/24
2024-164	17/04/24	CUYAUBÈRE Sylvie	Tarastex	11,06		CUYAUBÈRE Fernand	Montaut	17/08/24
2024-165	22/04/24	SAS DOMAINE BRANA	Saint-Jean-Pied-de-Port	1,9	11,4	Indivision HILLAU	Saint-Etienne-de-Baigorry	22/08/24
2024-166	22/04/24	EARL LARTIGAOU	Lacadée	5,18		HOURDEBAIGT Pierre	Sault de Navailles	22/08/24
2024-173	29/04/24	SEYCHAL Cécile	Bielle	5,03		PARIS André, PARIS Thérèse, LARRIEU Jean-Pierre	Bielle, Louvie-Juzon et Seignacq-Meyracq	29/08/24
2024-176	30/04/24	EARL POULOT	Gabaston	1,51		POULOT Frédéric	Gabaston	30/08/24
2024-178	30/04/24	SCEA DU CASTALA	Argagnon	8,09		SCEA DU CASTALA	Argagnon	30/08/24
2024-180	02/05/24	PERRIER Stéphane	Anhaux	1,76	17,25	CHARRITON Pierre	Isturits	02/09/24
2024-181	02/05/24	GAEC OHETA	Saint-Martin-d'Arrossa	7,17		LAGOURGUE Eliane	Saint-Martin-d'Arrossa	02/09/24
2024-182	02/05/24	EARL LESTELLOU	Peyre	6,34		LOMNE Alain	Saint-Medard	02/09/24
2024-184	07/05/24	SCEA LES MENUJOTS	Plaisance	2,23		LOM Pascal, LOM Frédéric, LOM Marie-Louise	Anoye et Maspie-Lalouquère-Julliacq	07/09/24

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaires	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
2024-187	13/05/24	EARL LACOUELLE	Sames	7,16		LOMBARD Romain, DAUGAREILH Philippe	Sames	13/09/24
2024-188	13/05/24	EARL LE PRE SALE	Salles de Béarn	5,83		PEYRELONGUE Catherine	Salles de Béarn	13/09/24
2024-189	14/05/24	LASSALLE Peio	Isturits	8,22		LASSALLE Thérèse	Isturits	14/09/24
2024-190	14/05/24	EARL DOU LAT	Lombia	9,23		LANOT Yvette	Gardères, Saubolle et Sedzère	14/09/24
2024-183	07/05/24	LARQUE Gilles	Mazerolles	10,49		LARQUE Gilles, indivision LARQUE (LARQUE Maité, LARQUE Gilles, RECART Véronique)	Cescou et Mazerolles	07/09/24
2024-191	16/05/24	SCEA BIDALOT	Boueilh Boueilho Lasque	13,94		LAFFITEAU Marc	Boueilh-Boueilho-Lasque	16/09/24
2024-192	16/05/24	CHAGUE Fabien	Salles de Béarn	10,53		DUPLÉX Karine, AGUIERRE Ginette, CAMOUGRANDHéène, CAMOUGRAND Marie	Salles de Béarn	16/09/24
2024-193	16/05/24	EARL LAYOUS LIGARAY	Angous	11,76		POUSTIS Daniel	Castelnau-Camblong	16/09/24
2024-87	21/05/24	BARTOT Thierry	Bizanos	22,56		BARTOT Thierry	Anoye et Maspie-Lalouquère-Juillacq	21/09/24
2024-196	21/05/24	ARROSSA David	Irouleguy	11,23		GASTELLU Marie-Chantal	Ossees	21/09/24
2024-197	22/05/24	CASTAING-LASVIGNOTTES Christel	Viellenave d'Arthez	6,72		CASTAING-LASVIGNOTTES Christel	Bournout, Cescou et Viellenave d'Arthez	22/09/24
2024-202	27/05/24	GAEC CAUBARRUS	Montfort	4,09		ROUYET Marie- Yvonne	Barraute-Camu et Saint-Gladie-Arrière-Munein	27/09/24
2024-204	28/05/24	ESTRADA Gregory	Muscuduy	0,37		DEMANGE Jean-François	Bustince-Inberry	28/09/24
2024-205	29/05/24	ROJMY Marie-Laure	Ascaïn	0,91		BARRENECHE Simone	Ascaïn	29/09/24
2024-206	30/05/24	GACHEN Benoit	Ainharp	1,24		ARHANCHIAGUE Philippe	Ainharp	30/09/24
2024-207	31/05/24	GAEC ETCHENKIA	Irouleguy	15,86		CARRICABURU André	Ainhaus	30/09/24

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2024-10-31-00007

Arrêté portant publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des
structures - D79 - 3eme trimestre 2024



**Arrêté relatif à la publication des autorisations tacites
d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.331-1 à L.331-11, et R.331-1 à R.331-12,

VU l'arrêté préfectoral du 06 septembre 2023 portant sur le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) de Nouvelle Aquitaine,

VU l'arrêté du préfet de Nouvelle-Aquitaine, en date du 17 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Madame Virginie ALAVOINE, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU la décision de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

CONSIDERANT les demandes préalables d'autorisations d'exploiter déposées à la DDT des Deux Sèvres,

Sur proposition du directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres,

Sur proposition de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle Aquitaine,

ARRETE

Article premier :

Les demandes d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une décision tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction concernant le département de Deux-Sèvres récapitulées dans le tableau joint au présent arrêté.

Les accusés réception de dossier complet valant autorisation tacite peuvent être consultés au service d'économie agricole de la DDT concernée.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, le préfet des Deux Sèvres et le directeur départemental des territoires des Deux Sèvres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Limoges, le 31 octobre 2024

Pour le préfet et par délégation,
la D.R.A.A.F.,
Pour la directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
L'adjointe au chef du S.R.E.A.A.,



Anne BARRIERE

Délais et voies de recours :

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter du lendemain de la publication du présent arrêté pour déposer

- i soit un recours gracieux devant le préfet de la région Nouvelle Aquitaine ou un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture
- i soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Poitiers**. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours) vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de **Poitiers**

Demande d'autorisation d'exploiter tacites à l'issue du délai d'instruction – 3eme trimestre 2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
01/03/2024		ROCHARD Jérôme	5, rue des Ormeaux 79390 Lhoumois	6,29	6,29	Mme DELUMEAU Anastasia 2, impasse de la Linaudière 86420 Monts-sur-Guesnes	Lhoumois	01/07/2024
04/03/2024		EARL La Ferme de La Baronnière	La Baronnière 79120 Lezay	2,90	2,90	M. BONNIN Philippe 72, rue de La Bartavelle – Fontaine 13600 La Ciotat	Lezay	04/07/2024
04/03/2024		GAEC la Giraudière	1, La Giraudière 79330 Pierrefitte	1,06	1,06	Mme. M. CLOCHARD Nicole et James 1, la Giraudière 79330 Pierrefitte	Geay	04/07/2024
04/03/2024		ROY Valentin	12, chemin de La Baraudière 79240 L'Absie	73,30	73,30	M. ROY Valentin 12, chemin de la Baraudière 79240 L'Absie, Mme ROY Myriam 1, chemin de la Baraudière 79240 L'Absie, Mme ROY Odile 6, chemin de la Baraudière 79240 L'Absie, M. ROY Aurélien 10, impasse de Mervent 85480 Benet, Mme OTTAVY Catherine 37, lieu-dit Moulin 86240 Smarves M. DAVID René 150, rue du Plantis 79360 Beauvoiron-Niort, Mme VERGNAUD Madeleine 32, rue des Barres 79440 Courlay	L'Absie, Largeasse	04/07/2024
06/03/2024		LOMBARD Alban	28, rue du Beau Soleil 79160 Villiers-en-Plaine	77,19	77,19	M. ALLARD Paulette EHPAD La Chagée route de la Roche 79500 Melle, M. DECHAINÉ Gérard 26, route de Charchenay – Boigne 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent, M. GIRARD Michel 12, rue de l'Ouillette 79400 Saint-Maixent-l'École et M. GIRARD Francis 7, La Bouquetière 79800 Prailles-La Courarde, Mme SACRE Fabienne 4, rue des Chanvres 79160 Villiers-en-Plaine, M. SACRE Thierry 4, rue des Chanvres 79160 Villiers-en-Plaine	Prailles-La Courarde, Souvigné	06/07/2024
06/03/2024		SCEA Sylvain Fougère	54, rue de la Vallée 79400 Azay-le-Brûlé	3,20	3,20	M. TROUVÉ Gilles Taulay 79220 La Chapelle-Bâton	Augé	06/07/2024
07/03/2024		HERAUT Frédéric	L'Aubertière – La Chapelle St Etienne 79240 Moncontant-sur-Sèvre	6,45	6,45	M. DIEUMEGARD Alain 27 rue de La Grande Fontaine 79160 Béceuleuf	Moncontant sur Sèvre (La Chapelle St Etienne)	07/07/2024

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
08/03/2024		GAEC La Sateillère	La Sateillère – Moutiers-sous-Chantemerle 79320 Moncoutant-sur-Sèvre	1,60	1,60	Mme BOUILLAUD Marie-Christine Le Logis – Cezais 85410 Rives-du-Fougerais	Moncoutant-sur-Sèvre (Moutiers-sous-Chantemerle)	08/07/2024
12/03/2024		EARL Jojo	Les Gruches – Noirlieu 79300 Bressuire	8,84	98,84	Mme MOINIER Anne 42, rue Etienne Lhost 33000 Bordeaux M. ONILLON Samuel La Rougée – Noirlieu 79300 Bressuire	Bressuire (Noirlieu & Chambrouet), Saint-Aubin-du-Plain	12/07/2024
12/03/2024		GAEC Babin	4, le Château 79130 Beugnon-Thireuil	14,45	14,45	M. BROSSARD Joël La Coudre 79130 Beugnon-Thireuil	Beugnon-Thireuil (Le Beugnon)	12/07/2024
12/03/2024		SCEA Pineau	La Martinière 79310 Vouhé	2,50	2,50	M. PACAULT Bernard Grand Champ 79310 Vouhé	Vouhé	12/07/2024
13/03/2024		GAEC Bonneau	2, La Grande Bouchardière 79340 Fomperron	3,50	3,50	M. BONNEAU Victorien 4, chemin de la Cuelle Le Marchais 79340 Fomperron	Pamproux	13/07/2024
14/03/2024		EARL Terravita	20, Grande Rue 79270 La Rochénard	27,55	27,55	M. PEQUIN David 4, rue des Rosiers 79360 La Foye-Monjault; Mme MORILLON Jacqueline 27, rue des Terrasses de Courbieu 82100 Castelsarrasin	La Foye-Monjault, Epannes, Mauzé-sur-le-Mignon, La Rochénard	14/07/2024
14/03/2024		GRASSET Guillaume	Les Grandes Maisons 79340 Ménigoute	2,66	2,66	Mme GAUVRIT-DABIN Marie-Thérèse 9, rue des Epinettes 79100 Sainte-Verge	Les Châteliers	14/07/2024
15/03/2024		EARL Le Petit Patou	3 bis, lieu-dit Bas Bourg 79200 Saint-Germain-de-Longue-Chaume	1,30	1,30	M. PLAUD Patrice Le Bas Bourg 79200 Saint-Germain-de-Longue-Chaume	Saint-Germain-de-Longue-Chaume	15/07/2024
15/03/2024		GAEC La Tresse	La Tresse 79800 Exoudun	4,55	4,55	M. APERCÉ André 191, rue du Pied Griffier, 79180 Chauray; M. APERCÉ Jean-Claude 34, chemin de la Croix 63430 Pont-du-Château; M. APERCÉ Gilles 2, résidence des Belles vues 78125 Saint-Hilarion; M. APERCÉ Michel 61, rue de la Coudraie 79000 Niort	Prailles-La Couarde	15/07/2024
16/03/2024		EARL Les Fosses	9, lieu-dit Les Fosses 79240 Scillé	4,10	4,10	Mme BILLAUD Sylvie Le Moulin Drap 79240 Vernoux-en-Gâtine	Vernoux-en-Gâtine	16/07/2024
17/03/2024		SAS du Pigeonnier	16, rue du Pigeonnier – Verrières 79120 Sainte-Soline	76,39	76,39	M. DALY Florent 7, rue du Terrageau 79120 Sepvret, Mme MOINET Claudie 15, route de Chef Boutonne – La Gaillochonnère 79190 Les Alleuds, M. MOINET René 2, Le Bas Ageon 79200 La Chapelle-Bertrand, M. FOUCAULT Eric La Baronnière 79120 Vançais	Lezay, Saint-Coutant, Vanzay, Saint-Sauvant (86)	17/07/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
18/03/2024		DANIAUD Karine	2, impasse des Venelles – Bois Clément 79110 Couture-d'Argenson	149,27	149,27	Mme SAULIER Joëlle 64, rue de la Falaise 16400 Vœuil-et-Giget, Mme. M. SAULNIER Cathy et Yves 2, chemin de la Croix 79110 Couture-d'Argenson, Mme GUYOT Monique 121, rue des Monts-Clairs 92700 Colombes, Mme. M. MORNET Monnique et Jean-Guy 3, lotissement de la Lampe 79110 Couture-d'Argenson, Mme PINAUD Françoise 9, rue de la Tour 16240 Villiers-le-Roux, Mme. M. DANIAUD Karine et Jérôme 2, impasse des Venelles – Bois Clément 79110 Couture-d'Argenson, M. SAINT MARTIN Claude 6, route d'Aubigné – Les Ferroux 79110 Couture-d'Argenson	Aubigné, Couture-d'Argenson, Loubillé, Villemain, Villegagnan (16)	18/07/2024
18/03/2024		EARL des Roches	1, route de Clessé 79350 Amailloux	34,18	34,18	Mme PEROCHON Eveline 3, Le Rocher 79350 Amailloux, M. RAOULT Bernard 1, route de Clessé 79350 Amailloux	Amailloux, Saint-Germain-de-Longue-Chaume	18/07/2024
18/03/2024		EARL la Boutellerie	2, impasse des Venelles – Bois Clément 79110 Couture-d'Argenson	62,24	62,24	M. GAGNERE Yvon 2, impasse de la Rente – La Caille 79110 Villemain M. BRONDY Pascal 3, impasse de la Citerne – La Caille 79110 Villemain	Aubigné, Loubillé, Villemain	18/07/2024
18/03/2024		GAEC du Granforaie	La Grange 79220 Pampplie	11,48	11,48	GFA Grange Epine – La Grange 79220 Pampplie	Les Grosseillers, Pampplie	18/07/2024
19/03/2024		BARRIBAUT Xavier	La Brunière n°1 79450 Saint-Aubin-le-Cloud	19,13	19,13	Mme & M. CRUGEON Françoise & Michel 19 avenue de La Maison d'ieux 79200, Châtillon sur Thouet Messieurs THOUIN Daniel, Alain & Bertrand La Guilbotière 79200 Châtillon sur Thouet	Châtillon-sur-Thouet	19/07/2024
19/03/2024		GAEC La Roche-Havard	La Roche-Havard – Noirterre 79300 Bressuire	5,00	5,00	Mme PILET Odette 7, chemin des Roches Gilbert – Noirterre 79300 Bressuire	Bressuire (Noirterre)	19/07/2024
20/03/2024		EARL les Colombiers de la Pinolière	2, Prépont 79200 Le Tallud	19,64	19,64	M. COUTINEAU Joël 27 rue Arsène Dabin 79200 Pompaire Mme DEGUILLE Janine 1 Le Petit Sault 79320 Moutiers sous Chantemerle Indivision Deguille Auger Target 99 route de Pont Soutain 79200 Pompaire M. ROCHAIS Fabrice 41, route de Boismé – Terves 79300 Bressuire Mme VEZIEU Christine 146 route de l'Ouchette 79460 Magné	Pompaire	20/07/2024

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
20/03/2024		ROUSSELOT Mathis	2, lieu-dit l'Ouchette 79380 La Forêt-sur-Sèvre	58,93	99,43	M. DES DORIDES Sébastien 21, rue Ernest Renan, Mme GRELIER Jacqueline 3, rue du Plessis Mornay 79380 La Forêt-sur-Sèvre. Mme RICHARD Françoise (nu-proprétaire) 21, rue Brarly 92700 Colombes, M. RICHARD Pierre (usufruitier) 70, avenue du Général de Gaulle 94500 Champigny, M. ROUSSELOT Jean-Yves 1, lieu-dit l'Ouchette 79380 La Forêt-sur-Sèvre	La Forêt-sur-Sèvre, Courlay	20/07/2024
22/03/2024		JEANNEAU Olivier	19, rue du Bois Bremaud – Chambrouet 79300 Bressuire	5,68	5,68	M. DELAHAYE Jean-Marie (nu-proprétaire) 1, rue du Bois Bremaud 79300 Bressuire, M. DELAHAYE Maurice (usufruitier) 2, impasse de la Ferme 79300 Bressuire	Bressuire (Chambrouet)	22/07/2024
25/03/2024		GAEC les Plantes	16, route du Vieux Romans 79260 Romans	5,41	5,41	M. THIN Olivier 2, rue verger Tertou 79260 Romans	Romans	25/07/2024
26/03/2024		EARL de la Béronne	Voisine 79170 Périgné	0,42	0,42	M. PRIEUR Pascal 44, route de la Scierie 79170 Périgné	Périgné	26/07/2024
26/03/2024		GAEC Roytelait	3, route du Château d'Eau 79500 Marcellé	17,57	17,57	M. FROTIER DE LA COSTE MESSELIERE Pierre- Edouard 54, rue Poussin 75016 Paris	Marcellé	26/07/2024
27/03/2024		GAEC Hortensia	8, la Basse Brousse Galet 79150 Val en Vignes	11,01	11,01	Mme DUCHEMIN Andrée 5, rue des Epinettes 79100 Ste Verge, M. BILLY André 2, impasse Berloz 79100 Thouars, Mme COTILLON Denise 19, rue Pasteur 79150 Argentonnay	Argentonnay (Moutiers sous Argenton)	27/07/2024
28/03/2024		BRANGER Eric	6, Bouillé 79340 Vasles	4,03	4,03	Indivision GOURDON Lionel représentée par M. GOURDON Jean-François 14, route de l'Hic 86170 Cissé	Vasles	28/07/2024
28/03/2024		GAEC Les Alpines	7, route de Combrand – Les Alpines 79250 Nueil-les- Aubiers	75,80	75,80	M. CONTENT Cyril 60, route des Forges 79250 Nueil- les-Aubiers, M. CONTENT René 67, route des Forges 79250 Nueil- les-Aubiers	Nueil-les-Aubiers	28/07/2024
29/03/2024		GAEC CS	1, La Séguinière 79150 Fénéry	123,84	123,84	M. GARDAIS Cédric La Séguinière 79450 Fénéry M. BILLAUD Jean La Séguinière 79450 Fénéry M. POTIRON Jean-Louis 32 rue de La Parantière 79430 La Chapelle-Saint-Laurent M. LUSSET Dominique 11 rue des Ecoles 79450 Saint- Aubin-le-Cloud M. COUDREAU Paul Les Basses Ratières 79450 Fénéry Mme BABIN Chantal 58 rue de La Gare 79000 Niort	Fénéry, Saint-Aubin-le- Cloud, Amailloux	29/07/2024

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
01/04/2024		SCEA de la Guillotière	4, la Guillotière 79340 Vasles	15,57	15,57	Indivision AMILIEU (vendeur) : -Mme AMILIEU Jeanine 31, Grand Rue EPHAD Gatebourse 79340 Vasles. -Mme PILLOT Marie Andrée 6, rue du Portail 79340 Vasles. -Mme BABIN Nelly 2 T, chemin de la Cure 79340 Vasles. -Mme BIBARD Mathilde 4, rue des Grillons 79800 La Mothe-Saint-Héray, -M. AMILIEU Richard 3, rue des Alisiers 79390 Thénezay. -Mme GREGOIRE Pauline 1, rue des Merisiers 79390 Thénezay, SCEA de la Guillotière 4, la Guillotière 79340 Vasles (acquéreur)	Vasles	01/08/2024
02/04/2024		EARL Thomas NAUDON	Pisse Piron 79220 Champdeniers-Saint-Denis	8,27	8,27	M. NAUDON Thomas Pisse Piron 79220 Champdeniers M. REULIER André 5 route de La Métairie 79220 Cours	Cours, Champdeniers	02/08/2024
02/04/2024		EARL Thomas NAUDON	Pisse Piron 79220 Champdeniers-Saint-Denis	8,47	8,47	M. NAUDON Thomas Pisse Piron 79220 Champdeniers Mme QUINTARD Claudette 7 rue du Champ de La Gru 79220 Champeaux	Champeaux, Champdeniers	02/08/2024

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
02/04/2024		FORTAIN Anne-Laure	10, rue du Patisseau 79340 Fomperron	237,64	237,64	Mme NEAUD Liliane 4, impasse des Sablons 79100 Louzy, Mme. M. DE JORNA Christine (usufruitière) et Matthieu (nu-propiétaire) 2, avenue des Crocus 50610 Julouville, M/ JAMET Eric 4, rue du Logis 79340 Fomperron, M. MARAVAL Max 107, boulevard de port Giraud 44770 La Plaine-sur-Mer, Mime THIREZ Annie La Croix des Champs 79200 Châtillon-sur-Thouet, Mime DAGUIN Marylene 40, rue de l'Ouche 79800 La Mothe-Saint-Héray, Commune de Fomperron Mairie Le Bourg 79340 Fomperron, M. ROUVREAU Jean-Pierre 30, rue du Val de Sèvre 79400 Saint-Maixent-l'Ecole, Mme ECALLE Micheline 2, rue des Bleuets 79400 Exireuil, Me MOUNIER Erwan – Notaire associé (succession DE CATALAN Yolande) Z.A. rue des Granges BP 5 79403 Saint-Maixent-l'Ecole Cedex, M. JAMET Thierry 10, rue du Patisseau 79340 Fomperron, Mime JAMET Louise 4, rue du Patisseau 79340 Fomperron, GAEC du Patisseau 10, rue du Patisseau 79340 Fomperron, M. FORTAIN Didier 27, rue de l'An 2000 79340 Fomperron	Exireuil, Fomperron, Les Chateleurs, Ménigoute	02/08/2024
02/04/2024		GEAY Matthieu	1, impasse de la Gondinière 79600 Assais-les-Jumeaux	4,60	4,60	Mme BATE Monique 1, impasse des Bois – Les Mousseux 79390 Pressigny	Assais les Jumeaux, Pressigny	02/08/2024

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
02/04/2024		JAMET Mathieu	10, rue du Patisseau 79340 Fomperron	237,64	237,64	Mme NEAUD Liliane 4, impasse des Sablons 79100 Louzy, Mme. M. DE JORNA Christine (usufruitière) et Matthieu (nu-propriétaire) 2, avenue des Crocus 50610 Julouville, M/ JAMET Eric 4, rue du Logis 79340 Fomperron, M. MARAVAL Max 107, boulevard de port Giraud 44770 La Plaine-sur-Mer, Mme THIREZ Annie La Croix des Champs 79200 Châtillon-sur-Thouet, Mme DAGUIN Marylène 40, rue de l'Ouche 79800 La Mothe-Saint-Héray, Commune de Fomperron Mairie Le Bourg 79340 Fomperron, M. ROUVREAU Jean-Pierre 30, rue du Val de Sèvre 79400 Saint-Maixent-l'Ecole, Mme ECALLE Micheline 2, rue des Bleuets 79400 Exireuil, Me MOUNIER Erwan – Notaire associé (succession DE CATALAN Yolande) Z.A. rue des Granges BP 5 79403 Saint-Maixent-l'Ecole Cedex, M. JAMET Thierry 10, rue du Patisseau 79340 Fomperron, Mme JAMET Louise 4, rue du Patisseau 79340 Fomperron, GAEC du Patisseau 10, rue du Patisseau 79340 Fomperron, M. FORTAIN Didier 27, rue de l'An 2000 79340 Fomperron	Exireuil, Fomperron, Les Chateillers, Ménigoute	02/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite		
02/04/2024		SCEA du Patisseau	10, rue du Patisseau 79340 Fomperron	237,64	237,64	Mme NEAUD Liliane 4, impasse des Sablons 79100 Louzy, Mme. M. DE JORNA Christine (usufruitière) et Matthieu (nu-propriétaire) 2, avenue des Crocus 50610 Julouville, M/ JAMET Eric 4, rue du Logis 79340 Fomperron, M. MARAVAL Max 107, boulevard de port Giraud 44770 La Plaine-sur-Mer, Mime THIREZ Annie La Croix des Champs 79200 Châtillon-sur-Thouet, Mime DAGUIN Marylène 40, rue de l'Ouche 79800 La Mothe-Saint-Héray, Commune de Fomperron Mairie Le Bourg 79340 Fomperron, M. ROUVREAU Jean-Pierre 30, rue du Val de Sèvre 79400 Saint-Maixent-l'École, Mme ECALLE Micheline 2, rue des Bleuets 79400 Exireuil, Me MOUNIER Erwan – Notaire associé (succession DE CATALAN Yolande) Z.A. rue des Granges BP 5 79403 Saint-Maixent-l'École Cedex, M. JAMET Thierry 10, rue du Patisseau 79340 Fomperron, Mime JAMET Louise 4, rue du Patisseau 79340 Fomperron, GAEC du Patisseau 10, rue du Patisseau 79340 Fomperron, M. FORTAIN Didier 27, rue de l'An 2000 79340 Fomperron	237,64	237,64	Exireuil, Fomperron, Les Chateleurs, Ménigoute	02/08/2024
03/04/2024		EARL Terzay	38, rue Saint-Martin – Noizé – Oiron 79100 Plaine-et-Vallées	124,71	124,71	Mime DE KERVILER Anne 78, rue d'Enghien 95600 Eaubonne, M. PINEAU Christian Appt 1 - 7, bd du 8 mai 1945 86200 Loudun, Mime DE KERVILER Annie n°22 Village de Kerelle 56740 Locmariaquer, Commune de Saint-Laon 9, rue du Maréchal-Ferrant 86200 Saint-Laon, M. REAU Yvon 3, rue de la Pierre aux Prêtres – Brie 79100 Plaine et Vallées	Plaine et Vallées (Oiron), St Laon (86), Arçay (86)	03/08/2024		
03/04/2024		GAEC Chaigneau	La Barre – La Chapelle-Thireuil 79160 Beugnon-Thireuil	2,98	2,98	M. DUBREUIL Marc Bois Chapelleau 79160 Beugnon-Thireuil	Beugnon-Thireuil (La Chapelle-Thireuil)	03/08/2024		
03/04/2024		GAEC la Remillère	6, rue Athénais – Brie 79100 Plaine-et-Vallées	2,06	2,06	Mime. M. REAU Pierrette et Yvon 3, rue de la Pierre aux Prêtres – Brie 79100 Plaine-et-Vallées	Plaine-et-Vallées	03/08/2024		

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
03/04/2024		JARRIAULT Lucas	11, rue des Râles 79360 Granzay-Gript	5,50	5,50	M. JARRIAULT Gabriel 239 route de Frontenay Rohan Rohan 79360 Granzay Gript	Granzay-Gript	03/08/2024
04/04/2024		SCEA ALBERT Frédéric	32, La Robière – Moulins 79700 Mauléon	5,38	5,38	M. MERIAU Alain 81, Bel Air – Le Temple 79700 Mauléon	Mauléon (Moulins)	04/08/2024
04/04/2024		SCEA HARRICHE	35, rue de Mellier 79140 Le Pin	1,89	140,79	Mme & M. MARCHAND Catherine & Jean-Jacques La Cossardière 79140 Le Pin SCEA HARRICHE 35, rue de Mellier 79140 Le Pin	Combrand, Le Pin, La Petite Boissière	04/08/2024
08/04/2024		SCEA KG Laurière	2, Laurière 79390 Thénézay	9,65	9,65	Indivision GARANDEAU chez Mme GARANDEAU Christine 38 avenue des Oiseaux de mer 17140 Lagord	Thénézay, Oroux	08/08/2024
09/04/2024		JARRIAULT Lucas	11, rue des Râles 79360 Granzay-Gript	27,17	27,17	M. JARRIAULT Lucas 11 rue des Râles 79360 Granzay Gript M. ROBIN Fabien Grattermet 79270 Frontenay Rohan Rohan	Frontenay-Rohan-Rohan, Saint-Symphorien	09/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
11/04/2024		BRONDEAU Cédric	10, La Dorelle 86120 Bournand	154,68	154,68	Mme GIORGETTI Josiane 11, rue du Vieux Four – Villeneuve 79260 La Crèche, Mme LEKIEFFRE Nicole Résidentiel 8, avenue Jean-Claude Brialy 44250 Saint-Brevin-les-Plins, M. LAMOTTE Christian 6, rue du Haut Moulay 79370 Fressines, Mme GARNAULT Margaret 62, chemin de Miséré 79260 La Crèche, M. PAPOT Philippe René 4, rue des Buttes de Pigeons 49100 Angers, Mme SEARA Monique 30, route de l'Ancienne Laiterie 79260 La Crèche, M. BRONDEAU Alain 37, chemin de l'Homme du Moulin 79260 La Crèche, M. LEBRAULT Roger 80, chemin de la Dibe 79260 La Crèche, M. LEBRAULT Philippe 67, chemin de la Dibe 79260 La Crèche, M. LAIGNE Jean-Pierre Le Toucheau 79310 Saint-Marc-la-Lande, Mme CHAMARD Lucette 50, route de l'Ancienne Laiterie 79260 La Crèche, M. GUJONNEAU Pierre 2, rue du Pré de l'Assemblée – Aript 79260 Romans, Mme BOISSEAU Ginette 158, route de la Mothe – Chavagné 79260 La Crèche, Mme FERLAND Paulette 2, avenue de Paris 79260 La Crèche, M. FABIEN Cédric 422, rue du Moulin Neuf 79410 Echiré, Mme MONDAIN Marie-Claude 8, rue des Oiseaux « Chez Vitet » 17770 Aujac, Mme PLANTIVEAU Claudette 59, route de l'Ancienne Laiterie – Ruffigny 79260 La Crèche, Mme CLÉMENT Nicole 19, route de Fontenay - Ruffigny 79260 La Crèche, M. BRACONNIER Ariel 153, rue du Temple – Villeneuve 79260 La Crèche, Mme MORISSET Sophie 8, allée du Docteur Epagneul 79000 Niort, M. MASSE Patrick 80, boulevard des Arandelles 79180 Chauray, Mme VARENNE Michèle sous protection juridique de M. RENOUX Dominique RDV Tutelle BP40006 79360 Beauvoir-sur-Niort, Mme PIGEAU Lucette 146, rue du Temple – Villeneuve 79260 La Crèche, M. BOULEAU Aurélien 88 bis, rue de Colombes 92600 Asnières-sur-Seine, M. QUINAULT Bernard 10, rue du Vieux Four – Villeneuve 79260 La Crèche, Mme RAIMBAUD Josy route de la Mothe 79260 La Crèche, Communauté de Communes Haut Val de Sèvre 7,	La Crèche, Fressines, Vouillé, François	11/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
11/04/2024		EARL de Palluau	64, route de la Forêt – Usseau 79210 Val-du- Mignon	149,00	149,00	Mme JACOB Anita Le Fief d'Oibreuse – Usseau 79210 Val-du-Mignon, M. JACOB Florent Le Fief d'Oibreuse – Usseau 79210 Val-du-Mignon, Mme JACOB Véronique 64, route de la Forêt – Usseau 79210 Val-du-Mignon, M. BERTRAND Jean-Jacques 1, rue Eléonore d'Oibreuse 79210 Val-du-Mignon, Mme BARBIER Claudette 3, rue du Marais 79210 Arçais, Mme RAGOT Madeleine Oibreuse 79210 Val-du-Mignon, M. REBEIX François 88170 Neuville-du-Poitou, M. TEXIER Daniel 17700 Marsais, Mme MERCIER Françoise Prieire 79210 Val-du-Mignon, Mme PAILLARD Lydie 1, rue du Pré Panier – Prieaires 79210 Val-du-Mignon, Indivision TEXIER : -Mme TEXIER Georgette 8, Grande Rue 17700 Marsais, -M. TEXIER Jean 9, Grande Rue 17700 Marsais, -M. TEXIER Christophe Le Peuch de Gernes - Maison du Haut 19500 Turenne, -M. TEXIER Philippe L'Église 09700 Brie, Mme BEAUSSE DAMOUR Catherine 14, rue du Petit Bois 79270 La Rochénard	Dœuil-sur-le-Mignon, Marsais, Saint-Saturnin-du-Bois (17), La Foye-Monjault, Mauzé-sur-le-Mignon, Niort, La Rochénard, Val-du-Mignon (Prieaires, Thorigny, Usseau)	11/08/2024
11/04/2024		INGRAND Jean-François	2, rue de La Mosaïque – Puy Berland – St Genard 79500 Marcellé	0,29	0,29	M. AUBOUIN Sébastien 2, route de Coulonges 79170 Brioux sur Boutonne	Chef Boutonne (Le Tillou)	11/08/2024
12/04/2024		BOUTIN Bastien	2, chemin de Vallière 79410 Cherveux	11,29	11,29	M. TROUVÉ Gilles Taulay 79220 La Chapelle-Bâton, Mme TROUVÉ Cindy Taulay 79220 La Chapelle-Bâton, Mme POIBLANC Virginie Taulay 79220 La Chapelle-Bâton	La Chapelle-Bâton	12/08/2024
12/04/2024		HAYE Robin	Corne de Lièvre 79450 Saint-Aubin-le-Cloud	5,13	5,13	M. CLISSON Gérard La Giroirière 79200 Adilly	Saint-Aubin-le-Cloud	12/08/2024
14/04/2024		GAEC CAPRILUZ	30, Le Plessis Punard 79300 Bressuire	1,92	1,92	M. GUILLOTTEAU Alain La Papinière – Breuil Chaussée 79300 Bressuire	Bressuire (Breuil Chaussée)	14/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
15/04/2024		EARL Le Dezay	30, route de Damvix 85420 Le Mazeau	26,98	16,66	M. SOULISSE Philippe Verrines 79510 Coulon, Mme SOULISSE Yvette 7 rue de l'Acacia 79510 Coulon M. GRONDIN Jean-Yves 9 rue des gabardières 85110 Chantonay M. GOUSSEAU Bernard résidence La castille 5 av. Lympia 06300 Nice M. BERNARDEAU Serge Le Grand Pont 79510 Coulon M. CHAINTRIER Emile 19bis rue de La Girouette 79000 Niort M. FRERE Joël 64 rue André Cramois 79510 Coulon Mme BICHON Marie La Planche 79510 Coulon	Coulon	15/08/2024
15/04/2024		GELLOT Yohan	30, La Villette 79240 Saint- Paul-en-Gâtine	25,45	25,45	MM. LIEVRE Jean et Jean-Yves 10, La Bonnelière 79240 Saint-Paul-en-Gâtine	Saint-Paul-en-Gâtine	15/08/2024
16/04/2024		EARL Les 2 Roches	1, lieu-dit Rocheneuve 79600 Assais-les-Jumeaux	1,28	26,78	Mme JOSEPH Charoite 2, lieu-dit La Roche aux Enfants 79200 Gourgé (vendeur), M. VIOLETTE Kenny 7, rue Saint-Michel – Crémille 79600 Saint-Loup-Lamairé (acquéreur)	Gourgé	16/08/2024
16/04/2024		JARRIAULT Lucas	11, rue des Râles 79360 Granzay-Gript	5,09	5,09	M. JARRIAULT Lucas 11 rue des Râles 79360 Granzay Gript	Granzay-Gript, Beauvoir sur Niort	16/08/2024
16/04/2024		SCEA L'Abadie	4, rue de l'Abadie 79600 Assais-les-Jumeaux	38,78	38,78	M. GIROIRE Bertrand 9, Grand'Rue – Villeneuve 79600 Assais-les-Jumeaux. Mme GIROIRE Isabelle 9, Grand'Rue – Villeneuve 79600 Assais-les-Jumeaux, Indivision BARREAU Janine : -Mme BOULÉ Marie-Hélène 56, rue des Chesnes – Damville 27240 Mesnil-sur-Iton, -M. BARREAU Jean-Marc 33, rue du Thouet – Chambre 79100 Missé, -M. BARREAU Michel 4, rue de l'Humeau – Sait- Porchaire 79300 Bressuire, -Mme SERGENT Marie-Renée 4, place des Corderies 79600 Airvault, -M. BARREAU Dominique 4, avenue de Bel Air 79600 Saint-Loup-Lamairé, -Mme GIROIRE Isabelle 9, Grand'Rue – Villeneuve 79600 Assais-les-Jumeaux, -M. BARREAU Eric Jarzay 79390 Pressigny M. TOURET Guy 33, rue Croix Chauvin 79390 Thénezay	Assais-les-Jumeaux	16/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
17/04/2024		EARL ValRo	Les Roches Neuves 79140 Cirières	32,04	32,04	M. FUZEAU Alain Les Roches Neuves 79140 Cirières M. FUZEAU René Les Roches Neuves 79140 Cirières M. BODET Yves 19 chemin de La Chopinière 79140 Cirières M. BODET Daniel 23 Beauregard 79140 Cirières	Cerzay, Cirières	17/08/2024
17/04/2024		GAEC CS	1, La Séguinière 79150 Fénéry	56,43	56,43	Mme & M. CLISSON Gérard 16 rue du Stade 79200 Adilly	Adilly, St Germain de Longue Chaume	17/08/2024
17/04/2024		PERAULT Nicolas	21, rue de La Gendarmerie 79600 Airvault	27,07	27,07	Mme GAUVEAU Brigitte Le Maras 86300 Chauvigny Mme PERAULT Marie-Claire 21 rue de La Gendarmerie 79600 Airvault M. PERAULT Michel 21 rue de La Gendarmerie 79600 Airvault	Assais-les-Jumeaux, Thenezay, Airvault (Borcq sur Airvault)	17/08/2024
19/04/2024		ROY Etienne	6, La Barbière 79240 Vernoux-en-Gâtine	38,19	86,19	M. TRICOIRE Bruno Les Glycines 79240 Vernoux-en-Gâtine	Vernoux-en-Gâtine	19/08/2024
22/04/2024		GAEC La Frétière	La Frétière 79350 Chiché	37,20	37,20	Mme, M. BODIN Françoise et Joël La Rambaudière 79300 Boismé, M. RAOUL Jean-Pierre La Frétière 79350 Chiché	Boismé	22/08/2024
22/04/2024		Le Safran d'Eléonore	7, rue d'Eléonore d'Oibreuse 79210 Val-du-Mignon	0,05	0,05	Mme, M. BLET Valérie et Jérôme 7, rue Eléonore d'Oibreuse – Usseau 79210 Val-du-Mignon	Val-du-Mignon	22/08/2024
24/04/2024		CHASSAC Pierre-Henri	1, Les Chagnées 79100 Rom	71,79	71,79	GFA de la Proutée 10, chemin du Mitan 79500 Saint-Vincent-la-Châtre, M. GAUTREAU Jean-Luc 5 bis, Bois Roger 79500 Saint-Vincent-la-Châtre, Commune de Saint-Vincent-la-Châtre 19, route de Melle 79500 Saint-Vincent-la-Châtre	Lezay, Maisonnay, Saint-Vincent-la-Châtre	24/08/2024
24/04/2024		EARL du Petit Bourg	2 rue de l'Ecole – Thorigné 79370 Aigondigné	3,21	3,21	M. RAULT Michel 13, rue de l'Amiral Vaugiraud – Résidence les Jardins d'Alizée 85100 Les Sables-d'Olonne, Mme GUERIN Madeline 40, chemin des Coutures – Thorigné 79370 Aigondigné, M. MILLOU Jean-Marie 64, rue du Cherche-Midi 75006 Paris, Commune d'Aigondigné 8, place de la Mairie – Mougou 79370 Aigondigné	Aigondigné (Thorigné)	24/08/2024
25/04/2024		EARL Dominique Bio	1, La Rallière 79130 Secondigny	2,80	15,76	Mme, M. CHAMARD Anne-Marie et Michel 2, La Rallière 79130 Secondigny	Secondigny	25/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
25/04/2024		GAEC la Chainée	31, route de Poitiers - Taizé-Maulais 79100 Plaine-et-Vallées	144,88	144,88	M. GUILBAULT Francis 9, rue des Chênes – Taizé 79100 Plaine-et-Vallées, M. GUILBOT Thierry 13, rue d'Avin – Ligaine 79100 Plaine-et-Vallées, M. PALLUAU Alain 9, rue de la Butte de Moncoué 79100 Plaine-et-Vallées, M. BABIN Ludovic 35, route de Saint-Généroux – Taizé 79100 Plaine-et-Vallées, Mme GUILBAULT Leslie 46, rue de l'Oisellerie 17200 Royan, Mme GIRET Francine 31, rue de la Vierge Noire 79300 Bressuire	Irais, Luzay, Plaine-et-Vallées, Saint-Généroux	25/08/2024
29/04/2024		EARL Guillemet	102, rue de la Rouère – Ternanteuil 79410 Echiré	23,14	23,14	Mme BRIFFAUD Sylvette 701, Tréfalegan Didreux 29430 Lanhouarneau	Echiré	29/08/2024
29/04/2024		FRAGNAUD Christophe	2, La Chaumette 16700 Londigny	4,68	4,68	Mme GUERINEAU Anne-Marie 11, route de Lorigné 79190 Melleran	Melleran	29/08/2024
29/04/2024		GAEC en cours de création	Le Bordage 79140 Combrand	83,86	83,86	M. BOISSINOT Denis 1, Le Bordage 79140 Combrand, M. CHARRIER Louis-Marie 2, rue des Vallées 79140 Combrand, M. DE MARTIN DU TYRAC DE MARCELLUS Xavier 19, rue Magenta 78000 Versailles, M. HERBERT Joseph 1, La Carotte 79140 Combrand, M. LANDREAU Gustave 8, rue de Chachon 79300 Bressuire, M. MAROT André Le Plessis Neuf – Saint-Aubin-de-Baubigné 79700 Mauléon, M. MAROT Claude EHPAD Résidence Le Glouahec 90, rue du Général de Gaulle 56570 Locmiquelic, Mme QUAIS Simone 4, rue des Rosiers – route de la Coudre – Saint-Clémentin 79150 Voullmentin, Mme BETEAU Jeanne-Marie 31, rue du Stade 79140 Combrand,	Combrand	29/08/2024
29/04/2024		GAEC en cours de création	Le Bordage 79140 Combrand	94,90	94,90	Mme DENIS Gabrielle Maison de retraite Allonneau 41, boulevard de Poitiers 79300 Bressuire, Mme LANDREAU Colette 7, Les Menantières 79140 Combrand, M. LANDREAU Jacky 7, Les Menantières 79140 Combrand	Combrand	29/08/2024

Date dossier complet	N° enregistrement du dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
01/05/2024		LEMARQUIS Cindy	1120, route de Marigny – La Cornière 79360 Beauvoir-sur-Niort	28,16	28,16	M. CUBAUD Olivier 3, impasse Salle des Fêtes 79160 Béceleuf, M. EVENO Eric 6, impasse du Champ de la Rolande 79500 Melle, M. HERISSE François 8, rue Amédée et Norbert Migault 79270 Fontenay-Rohan-Rohan, M. HERISSE Gilles 5, rue du Moulin 17330 Dœuil-sur-le-Mignon, Mme HERISSE Laetitia Le Moulin de Paire – le fief de Paire 79360 Plaine-d'Argenson, Mme GRELLIER Mireille 20, rue de la Mairie 79360 Val-du-Mignon	La Foye-Monjault, Plaine-d'Argenson, Val-du-Mignon, Dœuil-sur-le-Mignon (17)	01/09/2024
02/05/2024		EARL Les Berlandières	20, rue de l'Ancienne Mare – Proussay 79110 Valde-laume	24,85	24,85	Mme GUIGNARD Nicole 6, rue du Tilleul 79110 Valde-laume, Mme M. PASQUIER Anne-Marie et Bernard 3, Lagault 79120 Lezay, Mme RAULT Nicole 1, rue du Clos des Ouches 79110 Valde-laume, M. RAULT Michel 1, rue du Clos des Ouches 79110 Valde-laume	Valde-laume	02/09/2024
02/05/2024		SAS La Ménardière	3, Le Breuil 79330 Luché-Thouarsais	57,76	111,13	Indivision MORIN Jean-Yves La Bourellière 79330 Luché Thouarsais Mme et M. REVEREAU Guyliène & André 1, La Ménardière 79330 Luché Thouarsais Mme REVEREAU Guyliène 1, La Ménardière 79330 Luché Thouarsais	Luché Thouarsais, La Chapelle Gaudin, Argentonnay	02/09/2024
03/05/2024		GAEC du Montigné	83, route de Périgné 79370 Celles-sur-Belle	42,49	42,49	MM. FRAPPÉ Cyril et Olivier 16, route de la Taupinière 79170 Périgné	Périgné Celles-sur-Belle (Montigné)	03/09/2024
03/05/2024		SCEA de la Favrie	6, chemin du Clos – La Favrie 79170 Secondigné-sur-Belle	60,73	60,73	Commune de Séligné 4, route de la Mairie 79170 Séligné, M. RIDEAU Jean-Marie Echarbot 17470 La Villedieu, M. JOSSON Robert Grande Rue 79170 Villefollet, M. METAYER Daniel 3, impasse de Taverne 79170 Périgné, M. ARCHAMBAULT Daniel 6, chemin de la Jonchère 79170 Séligné	Séligné, Vernoux-sur-Boutonne, Villefollet	03/09/2024
05/05/2024		TOULAT Cédric	2, route de la Saquinière 79120 Vanzay	42,71	42,71	M. TOULAT Cédric 2, route de la Saquinière 79120 Vanzay	Messé, Vanzay, Chaunay (86)	05/09/2024
06/05/2024		AUDEBEAU Jérôme	N° 3 L'Augustinière 79700 Saint-Pierre-des-Echaubrognes	22,69	22,69	Mme DESMIER Béatrice La Chesnaye-Taniot 22550 Matignon	Mauléon (Saint-Aubin-de-Baubigné)	06/09/2024
06/05/2024		BRUNEAU Julien	1, l'Egonnière – Terves 79300 Bressuire	7,58	7,58	M. GINGEAU Bernard La Coussaie – Terves 79300 Bressuire	Bressuire (Terves)	06/09/2024

Feuille1

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
06/05/2024		GAEC du Granforaie	La Grange 79220 Pampile	4,03	4,03	Mme VENDIER Marie La Pizonnière 79220 Cours	Les Groseillers	06/09/2024
06/05/2024		JOUBERT Corentin	4, rue du Roc 79100 Saint-Jacques-de-Thouars	4,78	4,78	Mme GUERRY Christine 6, route des Tilleuls 79290 Saint-Martin-de-Sanzay. Mme TISSEROND Monique 7, boulevard Garambeau 79100 Thouars, M. BERTAUD Thierry 8, rue Auguste Comte 79100 Thouars et Mme BARANGER Christine 5, rue Marguerite Duras 85170 Bellevigny	Saint-Martin-de-Sanzay	06/09/2024
06/05/2024		SCEA Geoffret	2, Le Beuillas 79420 Vausseroux	95,07	95,07	M. FRADET Robert 26, allée des Marronniers 79400 Saint-Maixent-l'École, M. MOINE Christophe 139, rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis, Mme PILOT Paulette 4, rue Proust Chaumette 79400 Saint-Maixent-l'École, Mme. M. AVERTY Pierrette et Paul 4, rue Henri Dunant 79200 Le Tallud, Mme MARQUET Frédérique (nu-proprétaire) 6 rue de Mesanges 79200 Le Tallud / Mme GOUDEAU Joëlle (usufruitière) 20, rue Manakara 79200 Parthenay, Mme GEOFFRET Chloé 3, Le Beuillas 79420 Vausseroux, M. GEOFFREY Christian 2, Le Beuillas 79420 Vausseroux, M. DESPREZ Edgard 2, rue du Clos-Mareuil 37230 Fondettes, M. POUJDRET Bernard 10, rue des Fougères 79340 Vasles, M. CHARON Michel 1, route de Parthenay 79420 Vausseroux, Mme ARTAULT-RASSE Mélanie 4, rue de la Nuée Bleue 67000 Strasbourg	Vasles, Vausseroux	06/09/2024
06/05/2024		SCEA PORCIRIERE	1, Les Hautes Rimbretières 79140 Cirères	2,18	239,93	SAS Porcereales 40, Champ de Fontaine – St Aubin de Baubigné 79700 Mauléon	Mauléon (St Aubin de Baubigné)	06/09/2024
06/05/2024		VEILLON Tony	La Faucherie 79200 La Peyratte	21,66	21,66	SCI La Mothe aux Gentilshommes 6, La Roche aux Enfants 79200 Gourge	La Peyratte	06/09/2024
07/05/2024		DUARTE Antoine	Soudun 79350 Faye-l'Abbesse	16,97	16,97	Mme FRERE Catherine La Ferte – Soulièvre 79600 Airvault	Bressuire (Breuil Chaussée & Saint Porchaire)	07/09/2024
13/05/2024		GAEC Bois D'Herisson	La Gibaudière 79390 Lhoumois	2,26	2,26	M. LIEGE Alain 104 rue des Bellelières 79200 La Peyratte	La Peyratte	13/09/2024

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
14/05/2024		EARL La Bouterie	5, rue des Boissières 79120 Rom	2,84	2,84	Mmes GEOFFRET Carmen et Françoise 9, rue de Tirie Nielle 79120 Rom	Rom	14/09/2024
14/05/2024		EPLEPA Terres et Paysages – Ferme de La Grange	Route de La Roche – BP 13 79500 Melle	12,98	12,98	Mme GRIFFAULT Marie-France 19, rue Romaine 79370 Celles sur Belle Mme GRIFFAULT Annie 24, rue Treille Bourgeau 79190 Sauzé Vausais	Celles sur Belle (Verrines sous Celles), Melle (Melle & St Martin Les Melle, Beaussais-Vitré)	14/09/2024
15/05/2024		BUJON Maxime	56, rue des Vieilles Vignes 79190 Sauzé-Vausais	1,25	1,25	M. BUJON Maxime 56, rue des Vieilles Vignes 79190 Sauzé-Vausais	Limalonges	15/09/2024
17/05/2024		EARL Fondmarin	Fondmarin 79340 Vasles	0,86	0,86	M. CHERCHEMONT Jacky 2, route de Chalandray 79340 Vasles	Vasles	17/09/2024
21/05/2024		EARL La Valinière	9, La Valinière 79200 La Peyratte	1,83	1,83	M. LIEGE Alain 104, lieu-dit Les Belleitières 79200 La Peyratte	La Peyratte	21/09/2024
21/05/2024		GAEC La Bourse	La Bourse 79220 Cours	56,81	56,81	M. AIGUILLON Jacques 54, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 79320 Moncoutant M. TEXIER Michel 4, impasse de La Miaudière 79160 Fenioux	Fenioux	21/09/2024
22/05/2024		EARL Pin Emmanuel	14, rue Chantermerle – Sansais 79120 Vanzay	1,00	1,00	M. MARSAC Claude 14, rue de La Lancière 86600 LUSIGNAN	Vanzay	22/09/2024
23/05/2024		BRACONNIER Kévin	27, route du Clos Bardien 79290 Saint-Martin-de-Sanzay	3,97	3,97	M. BERNARDIN Arnaud 20, route du Vieux Sanzay 79290 Saint-Martin-de-Sanzay, M. CHARDONNEAU Roland 23, route du Bois de Sanzay 79290 Saint-Martin-de-Sanzay, Commune de Saint-Martin-de-Sanzay 24, place Jean-Louis Noël 79290 Saint-Martin-de-Sanzay, M. DIACRE Laurent 2, impasse de la Losse 79100 Sainte-Verge, M. DEGUFFROY Fabien 3, rue Charles Tourant 18500 Foëcy	Brion-près-Thouet, Saint-Martin-de-Sanzay, Antoigné (49)	23/09/2024
23/05/2024		JOSELON Yannick	1, Les Tonneries – Le Breuil sous Argenton 79150 Argenton	4,90	4,90	M. MALECOT Hervé 6, rue de La Tudale – Repéroux 79600 Airvault	Argentonnay (Le Breuil sous Argenton)	23/09/2024

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
24/05/2024		EARL de La Broute	91, rue du Stade 79270 Frontenay-Rohan-Rohan	52,17	52,17	M. BROSSARD Daniel 64, rue André Giannesini 79270 Frontenay-Rohan-Rohan, M. BROSSARD Philippe 9, rue du Genêt 79270 Frontenay-Rohan-Rohan, Indivision BROSSARD 9, rue du Genêt 79270 Frontenay-Rohan-Rohan, M. CHABOISSEAU Claude 8bis rue de La Laiterie 79270 Frontenay Rohan Rohan Mme DUBREUQ Andrée 9 impasse des Coquelicots 79400 Exireuil M. SAVARIT Pierre 106 rue St Louis 79270 Vallans Mme DORNARD Françoise 5 impasse Evariste Galois 79000 Niort Mme RICHARD Sylvie 128 rue de Bellevue 85800 St Gilles de Croix de Vie Mme PLUMEREAU Pascale (Sous tutelle Mmes RICHARD Sylvie & DORNARD Françoise) 128 rue de Bellevue 85800 St Gilles de Croix de Vie M. VILLAIN Raymond – Villa Flora 83bis av. de La Rochelle 79000 Niort EARL Le GENET 9 rue du Genêt 79270 Frontenay Rohan Rohan Mme NIVAULT Colette (succession) M. Maurice AIRAULT Chantigné 79270 St Symphorien	Bessines, Frontenay-Rohan-Rohan	24/09/2024
24/05/2024		GAEC La Chataigne	12, La Chataigneraie 79300 Bressuire	40,27	40,27	M. GUITTON Jean-François 11 route de La Thiabaudière 79300 Bressuire M. GUITTON Joseph allée de La Croix- Terves 79300 Bressuire	Bressuire (Terves)	24/09/2024
24/05/2024		GENEBRIER Audrey	Peigland 79510 Coulon	2,88	1,44	M. Kravec Dimitri & Mme Longereau Audrey – Peigland 79510 Coulon	Coulon	24/09/2024
24/05/2024		SCEA la Pamay	La Pamay 79600 Irais	13,88	13,88	Mme DAVIAU Brigitte et M. REAU Mario 1, rue de l'Eglise 79600 Marnes	Plaine et Vallées (Noizé, St Jouin de Marnes), Irais	24/09/2024
26/05/2024		GAEC Les Iris	39, Grand Rue 79170 Villefollet	15,29	15,29	Mme BERTON Marie-Claude 1 rue Anais 16120 Mosnac – St Simeux M. BERTON Serge 24, rue des Rainettes 79000 Bessines Mme BREILLAT Irène 6 chemin des Frènes 79170 Brioux sur Boutonne M. NIVELLE Jean-Paul 620 route de St Romain 33240 Asques M. NIVELLE Jean-Pierre 14 rue de La Grafferie 79170 Villefollet	Villefollet, Séigné	26/09/2024

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
26/05/2024		SCEA Vallées de La Belle	22, route des Vallées – Bonneuil 79370 Celles sur Belle	21,70	21,70	M. DENIS Pascal 37 route de La Moutonnerie 79370 Celles sur Belle M. FROUIN Neile 124 route de La Rochelle 79000 Bessines	Périgné, Celles sur Belle, St Romans Lès Melle	26/09/2024
27/05/2024		GAEC les Coutis	Les Coutis 79450 Saint-Aubin-le-Cloud	3,90	3,90	M. ROULLEAU Jean-Claude L'Orière 79450 Saint-Aubin-le-Cloud	Saint-Aubin-le-Cloud	27/09/2024
27/05/2024		SCEA de La Loge	37, route de Prahecq – Triou 79370 Aigondigné	2,44	2,44	M. DUPUIS André 22 avenue de Limoges 79000 Niort	Aigondigné (Thorigné)	27/09/2024
28/05/2024		TOULAT Laurent	1, rue de la Dive 79120 Sainte-Soline	128,68	128,68	M. PALLU Louis 3, rue Sareffham 86700 Valence-en-Poitou, M. HUMEAU Jea-Marie 3, impasse du trésor 79120 Messé, Mme MELIN Cécile Marie Résidence Marie-Louise Troubat 18, rue de la Vallée Monnaie 86000 Poitiers, M. LACROIX Paul 4, Pantièvre 86510 Chaunay Mme LONGEAU Annette 8, route de Saint-Vincent 79500 Melle, Mme DELAGE Graziella 3, impasse de la Cantine 79800 La Mothe-Saint-Héray, M. TOULAT Rémi 1, impasse de la Chaume 79120 Vanzay, M. TERRASSON Louis 439, rue de Froment 86180 Dissay	Messé, Sainte-Soline, Vanzay, Brux, Chaunay (86)	28/09/2024
29/05/2024		OUVRARD Nicolas	La Chagnée 79200 Adilly	85,23	85,23	M. FOUILLET Hubert Centre Hospitalier de Parthenay – service USLD 13, route de Brossard 79200 Parthenay, Mme VIVIER Mireille 8, Grand rue Lavausseau 79390 La Ferrière-en-Parthenay, M. FOUILLET Eric 3, La Perchée 79200 Adilly, M. GAILLARD Raymond La Grande Coussate 79200 Adilly	Adilly	29/09/2024
29/05/2024		SCEA la Plaine du Chêne	14, route de Béceleuf – Epannes 79160 Faye-sur-Ardin	4,31	4,31	M. LARIGNON Désiré 48, rue de La Voie Basse 79370 Celles sur Belle	Ardin	29/09/2024
30/05/2024		BODET Jérôme	l'Epinau – La Coudre 79150 Argentonnay	33,32	33,32	GFA du Petit Gas Charteau 10 Charteau – Taizé 79100 Plaine-et-Vallées, M. LEVEAU Bernard 75, boulevard Hector Berlioz 79290 Loreiz-d'Argenton, Mme CHAUVÉ Jeanne Le Ruault – Sanzay 79150 Argentonnay	Argentonnay	30/09/2024

Date dossier complet	N° enregistrement dossier	Demandeur	Adresse	APE (ha)	APE pondérée (ha)	Propriétaire	Localisation des biens (commune)	Date accord tacite
30/05/2024		CORNIJAU Corantin	9, rue du Pré Sureau – La Binacherie 79190 Limalonges	80,10	80,10	Mme DESFORGES Gisèle 8, rue du Prés Suraud – La Bichacherie 79190 Limalonges, Mme GAUVIN Ginette 2, rue du Sillon Pannessac 79190 Limalonges, M. DEBENEST Alain 11, rue du Prés Suraud – La Bichacherie 79190 Limalonges, Mme DEBENEST Nicole 11, rue du Prés Suraud – La Bichacherie 79190 Limalonges, Communauté de communes du Coeur du Poitou 2, place de Strasbourg 79500 Melle, M. TERNY 8, rue St Junien Vaussais 79190 Sauzé Vaussais, Mme PERACCA Pascale 3 chemin du Marchais 79170 Périgné M. GRMIAUD Jean-Paul 32 rue de La Fontaine de Loche 19200 Ussel	Limalonges	30/09/2024
30/05/2024		GAEC en cours de création	4, rue de la Forge 79330 Luché-Thouarsais	11,68	11,68	Mme PITEAULT Nathalie 4, rue du Moulin Rouge 44860 Pont-Saint-Martin	Coulonges-Thouarsais	30/09/2024
30/05/2024		MORISSEAU Sébastien	24, route de La Basotière 79300 Bressuire	12,47	12,47	Mme et M. MORISSEAU Françoise et Jean-Claude La Chaponnerie – Terves 79300 Bressuire	Bressuire (Terves)	30/09/2024

RECTORAT

R75-2024-10-31-00010

Arrêté de délégation de signature du recteur de
l'académie de Poitiers pour l'application Chorus DT

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE POITIERS,
Chevalier de la Légion d'honneur**

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D222-20 et 27, R 222-25 et suivants et R442-9

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements

Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier déconcentré au sein des administrations de l'Etat

Vu l'arrêté interministériel du 03 juillet 2009 portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués (Education nationale)

Vu le décret du 23 octobre 2024 nommant monsieur Frédéric PERISSAT Recteur de l'académie de Poitiers,

Vu l'arrêté du 29 octobre 2024 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de M. le Préfet de Région à M. Frédéric PERISSAT,

ARRETE

ARTICLE 1

Subdélégation est donnée aux agents figurant à l'annexe 1 du présent arrêté afin de valider les ordres de mission et les frais de déplacement dans les applications suivantes :

- **Chorus-DT**, sur tous les budgets opérationnels de programme du rectorat de l'académie de Poitiers.
- **GAIA** (formation continue), interfacée avec Chorus-DT sur les programmes 139, 140, 141, 214, 230.
- **IMAGIN** (examens et concours), interfacée avec Chorus-DT sur les programmes 150, 214.

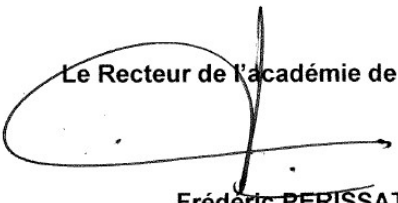
ARTICLE 2

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté rectoral n°2024-A-146 du 30 octobre 2024.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Poitiers, le 31 octobre 2024


Le Recteur de l'académie de Poitiers,
Frédéric PERISSAT

Annexe : Liste nominative des personnels du Rectorat conformément à l'article 1.**CHORUS DT (valideur et service gestionnaire) :**

Fabien MARCHAND	Chef de division Dibag
Mélanie AYEL-CORBINEAU	Secrétaire générale de l'EAFC
Nolwenn BRULE	Adjointe au chef de division
Stéphanie OLLIVE	Cheffe du Bureau Dibag4
Sébastien SALVAT	Chef de bureau Dibag5
Muriel JULLIEN-DIBERT	Cheffe du bureau Dibag2
Solange MOREAU	Responsable administrative et financière du pôle développement professionnel continu EAFC1
Christelle VIBRAC	Responsable administrative et financière du pôle parcours professionnel EAFC2
Céline CORDEAU	Gestionnaire Dibag4
Ikram MOUSSOUNI	Assistante de formation
Sandrine METAIS	Assistante de formation
Corinne PALVADEAU	Assistante de formation
Christelle BRACONNIER	Assistante de formation
Isabelle MAZEAU	Assistante de formation
Cécile LISSARAGUE	Assistante de formation
Mathieu ROBERT	Assistant de formation
Marie-Christine JOUBERT	Gestionnaire Dibag2
Lydia BOITEAU	Gestionnaire Dibag2
Sandrine DELVERT	Gestionnaire Dibag2
Sonia THIOLETTE	Gestionnaire Dibag2
Stéphanie PAUME	Gestionnaire Dibag2
Carole AUGENDRE	Assistante de formation
Florence NOULIN	Assistante de formation
Gwenaëlle TRANCHANT-VASSEUR	Assistante de formation
Sandrine GAUTIER	Assistante de formation
Hend BENMIMOUNE	Assistante de formation
Sophie LE-DEVEHAT	Assistante de formation

GAIA

Mélanie AYEL-CORBINEAU	Secrétaire générale de l'EAFC
Solange MOREAU	Responsable administrative et financière du pôle développement professionnel continu EAFC1
Christelle VIBRAC	Responsable administrative et financière du pôle parcours professionnel EAFC2
Céline CORDEAU	Gestionnaire Dibag4
Ikram MOUSSOUNI	Assistante de formation
Sandrine METAIS	Assistante de formation
Corinne PALVADEAU	Assistante de formation
Christelle BRACONNIER	Assistante de formation
Isabelle MAZEAU	Assistante de formation
Cécile LISSARAGUE	Assistante de formation
Mathieu ROBERT	Assistant de formation
Carole AUGENDRE	Assistante de formation
Florence NOULIN	Assistante de formation
Gwenaëlle TRANCHANT-VASSEUR	Assistante de formation
Sandrine GAUTIER	Assistante de formation
Hend BENMIMOUNE	Assistante de formation
Sophie LE-DEVEHAT	Assistante de formation

IMAGIN

Fabien EMMANUELLI	Chef de division DEC
Sébastien PATRIS	Chef de division adjoint DEC
Sébastien SALVAT	Chef de bureau Dibag5
Lydia GRIMAULT	Gestionnaire DEC

RECTORAT

R75-2024-10-31-00011

Arrêté portant délégation de signature du secrétaire général de l'académie de Poitiers pour le recrutement et la gestion de personnels



**Arrêté portant subdélégation de la signature
du secrétaire général de l'académie de Poitiers à certains agents placés sous son autorité
pour le recrutement et la gestion de personnels**

LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ACADEMIE DE POITIERS,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D.222-20, R.222-19-2, R.911-82 et suivants,

Vu l'arrêté du 11 septembre 2003 portant délégation de pouvoirs aux recteurs d'académie et aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie, en matière de recrutement et de gestion de certains agents non titulaires des services déconcentrés et des établissements publics relevant du ministère chargé de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 9 août 2004 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré,

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2023 portant organisation et schéma de mutualisation des services déconcentrés de l'académie de Poitiers,

Vu le décret du 23 octobre 2024 nommant M. Frédéric PERISSAT Recteur de l'académie de Poitiers,

Vu l'arrêté du 10 janvier 2024 renouvelant le détachement de M. Jean-Jacques VIAL dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Poitiers,

Vu l'arrêté rectoral n°2024-A-141 du 28 octobre 2024 attribuant à M. Jean-Jacques VIAL une délégation de signature en matière de gestion des ressources humaines,

ARRETE

ARTICLE 1

Pour la **division des personnels enseignants**, dans la limite de leurs attributions, délégation de signature est donnée à :

Mme Isabelle MERLIERE et à Mme Emmanuelle BOUYAT, adjointes au chef de la division

Mme Florence ODERMATT, cheffe de bureau de la DPE 1

Mme Anne SENECHAULT, cheffe de bureau de la DPE 2

Mme Elodie BIAIS, cheffe de bureau de la DPE 3

Mme Emmanuelle BOUYAT, cheffe de bureau de la DPE 4

Mme Nathalie DUCOURET, cheffe du bureau des congés spéciaux

à l'effet de signer au nom de **M. Jean-Jacques VIAL**, tous arrêtés et décisions pour le recrutement et la gestion des personnels.



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
2024-A-159

ARTICLE 2

Pour la **division des personnels d'encadrement, ATSS et des retraites**, dans la limite de leurs attributions, délégation de signature est donnée à :

M. Jérémy DEPERSIN, adjoint à la cheffe de division et chef de bureau de la DIPEAR 1

Mme Magali BOXUS, cheffe de bureau de la DIPEAR 2 et à son adjointe, **Mme Géraldine HUON**

Mme Fabienne GASTOUE, cheffe de bureau de la DIPEAR 3

M. Arnaud DUVAL, chef de bureau de la DIPEAR 4 et à son adjointe, **Mme Elodie CAILLAUD**

Mme Florie ROBLIN, cheffe de la DIPEAR 5

à l'effet de signer au nom de M. Jean-Jacques VIAL, tous arrêtés et décisions pour le recrutement et la gestion des personnels.

ARTICLE 3

Pour la **direction des ressources humaines**, délégation de signature est donnée à **Mme Florence CHAILLOU**, adjointe à la directrice des ressources humaines, à l'effet de signer au nom de M. Jean-Jacques VIAL toutes décisions concernant l'action sociale.

ARTICLE 4

Le présent arrêté abroge l'arrêté rectoral n°2024-125 du 19 juin 2024 et prend effet à compter de sa publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine.

ARTICLE 5

Les chefs de division sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 31 octobre 2024

Le secrétaire général de l'académie de Poitiers


Jean-Jacques VIAL

Copies à : Préfecture de région / SGAR, Intéressés

SGAMI

R75-2024-10-31-00009

Convention de délégation de gestion du 31 octobre
2024 relative à la gestion financière de certaines
opérations immobilières du périmètre Police et
Gendarmerie - département des Landes

**Convention de délégation de gestion du 31 OCT. 2024
relative à la gestion financière de certaines opérations immobilières
du périmètre Police et Gendarmerie**

NOR :

Entre la préfète des Landes, responsable d'unité opérationnelle et ordonnateur secondaire, représentée par **Madame Françoise TAHÉRI** en sa qualité de préfète des Landes, désignée sous le terme de «délégant», d'une part,

Et le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde, représenté par **Nicolas HESSE**, en sa qualité de préfet délégué pour la défense et la sécurité, auprès du préfet de la région Nouvelle Aquitaine, désigné sous le terme de «déléataire», d'autre part,

Références :

Décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Décret n°2014-296 du 6 mars 2014 modifié relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

Arrêté du 6 mars 2014 portant organisation des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

Objet de la délégation

En application de l'article 2 du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié, le délégant confie au déléataire, en son nom et pour son compte, dans les conditions ci-après précisées, la réalisation de l'ordonnancement des dépenses et des recettes relatives à certaines opérations immobilières, dont la gestion opérationnelle relève du déléataire, imputées sur les centres financiers suivants :

- programme 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs », **UO 0348-DP33-DD40**
- programme 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État », **UO 0723-DR33-DD40**. Pour ce programme, il ne peut s'agir que des opérations de travaux lourds ad'ap et hors ad'ap relatives à des marchés à procédures formalisées.

Le délégant assure le pilotage des AE et des CP et n'est pas déchargé de sa responsabilité sur les actes dont il a confié la réalisation au délégataire.

Le délégataire organise l'exécution financière des opérations immobilières, dont il a la gestion opérationnelle.

Article 2

Prestations accomplies par le délégataire

Le délégataire est chargé de l'exécution des décisions du délégant, s'agissant des actes énumérés ci-après. À ce titre, la délégation emporte délégation de la fonction d'ordonnateur pour l'engagement, la liquidation et l'établissement des ordres de payer et l'émission des titres de perception.

1. Le délégataire assure pour le compte du délégant, les actes suivants :

- il prend les décisions de dépense et de recettes ;
- il saisit et valide les engagements juridiques ;
- si nécessaire, il saisit le contrôleur budgétaire pour obtenir le visa préalable ;
- il notifie aux fournisseurs les bons de commande sur marchés à bons de commande ;
- il saisit la date de notification des actes ;
- il constate et certifie le service fait ;
- il centralise la réception de l'ensemble des demandes de paiement, sauf cas particuliers précisés dans le contrat de service ;
- il instruit, saisit et valide les demandes de paiement ;
- il saisit et valide les engagements de tiers et titres de perceptions ;
- il réalise en liaison avec les services du délégant les travaux de fin de gestion ;
- il tient la comptabilité auxiliaire des immobilisations ;
- il assiste le délégant dans la mise en œuvre du contrôle interne comptable et met en œuvre le contrôle interne comptable de premier niveau au sein de sa structure ;
- il réalise l'archivage des pièces qui lui incombent.

2. Le délégataire peut également assurer pour le compte du délégant des paiements et des encaissements par le biais de sa régie d'avances et de recettes. Ceux-ci doivent intervenir conformément aux dispositions du décret n° 19-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ainsi que dans le périmètre fixé par l'arrêté institutif de la régie.

3. Le délégant reste responsable des actes suivants :

- la programmation des crédits et sa mise à jour ;
- le pilotage des crédits de paiement ;
- l'affectation des tranches fonctionnelles;
- le dialogue de gestion avec les responsables de budgets opérationnels et de programmes ;
- l'archivage des pièces qui lui incombe.

Article 3

Obligations du délégataire

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions, à maintenir les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations, à assurer la qualité comptable et à rendre compte régulièrement de son activité.

Il s'engage à fournir au délégant les informations demandées et à l'avertir sans délai en cas d'indisponibilité des crédits.

Article 4

Obligations du délégant

Il s'oblige à fournir, en temps utile, tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

Article 5

Exécution financière de la délégation

Le délégataire est autorisé à déléguer à ses subordonnés, sous sa responsabilité, la validation des actes d'ordonnancement.

Article 6

Modification du document

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente délégation, définie d'un commun accord entre les parties, fait l'objet d'un avenant, dont un exemplaire est transmis à l'autorité en charge du contrôle budgétaire et au comptable assignataire concernés.

Article 7

Durée, reconduction et résiliation du document

Le présent document engage les parties à compter du 1er novembre 2024.

Il est établi pour une durée d'un an et reconduit tacitement d'année en année.

La convention de délégation de gestion est transmise à l'autorité en charge du contrôle budgétaire et au comptable assignataire.

Il peut être mis fin à tout moment à la délégation de gestion, sur l'initiative d'une des parties signataires, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois.

La dénonciation de la délégation de gestion doit prendre la forme d'une notification écrite ; le comptable assignataire et le contrôleur budgétaire doivent en être informés.

Article 8

Publication

Ce document sera publié au *recueil des actes administratifs de la préfecture du délégant et du délégataire.*

Fait à Mont-de-Marsan, le **31 OCT. 2024**

Le délégant,

La préfète des Landes,



Françoise TAHÉRI

Le délégataire,

Le préfet délégué pour la défense et la
sécurité,



Nicolas HESSE